

ACTES DE LA TRENTE-DEUXIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

PARTIE 1

Contenu de la partie 1 :

- Compte rendu des travaux			2
- Allocution du Président de l'Ouzbékistan			5
- Discours d'ouverture du Président du Conseil des gouverneurs			13
- Discours d'ouverture de la Présidente de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement			16
- Déclarations écrites officielles des gouverneurs représentant les membres suivants :			
Allemagne-France	20	Kazakhstan	73
Arménie	23	Kosovo	77
Australie	23	Lettonie	78
Autriche	25	Liban	80
Azerbaïdjan	27	Lituanie	83
Banque européenne d'investissement	29	Luxembourg	85
Bélarus	30	Macédoine du Nord	87
Belgique	33	Malte	88
Bulgarie	35	Moldova	90
Canada	37	Monténégro	91
Chine	38	Norvège	93
Chypre	40	Ouzbékistan	95
Danemark	43	Pays-Bas	96
Égypte	44	Pologne	98
Émirats arabes unis	48	Portugal	101
Espagne	50	République de Corée	103
États-Unis	52	République kirghize	105
Fédération de Russie	55	République slovaque	108
Finlande	58	République tchèque	109
France-Allemagne	59	Roumanie	110
Géorgie	62	Royaume-Uni	111
Grèce	64	Slovénie	113
Irlande	65	Suisse	114
Islande	67	Türkiye	116
Italie	69	Ukraine	118
Japon	71	Union européenne	121
- Discours de clôture de la Présidente de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement			124
- Discours de clôture du Président du Conseil des gouverneurs			126

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

La 32^e Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs s'est tenue à Samarcande, en Ouzbékistan, les 17 et 18 mai 2023. Les participants ont pris part à l'évènement en personne au sein du centre de congrès Silk Road Samarkand et en mode virtuel depuis différents pays via une plateforme vidéo.

Le gouverneur représentant l'Autriche, M. Magnus Brunner, présidait le Conseil des gouverneurs. Le gouverneur représentant la Géorgie, M. Lasha Khutsishvili ainsi que la gouverneure représentant la Jordanie, Mme Zeina Toukan, en étaient les Vice-Présidents.

1. Comité des procédures

Le Comité des procédures pour 2022-23 a soumis au Conseil des gouverneurs un ordre du jour provisoire de l'Assemblée annuelle, ainsi que des rapports sur diverses questions relevant de sa compétence, notamment des recommandations concernant l'élection du Président et des Vice-Présidents du Conseil des gouverneurs pour 2023-24, devant constituer le Comité des procédures pendant la même période.

2. Séance d'ouverture

Le Président du Conseil des gouverneurs a ouvert l'Assemblée annuelle et Son Excellence M. Shavkat Mirziyoyev, président de l'Ouzbékistan, a pris la parole devant le Conseil des gouverneurs.

Le Conseil a adopté l'ordre du jour et approuvé les recommandations relatives au déroulement de l'Assemblée présentées dans le rapport du Comité des procédures.

Des discours ont ensuite été adressés au Conseil des gouverneurs par : M. Magnus Brunner, Président du Conseil des gouverneurs, et Mme Odile Renaud-Basso, Présidente de la BERD. Les gouverneurs ont donné des orientations à la Banque sous forme de déclarations écrites, qui ont été distribuées pendant l'Assemblée et incluses dans les Actes.

Après la séance d'ouverture, un débat de haut niveau intitulé « La connectivité dans un monde incertain » a eu lieu. Ce débat était animé par Mme Melinda Crane (animatrice et correspondante internationale), avec pour intervenants : M. Jamshid Khodjaev (vice-premier ministre ouzbek), M. Dumitru Alaiba (gouverneur représentant la République de Moldova, vice-premier ministre et ministre moldave du Développement économique et de la numérisation) ; Mme Rania Al-Mashat (gouverneure représentant l'Égypte et ministre égyptienne de la Coopération internationale) ; M. Valdis Dombrovskis (gouverneur représentant l'Union européenne et vice-président exécutif de la Commission européenne) ; et Mme Beata Javorcik (économiste en chef de la BERD).

3. Séance plénière

a. Table ronde des gouverneurs

Après avoir examiné trois rapports du Conseil d'administration et les projets de résolutions correspondants, les gouverneurs ont exposé leurs points de vue, concernant l'appui de la BERD à la résilience et à la reconstruction en Ukraine et la modification de l'article 1^{er} et de l'article 12.1 de l'Accord portant création de la Banque.

Le Conseil des gouverneurs a ensuite adopté les trois Résolutions suivantes :

i. Résolution n° 258

Appui de la BERD à la résilience et à la reconstruction en Ukraine : La voie à suivre

ii. Résolution n° 259

Modification de l'article 1^{er} de l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement afin de permettre l'élargissement limité et progressif du champ d'action géographique de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak

iii. Résolution n° 260

Modification de l'article 12.1 de l'Accord portant création de la banque européenne pour la reconstruction et le développement visant à supprimer la limite statutaire imposée à l'utilisation du capital au titre des opérations ordinaires

b. Questions institutionnelles et financières

i. Compte rendu annuel d'activités 2022

Le Conseil des gouverneurs a pris acte du Compte rendu annuel d'activités 2022.

ii. Rapport financier 2022

États financiers et rapport de l'auditeur indépendant pour 2022

Le Conseil des gouverneurs a adopté la Résolution n° 261, *États financiers et rapport de l'auditeur indépendant pour 2022*. Le Conseil des gouverneurs a également pris acte du Rapport financier 2022.

iii. États financiers 2022 des fonds spéciaux

Le Conseil des gouverneurs a adopté la Résolution n° 262, *États financiers 2022 des fonds spéciaux*.

iv. Plan de mise en œuvre de la stratégie 2023-2025

Le Conseil des gouverneurs a pris acte du Plan de mise en œuvre de la stratégie 2023-2025.

c. Élection du Président et des Vice-Présidents pour 2023-24

À la fin de la séance plénière, le Conseil des gouverneurs a élu la gouverneure représentant les Pays-Bas Présidente du Conseil des gouverneurs, et la gouverneure représentant l'Égypte et la gouverneure représentant la Lituanie Vice-Présidentes. Leur mandat s'achèvera à la clôture de l'Assemblée annuelle de 2024. Le Conseil des gouverneurs a désigné un Comité des procédures pour 2023-24, constitué de sa Présidente et de ses deux Vice-Présidentes. Ce comité devra, jusqu'à la fin de l'Assemblée annuelle de 2024, répondre aux demandes de consultation si la

Présidente du Conseil des gouverneurs le juge utile et se réunira, si nécessaire, immédiatement avant l'Assemblée annuelle de 2024.

4. Remerciements

Les gouverneurs ont exprimé leur reconnaissance envers la ville de Samarcande, le gouvernement et le peuple ouzbek pour leur généreuse hospitalité à l'occasion de la 32^e Assemblée annuelle.

ALLOCUTION DE M. SHAVKAT MIRZIYOYEV, PRÉSIDENT DE L'OUZBÉKISTAN

Chère Madame Renaud-Basso, cher Monsieur Brunner, chers représentants et représentantes des gouvernements étrangers, des organisations internationales et du corps diplomatique, Mesdames et Messieurs,

Le fait que l'Assemblée du Conseil des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) se tienne cette année dans l'antique et singulière cité de Samarcande traduit à nos yeux toute la confiance et tout le respect de la Banque envers notre pays et nos réformes.

Bienvenue en Ouzbékistan !

J'estime que le choix de la ville de Samarcande pour accueillir cette réunion revêt une profonde signification symbolique.

Depuis des siècles, cette majestueuse cité, située au carrefour de la Route de la soie, est un centre d'échanges commerciaux, économiques, culturels, scientifiques et technologiques entre les continents européen, asiatique et africain, reliant l'orient à l'occident, le nord au sud.

Nous sommes fiers de cette terre qui agit comme un aimant pour forger une culture dynamique de communication entre les civilisations.

L'Assemblée d'aujourd'hui, qui réunit plus de 2 500 invités venus de toutes les régions du monde, s'inscrit dans cette noble tradition, en la faisant entrer dans une nouvelle phase, et renforcera les liens d'amitié et de solidarité entre nos peuples.

À une époque de tensions géopolitiques toujours plus vives, un tel dialogue, fait d'ouverture et de proximité, et le développement de relations amicales sont indispensables à tous les pays de la planète.

Il est d'ailleurs particulièrement significatif que l'événement prestigieux du jour ait pour thème « Investir dans la résilience ».

Vous pouvez tous et toutes constater que les problèmes économiques mondiaux sont de plus en plus pressants.

Les risques liés au changement climatique et à la dégradation de l'environnement augmentent, tandis que les ressources naturelles se raréfient.

Dans une situation aussi complexe, davantage d'investissements dans les nouvelles technologies et dans de nouveaux projets sont nécessaires, pour que les générations présentes et futures puissent vivre une vie décente.

Dans ce contexte, l'importante Assemblée qui a lieu aujourd'hui :

- marquera le passage à un nouveau niveau des relations multilatérales et durables qui existent entre nos pays,
- permettra d'accroître encore les investissements permettant de développer nos économies,
- contribuera très fortement au progrès de tous les membres de la Banque.

Chers amis,

Il y a exactement 20 ans, l'Ouzbékistan accueillait déjà cette même Assemblée annuelle de la BERD.

Je vois aujourd'hui, aux côtés de nouveaux visages, des personnes qui étaient déjà présentes à cette première Assemblée. Je les ai rencontrées aujourd'hui.

Dans ce contexte, j'aimerais souligner une chose : l'Ouzbékistan n'est plus aujourd'hui ce qu'il était hier.

Les réformes fondamentales que nous avons mises en place il y a six ans ont complètement changé l'image de notre pays. Nous sommes heureux de vous accueillir aujourd'hui, mes chers amis, dans l'environnement totalement différent du **Nouvel Ouzbékistan**, un pays qui s'ouvre au monde et qui a la volonté de coopérer dans tous les domaines.

Nous pouvons dire avec confiance que nous avons accompli ces dernières années des progrès considérables en matière de respect de la dignité humaine, de libéralisation de l'économie et d'accès décomplexé aux marchés mondiaux.

Nous avons en particulier totalement aboli le travail forcé et le travail des enfants, pour que les droits humains soient considérés dans la pratique comme une valeur suprême.

La communauté internationale reconnaît les résultats concrets que nous avons obtenus en matière de garantie de la liberté d'expression et de convictions, ainsi que dans le domaine de l'égalité des genres.

Nous avons pour la première fois admis l'existence de la pauvreté dans notre pays et mis en place un système performant destiné à la réduire. Les foyers nécessitant une aide sociale de l'État sont désormais entièrement pris en charge par ce dispositif.

Nous poursuivons en outre résolument les réformes destinées à assurer l'état de droit, en renforçant l'indépendance du pouvoir judiciaire et l'équité de la justice, et en garantissant le caractère inaliénable de la propriété privée.

Des tribunaux administratifs ont été créés dans le cadre d'un système destiné à vraiment protéger les intérêts des citoyens et des entrepreneurs.

La mise en place d'un climat dans lequel la corruption n'est pas tolérée dans la société est aujourd'hui l'une de nos premières priorités.

Les réformes économiques auxquelles nous procédons vont dans le sens d'une simplification et d'une ouverture de perspectives que nos investisseurs et partenaires étrangers attendent depuis longtemps.

Nous sommes parvenus à doubler le volume de notre commerce extérieur, en libéralisant notre système monétaire, en faisant disparaître les obstacles empêchant d'accéder aux marchés étrangers et en supprimant les droits de douane sur plus de 7 000 produits et matières premières.

Dans le même temps, les organisations internationales constatent aujourd'hui que les charges fiscales ont diminué de près de la moitié, que les formalités fiscales ont été simplifiées et que l'Ouzbékistan dispose désormais du dispositif d'imposition le plus attractif de la région.

Grâce à la confiance croissante inspirée par nos réformes, le volume annuel des investissements étrangers a triplé par rapport à 2017.

Globalement, la mise en place dans notre pays d'un climat des affaires favorable nous a permis de quadrupler le nombre de nos chefs d'entreprise, passé de 485 000 à 2 000 000.

Sachant, et c'est le plus important, que nos réformes politiques et économiques bénéficient du soutien total de la population.

Notre Constitution révisée, récemment adoptée à l'issue d'un référendum national, garantit fermement le caractère irréversible et durable de ces réformes.

Bref, nous irons de l'avant avec davantage d'audace, sans dévier de la voie que nous nous sommes choisie sur le long terme, fondée sur l'ouverture et le développement durable.

Nous commencerons par améliorer le climat de l'investissement et des affaires dans le pays, en créant des conditions plus favorables pour les investisseurs dans le cadre d'un système intégré.

À cet égard, le Conseil des investisseurs étrangers, qui dépend de la présidence de la République d'Ouzbékistan, constituera un lien essentiel permettant de communiquer directement avec les investisseurs étrangers et d'élaborer conjointement des projets mutuellement profitables et des stratégies à long terme.

Il ne fait aucun doute que cette plateforme de dialogue, créée en collaboration avec la BERD, sera la source de nouvelles expériences, ouvrira de nouvelles perspectives et favorisera de nouvelles façons d'appréhender nos réformes.

Les investisseurs, où qu'ils se trouvent, bénéficieront de l'assistance et des services nécessaires dans 14 régions et 208 districts et agglomérations, ainsi que dans toutes les ambassades d'Ouzbékistan à l'étranger, grâce à un « guichet unique » mis en place par le ministère de l'Investissement.

D'ici la fin de l'année, un tribunal de commerce international verra également le jour, avec la collaboration d'experts internationaux. Il s'agira de la première instance de ce type jamais créée en Ouzbékistan.

Nous mènerons par ailleurs avec détermination une politique visant à libéraliser toujours davantage les marchés des biens, des services, des capitaux et du travail.

Nous avons en particulier consenti des efforts considérables pour devenir membre de l'Organisation mondiale du commerce, afin de nous intégrer dans les chaînes de production et d'approvisionnement de la planète.

Je pense que nous devrions cette année parvenir sur ce sujet à de réelles avancées.

Troisième point : la réduction des lourdeurs administratives, qui constituent un réel problème à nos yeux, ainsi que l'éradication de la corruption, resteront au cœur des préoccupations de l'État et de la société.

En poursuivant avec constance les réformes administratives engagées à cet égard, nous mettrons en place une administration publique compacte et efficace, ayant pour vocation d'aider les gens et les entreprises en leur fournissant des services de qualité.

Chers gouverneurs,

Il nous faut dire franchement que le soutien de nos partenaires internationaux a été crucial pour la mise en œuvre de nos réformes et les réalisations que nous avons accomplies jusqu'à présent.

Je suis aujourd'hui en mesure d'affirmer en toute confiance que la BERD est devenue notre partenaire stratégique sur la voie du développement durable de l'Ouzbékistan.

En témoigne notamment la valeur du portefeuille de projets de la Banque dans notre pays, qui dépasse les 4 milliards d'euros, dont 3,3 milliards ont été engagés rien qu'au cours des quatre dernières années.

À la fin de l'année dernière, l'Ouzbékistan avait rejoint les rangs des cinq principaux partenaires de la Banque. J'estime qu'il s'agit là de notre plus grande réussite.

L'Ouzbékistan est devenu le plus grand partenaire commercial de la Banque en Asie centrale en termes de volume annuel d'investissement.

Plus important encore, nos approches et nos objectifs en matière de développement du secteur privé sont alignés sur ceux de la Banque.

Il suffit pour s'en convaincre de constater que la part des entreprises privées dans les projets de la Banque à travers notre pays atteint désormais 55 %.

Notre coopération se développe rapidement dans des domaines tels que l'énergie verte, l'eau potable, le transport routier et l'environnement, qui revêtent une importance capitale aujourd'hui.

Nous avons notamment lancé des projets de grande envergure dans le domaine des énergies renouvelables, pour lesquels les fonds de la Banque s'élèvent à 600 millions d'euros.

Cette coopération active sert de catalyseur pour attirer d'autres investisseurs étrangers dans notre économie.

Je saisis cette occasion pour adresser mes plus vifs remerciements :

- à la direction de la BERD, en particulier à sa Présidente, Madame Renaud-Basso,
- aux gouvernements et aux gouverneurs représentant les membres de la Banque,
- aux organisations et aux investisseurs qui travaillent avec la Banque,
- et à tous les membres du personnel de la Banque qui travaillent à la mise en œuvre des projets à nos côtés.

Chers amis,

Dans le cadre de la poursuite de nos réformes, nous nous réjouissons à la perspective de coopérer avec nos partenaires de développement, dont la BERD, dans les domaines suivants.

Tout d'abord, nous entendons renforcer le secteur privé pour assurer le développement économique durable de notre pays.

À cet égard, nous sommes parfaitement conscients que nos progrès futurs dépendent étroitement des processus de privatisation.

À cette fin, nous avons fixé des objectifs ambitieux au début de l'année en ce qui concerne la vente des parts de l'État dans les entreprises et la vente aux enchères publiques des parts d'entreprises stratégiques et de grandes banques.

Aujourd'hui, nous avons discuté avec la direction de la BERD des moyens de transformer la part de l'État dans ces entreprises et nous sommes convenus d'adopter un programme spécial à cet égard. La direction et le personnel de la Banque savent très bien que nos plans de privatisation sont ambitieux. Pour les mettre en œuvre, nous devons tirer des enseignements et faire appel à l'expertise de la Banque. Cette dernière s'est engagée à nous soutenir dans nos aspirations et nous sommes convenus d'élaborer une feuille de route dans ce sens.

L'introduction en bourse de 40 entreprises présentant une importance stratégique pour notre économie est notamment prévue.

Dans cette optique, nous mettrons en œuvre un vaste programme en collaboration avec la BERD.

Pour citer un exemple, nous coopérons activement avec la BERD pour privatiser les plus grandes banques de notre pays, à savoir la Banque industrielle et de construction d'Ouzbékistan et la Banque Asaka.

Nous avons par ailleurs lancé un programme spécial en coopération avec la BERD afin de faire un usage efficace des ressources naturelles de notre pays et d'attirer les investisseurs grâce aux technologies les plus récentes.

Nous avons également défini des objectifs ambitieux en matière de réduction de la pauvreté.

Pour les atteindre, nous entendons créer de nouvelles opportunités et conditions pour les entrepreneurs et les hommes et femmes d'affaires.

Pour ce faire, nous envisageons d'étendre notre coopération avec la Banque afin d'apporter un soutien financier aux petites et moyennes entreprises.

Nous avons également discuté de ces questions, en élaborant et en adoptant des plans ambitieux avec la Banque à cet égard.

Deuxièmement, nous multiplierons les projets de partenariat public-privé dans des domaines tels que les infrastructures, la médecine, l'éducation, les transports et l'environnement.

Nous lançons, pour la première fois dans notre pays, des projets en collaboration avec la Banque portant sur la gestion du réseau d'eau potable de Namangan et sur la construction d'une autoroute moderne reliant Tachkent à Samarcande.

Nous entendons développer le partenariat public-privé dans le tourisme, un secteur également très prometteur.

Je suis convaincu qu'en séjournant ici à Samarcande, vous pourrez vous rendre compte par vous-mêmes de l'énorme potentiel que possède notre pays sur le plan du tourisme.

Globalement, plus de 40 grands projets de partenariat public-privé dans les domaines de la santé, de l'éducation, des infrastructures, des transports et de l'énergie seront présentés lors de cette Assemblée annuelle.

Je suis certain que vous jugerez ces projets intéressants.

Troisième point : nous entendons accélérer le développement de l'économie verte, en particulier du secteur de l'énergie verte.

Nous avons l'intention d'augmenter la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité de 40 % d'ici 2030.

Bien entendu, les banquiers et les gouverneurs ici présents sont conscients que ce chiffre n'est pas négligeable. Pour l'Ouzbékistan, cela représente un montant important. Pour atteindre cet objectif, nous sommes en train de mettre en place une base solide pour la formation et nous nous dotons de l'expérience et de l'expertise nécessaires à cette fin. Et c'est avec notre peuple, avec vous et avec les investisseurs que nous mettrons en œuvre ce plan.

Dans cette optique, trois grandes centrales solaires d'une capacité totale de 1,2 gigawatt seront construites cette année avec le concours de la BERD.

Par ailleurs, la ville historique de Samarcande, qui accueille l'Assemblée d'aujourd'hui, fait partie depuis peu du Programme pour des villes vertes de la Banque.

Nous comptons sur le soutien de la Banque pour inclure nos villes telles que Noukous, Andijan, Boukhara et Namangan dans ce programme.

Quatrièmement, nous accordons une attention particulière à la poursuite du soutien à l'esprit d'entreprise des femmes dans le Nouvel Ouzbékistan et à la mise en place de l'égalité des chances pour les femmes afin qu'elles puissent mener à bien leurs idées et leurs initiatives.

Dans ce contexte, nos programmes visant à garantir l'accès des femmes à l'emploi et leur autonomisation économique, qui sont mis en œuvre en collaboration avec la Banque, méritent une attention particulière.

Nous continuerons à intensifier notre coopération avec la Banque afin de multiplier considérablement le nombre de projets de ce type.

Cinquième point : nous sommes disposés à réaliser, conjointement avec la Banque, de nombreux autres nouveaux projets portant sur les nouvelles technologies agricoles, la conservation de l'eau et la sécurité alimentaire.

J'estime que les projets de ce type seront bénéfiques à la fois pour la Banque et pour les investisseurs dans le contexte actuel de pénuries alimentaires croissantes à l'échelle mondiale.

Chers participants,

Nous sommes parvenus à la décision que le développement de la coopération en Asie centrale est l'une des initiatives de politique étrangère les plus prioritaires pour le Nouvel Ouzbékistan.

Aujourd'hui, l'Asie centrale est en passe de devenir un brillant exemple en termes de bon voisinage et de partenariat, grâce à la ferme volonté politique des dirigeants des pays de la région et à nos efforts soutenus.

En particulier, aux fins du développement des relations économiques avec nos voisins, nous avons créé des fonds d'investissement conjoints et lancé un certain nombre de grands projets dans les domaines de l'industrie, de l'énergie, des transports et de la gestion de l'eau.

Nous invitons la BERD et d'autres partenaires étrangers à participer activement à ces projets régionaux.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais conclure en insistant sur un dernier point. L'Assemblée annuelle internationale d'aujourd'hui offre une occasion historique de hisser la coopération entre la BERD et notre pays à un niveau supérieur.

Dans le même temps, je suis convaincu que les visites de représentants gouvernementaux de 71 pays à Samarcande donneront un élan considérable au lancement avec ces derniers de projets mutuellement bénéfiques.

Grâce à la présentation du potentiel d'investissement de l'Ouzbékistan faite aujourd'hui, vous avez pu constater en détail les grandes opportunités d'affaires que notre pays est en mesure d'offrir.

En outre, de nouveaux projets vous seront présentés en détail lors des séances et discussions organisées dans le cadre de l'Assemblée annuelle.

Je suis convaincu que chaque participant à l'Assemblée aura l'occasion de découvrir de nouvelles pratiques commerciales en Ouzbékistan. Nous mettrons en place les conditions nécessaires à cette fin.

En outre, l'histoire riche et ancienne de notre pays, son patrimoine culturel unique et son peuple hospitalier et sincère vous laisseront une impression inoubliable. Je suis certain qu'il en sera ainsi, car vous avez pu constater sur place, à Samarcande, l'hospitalité et la générosité de notre peuple.

Je vous souhaite à tous santé et bonheur, bonne chance dans vos entreprises et plein succès pour cette Assemblée annuelle.

Je vous remercie de votre attention.

DISCOURS D'OUVERTURE DE M. MAGNUS BRUNNER, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

Excellences, Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

C'est un véritable honneur pour moi de m'adresser à vous en tant que Président du Conseil des gouverneurs et de vous accueillir toutes et tous, et en particulier notre invité d'honneur, Son Excellence le Président Mirziyoyev, à la 32^e Assemblée annuelle de la BERD.

Je vous remercie de nous avoir fait part de votre point de vue sur la situation et les évolutions socio-économiques en Ouzbékistan. En tant qu'actionnaires de la BERD, nous sommes disposés à soutenir l'Ouzbékistan conformément au mandat de la Banque.

Seulement, les activités de la BERD et d'autres institutions financières internationales ne peuvent pas à elles seules protéger les pays contre les agressions les plus brutales que l'Europe ait connues depuis 1945.

Cela fait plus d'un an que la Russie a lancé une guerre d'agression non provoquée et injustifiable contre son voisin, l'Ukraine, portant ainsi directement atteinte à l'ordre international fondé sur des règles.

Plus d'un an de souffrance humaine. Plus d'un an que les missiles et les drones pleuvent sur la population civile, les infrastructures et les entreprises ukrainiennes.

Au nom de tous les actionnaires, je tiens à saluer chaleureusement le déploiement par la Banque de 1,7 milliards d'euros en faveur de l'Ukraine en 2022. La BERD a accompli un travail remarquable en accordant un tel degré de soutien à un pays agressé, faisant de lui, à juste titre, le principal pays d'opérations et manifestement la priorité absolue de l'institution. Nos discussions de demain porteront essentiellement sur les modalités de soutien à l'Ukraine pour les années à venir. J'ai donc le plaisir d'annoncer que le gouverneur représentant l'Ukraine sera le premier à prendre la parole, depuis Kyiv, lors de la séance plénière de demain.

Nos amis ukrainiens comprennent également la nécessité de conserver notre perspective mondiale. Aucun compromis n'est fait entre l'appui aussi important que possible de la BERD à l'Ukraine, en coopération et en coordination avec ses pairs, et la contribution qu'elle apporte à un programme de développement durable plus vaste et en constante évolution, en tirant parti de son modèle économique unique mettant l'accent sur le secteur privé.

Il s'agit de l'objectif que le monde s'est engagé à atteindre d'ici à 2030, soit dans seulement sept ans. C'est pourquoi j'espère que nous pourrions adopter ensemble une décision sur l'élargissement limité et progressif du champ d'action géographique de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak, un projet en gestation depuis de nombreuses années.

La BERD est bien placée pour poursuivre simultanément ces deux objectifs fondamentaux en raison de la position forte qu'elle occupe aujourd'hui. À ce titre, je rends hommage à la Présidente, Odile Renaud-Basso, qui a dirigé la BERD pendant la pandémie et qui a joué un rôle de premier plan dans la mobilisation de la communauté internationale en faveur de l'Ukraine.

Avant d'aborder l'objet de nos discussions de demain, il convient de rappeler les réalisations de la Banque depuis notre dernière Assemblée annuelle, tenue à Marrakech en mai 2022.

Chère Odile, la Banque a continué, sous votre direction, à produire des résultats solides au titre du Cadre stratégique et capitalistique actuel, approuvé par les gouverneurs en 2020.

Le Plan de mise en œuvre de la stratégie qui figure à l'ordre du jour de notre Assemblée, plus tard dans la journée, témoigne du travail remarquable qui a été accompli dans les domaines clés que sont la transition numérique, la dimension du genre, l'égalité des chances, et bien entendu, la mobilisation de financements privés pour répondre à l'urgence climatique qui pèse sur notre planète. Point essentiel, l'année dernière, la Banque a de nouveau atteint l'objectif qu'elle s'était fixé de consacrer plus de la moitié de ses investissements annuels à des projets en faveur de la transition vers une économie verte.

C'est de nous, en tant qu'actionnaires et donateurs, que dépend la pérennité de ce soutien à l'Ukraine et à d'autres régions d'opérations. Les réunions annuelles des donateurs, tenues hier, ont permis de dégager une compréhension commune des besoins et des priorités les plus urgents. Nous devons de toute évidence travailler de concert sur cette question.

Demain, lors de notre séance plénière, je vous inviterai à formuler, en qualité de gouverneurs, des orientations stratégiques sur les moyens par lesquels les actionnaires peuvent apporter un soutien optimal à la Banque dans sa mission fondamentale, à savoir répondre à la fois aux besoins immédiats et urgents et remédier aux lacunes en matière de transition à long terme.

Madame la Présidente, lors de votre campagne à la présidence de cette institution, vous avez mis l'accent sur les points A, B et C :

- A pour *agility* (agilité), atout que la Banque a amplement démontré et qu'elle n'a cessé de renforcer.
- B pour *building back better* (reconstruire en mieux), stratégie qui, à l'époque, faisait référence à la pandémie, mais qui est plus que jamais d'actualité dans le cadre de notre soutien à l'Ukraine.
- C pour *clients and countries* (clients et pays), qui restent au centre de toutes nos activités.

Rien de tout cela ne serait possible sans la contribution exceptionnelle des membres du personnel de la Banque. À ce titre, j'aimerais les remercier, au nom de tous les gouverneurs et actionnaires, pour le travail extraordinaire qu'ils accomplissent.

Le thème de l'Assemblée annuelle 2023, « Investir dans la résilience », résume très bien notre ambition de porter à un niveau supérieur le partenariat entre la BERD et ses actionnaires.

Madame la Présidente, chère Odile, au nom de tous les gouverneurs, je vous remercie, ainsi que votre personnel dévoué, pour tous vos efforts passés, présents et futurs à l'appui du mandat de la Banque. Chère Odile, je salue la qualité de votre leadership. Nous nous réjouissons à l'idée de recueillir vos points de vue sur les enjeux qui nous attendent.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention.

DISCOURS D'OUVERTURE DE MME ODILE RENAUD-BASSO, PRÉSIDENTE DE LA BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour vos aimables paroles de soutien à l'égard de la BERD et de notre partenariat. Nous sommes ravis que notre Assemblée annuelle se tienne en Ouzbékistan, en votre présence.

Excellences,

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Chers collègues,

Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à l'Assemblée annuelle et au Forum des affaires 2023 de la BERD. Je suis heureuse de vous accueillir dans la ville historique de Samarcande, l'un des joyaux de l'Asie centrale.

Cette région retrouve son rôle historique de maillon essentiel sur la route de la soie permettant de relier l'Orient et l'Occident. L'Ouzbékistan dans son ensemble est désormais une destination majeure pour les investissements.

Nous nous félicitons du rôle de la BERD dans la relance de l'intérêt des investisseurs internationaux pour le pays depuis 2017. L'accélération des réformes visant à ouvrir l'économie, à développer le secteur privé et à favoriser la transition vers une économie verte permettra, à l'évidence, d'attirer un volume plus important d'investissements étrangers.

L'organisation de notre événement à Samarcande est un moyen pour nous de mettre en avant tout ce que nous avons fait ensemble et de témoigner de l'engagement de la Banque à l'égard du programme de réforme de l'Ouzbékistan.

Je tiens à remercier le président et tous nos partenaires ici présents pour leur soutien dans la préparation de cette semaine – et, de manière générale, pour que les activités menées par la BERD en Ouzbékistan soient couronnées de succès.

Grâce à notre partenariat, nous avons investi plus de 3 milliards d'euros dans le pays au cours des six dernières années, dont plus de 800 millions d'euros pour la seule année dernière.

Parmi les plus belles illustrations de ce succès, nous pouvons citer les trois centrales solaires capables de générer près de 900 mégawatts d'énergie, dont nous avons annoncé le financement le mois dernier.

Autre exemple, les deux centrales éoliennes à Boukhara qui permettront de générer 1 gigawatt d'énergie et qui représentent le plus grand projet d'énergie renouvelable jamais réalisé par la Banque dans l'ensemble de ses régions.

Sans notre expérience de longue date, notre connaissance au plus près du terrain, notre mandat unique et la priorité accordée au secteur privé et aux réformes de politiques publiques qui font notre réputation, nous n'aurions pas été en mesure d'obtenir ces résultats, et bien d'autres ailleurs.

Ces caractéristiques constituent des atouts puissants que la Banque peut mettre au service de ses pays d'opérations actuels et de nouvelles régions, si vous l'acceptez.

Ces atouts – et la BERD elle-même – sont plus pertinents, plus sollicités et plus importants que jamais.

Nous traversons une période marquée par des tensions géopolitiques alarmantes. Le monde est confronté, au même titre que nos pays d'opérations, à de nombreuses crises : la pandémie, les répercussions dramatiques de la guerre contre l'Ukraine et les crises énergétique et alimentaire qui en résultent. Les pressions inflationnistes ne font que renforcer ces difficultés.

Nous avons apporté une réponse rapide et efficace. L'année dernière, nous avons atteint le niveau record de 13 milliards d'euros d'investissements. Plus important encore, c'est l'impact significatif de ces investissements. De ce point de vue, nos performances dans les trois objectifs stratégiques définis lors de l'Assemblée annuelle 2020, quand vous m'avez élue à la présidence de la Banque, sont claires.

Permettez-moi de les aborder un par un :

Premièrement, une Banque verte

Nous avons investi un montant record de 6,4 milliards d'euros l'an dernier dans le vert. Pour la deuxième année consécutive, nous avons atteint notre objectif de consacrer la moitié de notre volume d'investissements au financement vert.

Un autre engagement tenu : l'alignement de l'intégralité de nos activités sur les objectifs fixés par l'Accord de Paris avant fin 2022.

Et un fait marquant à mes yeux : le rôle de premier plan que la BERD joue dans le volet énergie du programme égyptien novateur NWE (nexus eau-énergie-alimentation), et le soutien apporté par les leaders mondiaux en faveur de ce programme lors de la COP 27. Nombre

d'entre vous ici présents ont contribué à la mise en place de ce partenariat prometteur de financements publics et privés en vue d'une transition juste.

Deuxièmement, une Banque soucieuse du genre et de l'égalité des chances

Les activités prenant en compte la dimension du genre représentaient 37 % de nos projets l'année dernière, soit une part nettement supérieure à notre objectif.

Le nombre de projets associés à un objectif favorisant l'inclusion a également doublé d'une année sur l'autre, l'accent étant mis sur les compétences et l'emploi.

En outre, la préservation des moyens de subsistance et du capital humain a été un autre élément clé de notre réponse à la guerre de la Russie contre l'Ukraine.

Enfin, une Banque soutenant la transition numérique

Notre approche visant à accélérer cette transition, approuvée il y a moins de 18 mois, produit aujourd'hui des résultats concrets dans l'ensemble de nos régions.

L'année dernière, elle s'est traduite par 36 investissements signés, 50 projets de politiques publiques lancés et des services de conseil fournis à plus de 800 PME.

En parallèle de ces réalisations, nous avons emménagé dans notre nouveau siège, dont les qualités environnementales témoignent de notre engagement en faveur du développement durable.

À titre personnel, je tiens à ajouter que je suis très heureuse d'avoir eu le privilège d'accueillir le roi Charles III, au mois de mars, pour l'inauguration officielle de nos nouveaux locaux, installés dans l'un des bâtiments les plus écologiques d'Europe. Le roi s'est montré très impressionné par la diversité de notre personnel lors de sa visite. La diversité constitue un atout majeur de la Banque.

J'aimerais par ailleurs saluer l'engagement et le dévouement dont ont fait preuve nos équipes au cours de l'année écoulée. Nous devons être fiers du travail remarquable réalisé par la Banque sur les trois continents où nous opérons.

L'agression de la Russie contre l'Ukraine a mis la Banque et notre mission à rude épreuve, et continuera à façonner une grande partie de nos activités au cours des années à venir. Il s'agit d'une attaque contre les valeurs communes qui sont à la base de la BERD. Cette guerre continue de faire de nombreuses victimes et de causer des destructions importantes. Elle met à mal et déstabilise de nombreuses économies. De plus, elle crée un climat de grande incertitude, notamment ici, en Asie centrale.

L'Assemblée annuelle et le Forum des affaires 2023 sont organisés sous la bannière « Investir dans la résilience ». La résilience du peuple ukrainien est une source d'inspiration pour moi. C'est ce qui m'a le plus marquée lors de mes deux visites à Kiev ces derniers mois. Malgré les bombardements, malgré les risques, malgré la peur et les traumatismes, la vie suit son cours. Le pays se montre uni autour d'un objectif commun, celui de la liberté, qui laissera place à l'avenir à celui de la reconstruction.

Nous avons aidé l'Ukraine à maintenir l'éclairage et le chauffage des foyers et des entreprises ainsi que la circulation des trains, à réparer les dégâts causés par la guerre et à préserver le capital humain, pour ne citer que quelques exemples. Nous avons déjà déployé 1,7 milliard d'euros l'année dernière, et nous avons mobilisé 200 millions d'euros supplémentaires auprès de nos banques partenaires. Nous nous sommes engagés à verser au moins 3 milliards d'euros sur la période 2022-23. Et nous entendons bien le faire.

Les conséquences destructrices de la guerre se sont fait sentir au-delà des frontières du pays : notre réponse au conflit également va au-delà de l'Ukraine. Nous avons soutenu la sécurité énergétique dans les Balkans occidentaux et en Moldavie, la sécurité alimentaire au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, la connectivité en Asie centrale et l'accès aux marchés de capitaux en Europe orientale.

Encore une fois, nous n'aurions pas été en mesure de mener à bien toutes ces activités sans votre soutien – et sans les généreuses contributions financières de nos donateurs.

Nous continuerons à appuyer l'Ukraine cette année et dans la durée. Nous maintiendrons notre soutien tant que la guerre se poursuivra et lors de la reconstruction de l'Ukraine, dans le cadre de son processus d'adhésion à l'Union européenne. Le meilleur moyen de mettre en œuvre ce soutien sera l'un de nos sujets de discussion de demain.

Un soutien renforcé à l'Ukraine nous permettra de conserver notre capacité d'action dans l'ensemble de nos régions. Cela concerne par exemple notre réponse aux terribles tremblements de terre qui ont frappé la Türkiye au début de l'année.

Je tiens à souligner que, dans toutes nos régions, la BERD est plus sollicitée et plus importante que jamais. Les atouts de la BERD ne sont plus à démontrer : notre expérience de longue date, notre connaissance au plus près du terrain, notre mandat unique et la priorité accordée au secteur privé et aux réformes de politiques publiques qui font notre réputation.

Grâce à votre soutien et à celui de nos actionnaires, notre objectif est que la Banque soit pleinement équipée pour la mission qui l'attend. Et de vous apporter ainsi la valeur la plus importante possible. Ainsi qu'un intérêt aussi important que possible pour toutes nos régions.

Nous devons les soutenir. Il est de notre devoir de faire tout ce qui est en notre pouvoir à cette fin.

DÉCLARATIONS DES GOUVERNEURS

DÉCLARATION COMMUNE DE MME ELKE KALLENBACH, GOUVERNEURE SUPPLÉANTE PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT L'ALLEMAGNE, ET DE MME MURIEL LACOUE-LABARTHE, GOUVERNEURE SUPPLÉANTE PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LA FRANCE

Les gouverneurs de la BERD se retrouvent les 17 et 18 mai 2023 à Samarcande, dans le cadre de leur Assemblée annuelle, afin de discuter de la poursuite du soutien de la Banque à l'Ukraine et de s'entendre sur ses modalités. Ils examineront également les différentes étapes permettant l'élargissement limité et progressif du champ géographique des activités de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. Il s'agit de décisions historiques pour la Banque, qui découlent l'une comme l'autre de la ferme conviction de la nécessité de répondre à la guerre illégale et injustifiable déclenchée sans la moindre provocation par la Russie contre l'Ukraine pour satisfaire ses ambitions. Nous devons en outre veiller à l'existence d'un cadre financier et juridique approprié et moderne permettant à la BERD de faire face aux défis qui l'attendent, en continuant notamment à appliquer des principes de saine gestion bancaire. Soulignons que l'augmentation de capital envisagée donnerait à la BERD la possibilité de s'impliquer très fortement aux côtés de l'Ukraine, sans que ce soit au détriment des perspectives sur le long terme pour les autres pays d'opérations actuels et à venir. Elle lui permettrait également de s'acquitter de ses missions opérationnelles, notamment dans le cadre de son programme vert.

Concernant la Résolution BG32/3 du Conseil des gouverneurs : Appui à la résilience et à la reconstruction en Ukraine

La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine est entrée dans sa deuxième année. La BERD a réagi très tôt et avec beaucoup de détermination, mobilisant tous ses moyens pour venir en aide à l'Ukraine, un pays membre de longue date de la Banque, très apprécié, victime d'une agression brutale et acharnée. Nous félicitons l'ensemble du personnel de la BERD, et notamment les membres ukrainiens de celui-ci, pour le travail très compétent qu'il effectue sans relâche sous la direction de la Présidente, Odile Renaud-Basso, et de son équipe. Nous condamnons fermement la violente guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Nous exigeons de la Russie qu'elle retire sans condition ses forces et son matériel militaire d'Ukraine et qu'elle respecte pleinement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de son voisin. Nous condamnons également l'implication du Bélarus dans l'agression militaire russe.

Nous restons déterminés à favoriser la coopération internationale face aux difficultés économiques engendrées dans le monde par la guerre menée par la Russie et l'instrumentalisation par cette dernière de l'alimentation et de l'énergie, dont les effets sont ressentis de manière disproportionnée par les pays à revenu faible et intermédiaire et par les groupes vulnérables.

La guerre contre l'Ukraine constitue une menace pour la sécurité et une catastrophe humanitaire qui entraîne également des perturbations économiques majeures. La BERD a joué un rôle déterminant dans la mobilisation de ressources financières destinées à maintenir les principales infrastructures civiles ukrainiennes en état de fonctionnement, malgré les attaques incessantes. Le Cadre de résilience et de subsistance mis en place par la Banque apporte un soutien à la population ukrainienne et aux pays de la région touchés par la guerre.

Concernant les opérations futures en Ukraine, la BERD dispose de connaissances et d'outils exclusifs, qu'elle peut mettre en œuvre dans divers domaines, secteurs économiques et lieux géographiques, aussi bien en temps de guerre que lors de la future phase de reconstruction. Cette mise en œuvre se fera conformément à son mandat et dans le respect des principes d'une saine gestion bancaire, ainsi qu'en application des recommandations figurant dans l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement. Soumise à l'approbation de la présente Assemblée annuelle, la Résolution BG32/5 est un exemple de l'action menée à cet égard. Elle propose de transférer au Conseil d'administration la fixation de la limite statutaire quant à l'utilisation du capital, actuellement prévue à l'article 12.1 de l'Accord portant création de la Banque.

L'Assemblée annuelle est une occasion d'envoyer des signaux politiques forts de la volonté des actionnaires de soutenir la BERD sur le long terme et de signifier clairement quelles sont les attentes desdits actionnaires vis-à-vis de la Banque. À cet égard, le document de procédure préparé par la direction devrait préciser les choses et permettre au Conseil d'administration de soumettre une proposition concrète au moins deux mois avant la date limite fixée pour la décision du Conseil des gouverneurs concernant une augmentation du capital d'ici la fin de cette année. Nous appelons tous les actionnaires à faire preuve d'unité et de volonté politique, en soutenant la Résolution du Conseil des gouverneurs sur la voie à suivre en Ukraine, en tenant compte de l'architecture internationale existante et, en particulier, de la nécessité de coordonner le soutien à ce pays.

Concernant la Résolution BG32/4 du Conseil des gouverneurs : Élargissement limité et progressif à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak

Lors de la dernière Assemblée annuelle, en 2022, le Conseil des gouverneurs a adopté une approche en deux étapes concernant l'élargissement du champ d'action géographique de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. Il a donné son approbation de principe à un élargissement limité et progressif, en demandant au Conseil d'administration, « *compte tenu de l'impact de la guerre contre l'Ukraine et de la réponse de la Banque, de reconfirmer qu'un élargissement limité et progressif à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak ne remettrait pas en cause l'aptitude de la Banque à appuyer ses pays d'opérations actuels, ne compromettrait pas sa note de crédit AAA et ne conduirait pas à une demande de contributions supplémentaires au capital* ».

Les travaux de recherche et d'analyse menés par la direction de la BERD montrent sans ambiguïté que la Banque dispose de ressources suffisantes pour un tel élargissement progressif, qui ne nécessitera pas d'engager des moyens considérables, en particulier sur le moyen terme.

Qui plus est, il existe aujourd'hui de nouveaux arguments, apparus depuis la précédente Assemblée annuelle de mai 2022, en faveur de l'expansion géographique envisagée.

- i) Concernant la BERD elle-même, sa crédibilité sort renforcée d'une telle entreprise de portée géostratégique, fruit de presque quatre années de travail intensif.
- ii) Concernant les futurs nouveaux pays d'opérations, les instruments de la BERD en faveur de la transformation énergétique, de la lutte contre le changement climatique et du développement durable sont d'autant plus importants que ces pays sont eux aussi touchés par les conséquences économiques de la guerre livrée par la Russie à l'Ukraine.
- iii) Concernant les actionnaires actuels, l'accent mis aujourd'hui sur la sécurité mondiale et la démocratie renforce la dynamique en faveur de l'élargissement. Une telle évolution demande des relations politiques et économiques plus étroites entre les actuels pays d'opérations de la BERD et la région Afrique dans son ensemble.

Dans la pratique, par rapport aux investissements en Ukraine, l'élargissement limité et progressif du champ d'action géographique de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak se ferait selon un calendrier très différent et à une échelle nettement inférieure, signe manifeste de l'importance capitale de l'Ukraine pour la BERD.

Nous espérons que cette résolution bénéficiera du large soutien nécessaire à l'enclenchement des procédures parlementaires de ratification permettant son adoption définitive.

Rappelant notre engagement fort en faveur de l'ambitieux programme de la BERD

Forts de ce qui précède, nous félicitons la BERD et nous nous réjouissons de voir que celle-ci a désormais mis l'intégralité de ses activités en conformité avec l'Accord de Paris. Ceci dit, nous attendons de la Banque qu'elle maintienne ses ambitions au même niveau, en concertation avec les autres banques multilatérales de développement, concernant tous les aspects de son programme stratégique, et qu'elle poursuive le travail récemment entamé en faveur de la biodiversité. L'examen prévu de la politique énergétique est à cet égard bienvenu, l'hiver 2022-23 ayant montré à quel point ce secteur était important.

À l'heure où la Banque élabore un programme ambitieux, clairement soutenu par ses actionnaires, il convient également de ne pas oublier, dans le contexte inflationniste actuel, les engagements pris en 2022 en faveur d'une gestion prudente de l'évolution des coûts dans le cadre du Plan de mise en œuvre de la stratégie.

Pour conclure, nous estimons que cette Assemblée annuelle de Samarcande constituera un événement fort dans l'histoire de la BERD, ouvrant la voie à une deuxième augmentation de son capital et confirmant un nouvel élargissement de son champ d'action géographique. Les résolutions soumises au Conseil des gouverneurs représentent un équilibre à la fois constructif et ambitieux, conforme à nos stratégies tant à court et moyen terme qu'à long terme et reflétant l'unité et la détermination des actionnaires de la Banque.

DÉCLARATION DE M. VAHE HOVHANNISYAN, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT L'ARMÉNIE

Je voudrais souhaiter la bienvenue à tous les participants à la présente Assemblée et remercier le gouvernement ouzbek de nous accueillir en cette belle ville de Samarcande et de sa grande hospitalité.

Permettez-moi de remercier sincèrement la BERD pour la coopération productive mise en place dans divers secteurs, tant publics que privés. En effet, les efforts déployés par la BERD pour relever les défis dans ces circonstances difficiles et incertaines et les résultats qu'elle a obtenus dans ses pays d'opérations, y compris la République d'Arménie, sont impressionnants.

Nous espérons que la Banque poursuivra sa politique proactive en s'engageant de plus en plus dans le secteur privé et qu'elle continuera à nous accompagner dans nos réformes clés et dans le développement de nos infrastructures afin d'améliorer le potentiel économique et les moyens de subsistance de notre population.

Nous avons évoqué les conséquences tragiques de la guerre en Ukraine lors de cette session. Nous ne saurions trop insister sur la nécessité de parvenir à la paix dans la région. Je voudrais appeler votre attention sur le fait que la République d'Arménie subit une agression continue de la part de l'Azerbaïdjan. De plus, la rhétorique officielle de l'Azerbaïdjan est faite de menaces constantes de recours à la force. Soulignant la nécessité de condamner partout l'agression sous toutes ses formes, je voudrais remercier tous les pays présents à cette table qui ont exprimé clairement leur position sur l'agression perpétrée contre le territoire souverain de la République d'Arménie et qui soutiennent les efforts que nous faisons pour parvenir à la paix dans le Caucase du Sud. Nous pensons également que l'implication accrue de la BERD dans des initiatives et des projets régionaux aidera à surmonter les défis auxquels nous sommes actuellement confrontés.

Chers collègues, cela étant dit, nous attendons de la Banque qu'elle soit cohérente dans sa réponse aux agressions partout dans sa région d'opérations.

En conclusion, j'espère que lorsque nous nous retrouverons en Arménie l'an prochain pour l'Assemblée annuelle 2024, tous les conflits relèveront du passé et que nous pourrons débattre de manière constructive des moyens de construire et de renforcer nos plans de coopération et d'intégration afin d'atteindre nos objectifs communs.

DÉCLARATION DE MME KATHERINE TUCK, GOUVERNEURE SUPPLÉANTE PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT L'AUSTRALIE

J'ai le plaisir de faire cette déclaration à l'occasion de la 32^e Assemblée annuelle de la BERD, au nom du Trésorier australien, qui ne peut être parmi nous aujourd'hui à Samarcande. J'aimerais remercier le gouvernement ouzbek d'accueillir cette Assemblée annuelle de la

Banque, ainsi que les membres de notre bureau de représentation (la Corée, la Nouvelle-Zélande et l'Égypte) pour leur soutien et leur collaboration tout au long de l'année.

Je dois pour commencer souligner que l'invasion de l'Ukraine par la Russie continue d'avoir de très lourdes conséquences humanitaires et des répercussions néfastes pour l'économie mondiale. Nous tenons à exprimer notre compassion envers les victimes de cette guerre injustifiée et déclenchée sans la moindre provocation, ainsi que notre totale solidarité avec le peuple d'Ukraine. Nous réitérons notre appel en faveur d'une résolution rapide et pacifique de ce conflit, par des voies diplomatiques, ainsi que d'une coopération internationale et d'un multilatéralisme renforcés, afin de prévenir les divisions et de préserver la prospérité.

La BERD est un élément de la coopération internationale et du multilatéralisme. L'Australie félicite la Banque pour le soutien qu'elle apporte à l'Ukraine et à ses voisins, comme en témoigne son engagement à investir dans la région 3 milliards d'euros sur deux ans, répartis globalement à égalité entre ses propres fonds et des contributions de donateurs. La Banque a su faire face à des circonstances exceptionnelles avec agilité et inventivité.

L'Australie encourage la Banque à continuer de mettre à profit ses vastes compétences, son modèle économique original, son expérience et ses liens avec l'Ukraine pour fournir à ce pays le soutien dont il a besoin, en temps de guerre, puis pendant la période de reconstruction. L'Australie est favorable à la procédure proposée pour convenir du champ d'action de la Banque en Ukraine et envisager une éventuelle augmentation de capital. J'attends avec impatience le rapport du Conseil d'administration sur l'appui de la BERD à l'Ukraine, en vue d'une décision d'ici fin 2023. La BERD a à cet égard un rôle crucial à jouer dans les différentes initiatives internationales, en collaboration et en concertation avec d'autres.

L'Australie se félicite également de la confirmation de la décision prise par le Conseil des gouverneurs lors de l'Assemblée annuelle de 2022 concernant un élargissement limité et progressif des activités à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. La Banque apportera à terme à de nouveaux pays d'opérations son modèle original, caractérisé notamment par l'accent mis sur le secteur privé, le pluralisme et l'égalité des chances. L'effort en faveur de l'Ukraine et des autres pays touchés ne doit toutefois pas s'en trouver diminué pour autant.

Nous sommes très heureux de pouvoir apporter notre soutien à la proposition de modification de l'Accord portant création de la Banque destinée à assouplir la gestion du capital, émise par la BERD à la suite de l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement demandé par le G20. Nous suivrons avec intérêt l'évolution de ces travaux à mesure que la Banque progressera résolument dans cette voie. Nous l'invitons instamment à ne pas relâcher ses efforts sur ce point.

L'Australie aimerait également saisir cette occasion pour saluer les résultats de la Banque en 2022. Les investissements annuels de la BERD ont atteint un niveau record, à plus de 13 milliards d'euros, dont 50 % dans la transition vers une économie verte. Nous aimerions

remercier toutes les personnes ayant participé au remarquable travail effectué, dans les bureaux locaux comme au siège, tout au long de cette année difficile.

DÉCLARATION DE M. HARALD WAIGLEIN, GOUVERNEUR SUPPLÉANT REPRÉSENTANT L'AUTRICHE

J'aimerais tout d'abord remercier l'Ouzbékistan d'accueillir cette 32^e Assemblée annuelle de la BERD et exprimer notre gratitude et adresser nos compliments à tous ceux et celles qui ont contribué à sa réalisation. Nous sommes ravis de nous retrouver cette année à Samarcande, l'une des cités antiques d'Asie centrale. Située au carrefour des cultures, cette ville est un point de rencontre depuis des millénaires. Le choix du lieu traduit clairement toute l'importance de la région et souligne l'engagement fort de la BERD à ses côtés.

J'aimerais saisir l'occasion qui m'est donnée ici pour féliciter la Présidente Odile Renaud-Basso et toute son équipe de l'excellent travail réalisé par la Banque. La constance de la direction de la BERD a permis à la Banque de garder le cap en ces temps agités de crise mondiale. Nous nous félicitons du niveau record atteint par les investissements annuels de la Banque, à 13,1 milliards d'euros, répartis sur 431 opérations dans 35 pays et destinés à 74 % au secteur privé. Nous sommes bien conscients que les pertes nettes de la Banque en 2022, soit 1,1 milliard d'euros, doivent être examinées dans le contexte économique mondial extrêmement délicat qui prévaut depuis le début de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine.

L'Union européenne et ses États membres condamnent fermement la brutale guerre d'agression déclenchée par la Russie contre l'Ukraine. Nous exigeons de la Russie qu'elle cesse immédiatement ses actions militaires, qu'elle retire sans condition ses forces et son matériel militaire d'Ukraine et qu'elle respecte pleinement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de son voisin. Nous condamnons également l'implication du Bélarus dans l'agression militaire russe.

L'Autriche se félicite vivement de la réponse prompte et globale apportée par la BERD à la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine. Nous approuvons par conséquent totalement le train de mesures en faveur de la résilience adopté par la Banque afin d'aider les personnes, les entreprises et les pays touchés par cette guerre. Les institutions financières internationales comme la BERD sont des acteurs clés dans la phase actuelle visant à maintenir en service les principales infrastructures du pays. Étant donné son histoire et sa présence sur le terrain, la BERD, aux côtés d'autres institutions analogues, comme la Banque mondiale, sera un partenaire solide et très compétent pour mener à bien une reconstruction verte et durable, fondée sur l'état de droit et des normes exigeantes en matière de gouvernance.

Concernant le débat sur l'optimisation de l'adéquation des fonds propres de la Banque, nous insistons vivement sur la nécessité pour la BERD de conserver sa note AAA, confirmée en 2022 par les trois grandes agences de notation. Il est de la plus haute importance d'éviter

toute baisse de cette note, qui entraînerait une augmentation du coût du financement et pourrait, dans le pire des cas, empêcher la BERD d’octroyer des prêts à des pays emprunteurs nécessitant un soutien. Dans une perspective d’avenir, l’augmentation du capital libéré est de loin, nous en convenons, le moyen le plus efficace de répondre au besoin qu’a la Banque d’être soutenue par ses actionnaires. La taille et la structure de cette augmentation devront être déterminées après une évaluation précise de ses besoins financiers. Nous sommes prêts à discuter plus en détail des différentes options et des différents scénarios.

Pour accroître la souplesse et l’efficacité de la Banque au niveau de sa démarche stratégique visant à favoriser la résilience et la reconstruction en Ukraine et dans les pays voisins, l’Autriche, d’ordinaire très prudente en matière de modification des paramètres financiers, est prête à appuyer la suppression de la limite statutaire imposée à l’utilisation du capital figurant dans l’Accord portant création de la Banque, pour confier au Conseil d’administration la responsabilité de la déterminer.

Nous nous félicitons par ailleurs de la réaction de la BERD à la suite du violent séisme qui a frappé le sud et le centre de la Türkiye, ainsi que le nord et l’ouest de la Syrie. La décision de la BERD d’investir un montant pouvant atteindre 1,5 milliard d’euros en Türkiye sur les deux prochaines années constitue une mesure importante permettant de répondre aux besoins immédiats et d’encourager la résilience sur le long terme de cette région. Les spécificités de la Banque lui permettent de forger avec le secteur privé des partenariats solides, qui peuvent avoir pour effet de multiplier les retombées de ses financements.

L’Autriche est également favorable à un élargissement limité et progressif des activités de la BERD à l’Afrique subsaharienne et à l’Irak. Compte tenu de la guerre qui y a été déclenchée par la Russie, un tel élargissement ne doit cependant en aucune manière compromettre ou remettre en question la capacité de la BERD à soutenir l’Ukraine ou d’autres pays d’opérations actuels. Il est également important que la BERD se concentre sur les points forts qui lui sont propres et agisse en complémentarité et en coordination avec les institutions financières internationales déjà actives dans la région. Nous sommes par conséquent favorables en principe à la modification de l’article premier de l’Accord portant création de la Banque, sous réserve de son approbation par notre parlement.

Tout en se montrant à la hauteur de graves défis mondiaux, la Banque suit son Plan de mise en œuvre de la stratégie 2023-25, destiné à favoriser la poursuite de la réalisation de son mandat, afin de permettre aux pays bénéficiaires de se doter d’économies de marché durables. Des progrès ont été enregistrés concernant les priorités stratégiques (économie verte, numérique et inclusive en matière de genre) telles que définies par le Cadre stratégique et capitalistique. La Banque a réussi à faire passer à 37 % en 2022 la part des projets associés à la dimension du genre – un bon résultat qui ne doit pas faire faiblir nos ambitions dans ce domaine. Les investissements dans l’économie verte ont atteint 50 % du total des financements en 2022. Nous nous réjouissons également de l’accent mis sur la promotion de l’égalité des chances et l’égalité des genres, ainsi que de l’augmentation sensible, l’an dernier, des investissements

dans la numérisation. L'accès en toute égalité aux opportunités économiques fait partie intégrante d'un développement durable et fondé sur le marché.

On ne peut que féliciter la BERD d'avoir réussi – malgré son engagement massif en Ukraine – à atteindre son objectif de mise en conformité totale de ses opérations avec l'Accord de Paris avant la fin de l'année 2022. La BERD doit néanmoins s'efforcer sans relâche d'améliorer sa méthodologie et être toujours plus ambitieuse. Une banque verte est confrontée à des risques pour sa réputation différents de ceux qui menacent un établissement qui ne s'est pas aligné sur l'Accord de Paris. Il est crucial que les institutions financières internationales coordonnent leurs méthodologies de mise en conformité avec cet accord, sans oublier de se doter de lignes de conduite et de définitions spécifiques au secteur.

Permettez-moi, pour conclure, de réitérer notre confiance dans la Banque et de remercier une nouvelle fois la direction et l'ensemble du personnel pour l'excellent travail accompli en cette période particulièrement difficile, la plus délicate, probablement, de toute l'histoire de la BERD. Nous sommes persuadés que la Banque jouera demain un rôle crucial dans une reconstruction verte et durable de l'Ukraine, ainsi que dans une transition juste et respectueuse de l'environnement dans l'ensemble de ses régions d'opérations.

DÉCLARATION DE M. MIKAYIL JABBAROV, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT L'AZERBAÏDJAN

C'est pour moi un honneur que d'être des vôtres aujourd'hui et je remercie sincèrement la BERD d'avoir organisé cette 32^e Assemblée annuelle de son Conseil des gouverneurs. Je voudrais en outre saisir cette occasion pour remercier également la République d'Ouzbékistan pour son hospitalité et son chaleureux accueil.

Nous entretenons un partenariat solide et durable avec la BERD depuis 31 ans et pouvons dire que le succès de notre transition vers une économie de marché est aussi celui de la BERD. La Banque a, à ce jour, investi 3,5 milliards d'euros dans 187 projets mis en œuvre dans notre pays. La valeur du portefeuille actuel de projets que la BERD appuie en Azerbaïdjan s'établit à plus de 844 millions d'euros.

Je suis ravi de constater le rôle particulier que la BERD joue pour ce qui est d'aider notre pays à devenir un « pays écologiquement propre et à croissance verte », ce qui est l'une des priorités de notre politique de développement socioéconomique à l'horizon 2030. Ainsi, l'an dernier, nous avons signé deux importants projets destinés à assurer un développement vert durable de la ville de Ganja, deuxième ville d'Azerbaïdjan et membre du Programme pour des villes vertes de la BERD. Actuellement, nous poursuivons d'intenses négociations avec la Banque afin d'approfondir notre coopération et je suis certain que prochainement, nous mettrons conjointement en œuvre de fructueux projets visant à développer les PME et les entités publiques, ainsi qu'à restaurer les territoires libérés d'Azerbaïdjan, entre autres.

Comme vous le savez, les questions de sécurité économique, alimentaire et énergétique ont acquis une importance accrue pour de nombreux pays dans le contexte des événements récents survenus dans le monde, en particulier dans la région, où se trouvent la majorité des pays d'opérations de la BERD. En ce qui concerne les questions de sécurité, j'aimerais mentionner le Corridor de transport international transcasprien, dit Corridor du milieu. Aujourd'hui, grâce au travail coordonné que nous menons avec nos partenaires pour accroître la fonctionnalité de ce corridor, qui est l'itinéraire le plus court et le plus pratique pour relier l'Asie et l'Europe, nous constatons une importante augmentation du volume de marchandises qui y transitent. L'Azerbaïdjan est pleinement déterminé à poursuivre cette action afin d'accroître la capacité de ce corridor. Un bon exemple en est le document que nous avons signé ici à Samarcande avec la BERD. Ce document sous-tend le projet d'achat, pour notre compagnie maritime, ASCO, de navires à cargaison sèche, ce qui permettra d'accroître et d'accélérer le transport de marchandises le long du Corridor du milieu. Je tiens à dire que prochainement, avec l'intégration du Corridor de Zangezur, il y aura une importante augmentation de la capacité de transport du Corridor du milieu, ce qui servira de manière exceptionnelle les intérêts communs des nations d'Europe et d'Asie.

Outre les avantages logistiques qu'il présente, comme le transport de marchandises, le Corridor du milieu peut jouer un rôle essentiel dans le transport d'énergie, garantissant ainsi la sécurité énergétique pour nos partenaires européens.

C'est ainsi qu'a été signé, en juillet 2022, entre l'Azerbaïdjan et l'Union européenne, le Protocole d'accord sur un partenariat stratégique dans le domaine de l'énergie entre l'Union européenne représentée par la Commission européenne et la République d'Azerbaïdjan. Avec la mise en œuvre de ce document, nous verrons une importante augmentation des exportations de gaz azerbaïdjanais vers les pays européens. En outre, l'« Accord sur un partenariat stratégique dans le domaine du développement et du transport de l'énergie verte entre les gouvernements de la République d'Azerbaïdjan, de la Géorgie, de la Roumanie et de la Hongrie », signé en décembre 2022, vise à faire parvenir à l'Europe l'énergie verte produite dans notre pays. C'est dans ce contexte que la State Oil Company of Azerbaijan (SOCAR) noue des partenariats avec des leaders de l'industrie verte pour concevoir projets à grande échelle destinés à assurer la sécurité énergétique de l'Azerbaïdjan et de l'Europe. J'espère que la BERD appuiera pleinement la SOCAR dans cette entreprise. Outre le rôle que joue l'Azerbaïdjan pour ce qui est de répondre à la demande croissante d'énergie de l'Europe, il faudrait toujours que nous envisagions de faire transiter les ressources énergétiques des pays d'Asie centrale par le Corridor.

Je suis fermement convaincu que la coopération bilatérale et multilatérale est la clé de tout, surtout en ces temps difficiles.

Enfin, je tiens à exprimer à la BERD notre profonde gratitude pour l'appui durable et de longue date qu'elle apporte au programme de développement de l'Azerbaïdjan.

DÉCLARATION DE M. THOMAS ÖSTROS, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT

Je voudrais remercier la direction et le personnel de la BERD pour leur excellente préparation. Au nom de la BEI, je peux approuver toutes les résolutions, mais voudrais soulever plusieurs questions.

En ce qui concerne le soutien de la BERD à l'Ukraine, il convient de noter que la BEI condamne fermement la guerre d'agression brutale menée par la Russie contre ce pays et l'annexion illégale de son territoire. Nous condamnons également l'implication du Bélarus dans cette agression. La BEI se félicite de la contribution de la BERD à la résilience et à la reconstruction de l'Ukraine. Nous attendons avec intérêt de recevoir le document de la direction en juin et, éventuellement, une proposition de capital en novembre. Le Conseil d'administration de la BEI décidera s'il faut souscrire ou non à cette augmentation de capital.

Permettez-moi également de souligner que toutes les propositions sont d'une grande importance stratégique et auront un profond effet sur la BERD.

Tout d'abord, l'expansion vers l'Afrique requiert des compétences et des produits différents. Des ressources en personnel différentes et une adaptation des politiques sont nécessaires. L'expansion vers l'Afrique subsaharienne nécessitera également un renforcement accru de la coopération entre nos institutions. Comme vous le savez, cette coopération s'est bien développée récemment et le nombre d'opérations cofinancées a augmenté. Toutefois, les États membres de l'Union européenne ont exprimé, lors de la dernière réunion de notre Conseil d'administration, leur attente concernant une répartition claire des tâches entre nos banques en Afrique subsaharienne, où la BEI est présente depuis plus de 60 ans. Cette attente est également conforme aux conclusions sur l'architecture financière européenne pour le développement.

Deuxièmement, les propositions d'aujourd'hui exposent la BERD à des risques plus élevés. Comme il faudra appuyer l'Ukraine dans un avenir prévisible, il est essentiel de préserver la solidité financière et la note de la Banque. Outre les risques plus élevés liés aux opérations en Ukraine et en Afrique subsaharienne, nous supprimons également le ratio d'endettement et déléguons la responsabilité du contrôle des risques et du capital au Conseil d'administration.

Nous devons veiller à ce que le Conseil d'administration soit pleinement équipé pour assumer cette responsabilité accrue et à ce que le Comité d'audit dispose de toutes les ressources dont il aura besoin pour exercer sa fonction de contrôle.

Les débats sur une éventuelle augmentation de capital et les changements qu'implique l'expansion vers l'Afrique subsaharienne vont absorber une grande partie de notre attention. Cependant, il faut que ce processus aille de pair avec le maintien des principes d'une saine gestion bancaire.

DÉCLARATION DE M. ANDREI KARTUN, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LA RÉPUBLIQUE DU BÉLARUS

Je voudrais commencer par souhaiter la bienvenue à tous les participants et remercier la direction de la Banque et le gouvernement ouzbek d'avoir organisé la présente Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs de la BERD, qui nous donne l'occasion, à sa 32^e session, de nous réunir pour débattre des activités actuelles de la Banque et de rechercher les solutions les mieux à même de nous permettre d'atteindre les objectifs de développement durable.

Toute organisation internationale a pour objectifs d'instaurer des relations cordiales entre les pays, d'œuvrer conjointement pour améliorer la vie des gens, d'assurer une croissance économique inclusive et axée sur le marché, et d'encourager l'initiative privée et l'esprit d'entreprise dans les pays en développement et les pays dont l'économie est en transition.

La République du Bélarus a toujours partagé ces valeurs universelles. Les représentants de la République socialiste soviétique de Biélorussie ont directement participé à la création de l'Organisation des Nations Unies. Membre fondateur de cette organisation, notre pays en fait partie depuis 1945. Depuis, la République socialiste soviétique de Biélorussie, puis la République indépendante du Bélarus, ont appuyé toutes les initiatives de l'ONU, renforçant ainsi notre intégration dans le système des relations internationales.

Depuis que le Bélarus est souverain, nous avons adhéré à plus de 40 associations et initiatives internationales. En 1992, la République du Bélarus est devenue membre de la BERD, immédiatement après son accession à l'indépendance. Tout au long de notre partenariat, nous sommes parvenus à mettre en œuvre des projets commerciaux réussis qui ont grandement contribué au développement d'initiatives privées et entrepreneuriales dans notre pays. La Banque a mis en œuvre, dans les domaines des transports, du logement et des services publics, des projets d'infrastructure qui ont aidé à améliorer le niveau de vie des citoyens bélarussiens ordinaires.

Malgré la crise financière de 2008 et la politique étrangère instable qui prévalait en 2014, nous sommes toujours parvenus à trouver un compromis. Il en a résulté la création, avec la Banque, d'un portefeuille d'investissement diversifié de plus de 2,8 milliards d'euros.

Néanmoins, notre bilan de travail commun, la réputation du Bélarus en tant qu'emprunteur fiable et l'objectif global d'approfondir notre partenariat et d'atteindre les objectifs de développement durable – rien de tout cela n'a compté en 2022 lorsque les organes exécutifs de plusieurs institutions financières internationales ont pris, contre la République du Bélarus, des mesures sans précédent.

Depuis trois décennies, la politique de notre gouvernement se fonde sur la gestion d'une économie responsable sur le plan social. Selon tous les indicateurs d'égalité sociale, le Bélarus est l'un des pays les plus performants. Nous adhérons strictement à ces valeurs. La décision sans précédent qu'ont prise, l'an dernier, les organes exécutifs de la BERD de suspendre le

financement de projets d'infrastructure déjà lancés et destinés à améliorer le niveau de vie de la population a profondément ébranlé notre confiance. Nous tenons à vous assurer que nous mènerons à bien, par nos propres moyens, tous les projets que la BERD a mis en route à un moment donné, mais abandonnés à mi-chemin.

Pour nous, l'expérience de l'an dernier compromet le rôle des institutions financières internationales, dont l'objet est de renforcer la paix et le partenariat. Les organisations internationales se transforment de plus en plus en moyens politiques que certains pays utilisent de manière manipulatrice. Dans ces conditions, on peut difficilement s'attendre à ce que les décisions politiques soient équitables.

Un an après la décision prise par le Conseil des gouverneurs de bloquer l'accès du Bélarus aux facilités de crédit de la Banque, la fermeture du bureau local de Minsk et les nombreuses restrictions économiques et financières imposées par certains pays, nous constatons que les sanctions sont une mesure destructrice qui nuit au bien-être de populations dans le monde entier.

La réduction des livraisons d'engrais bélarussiens sur le marché mondial et la perturbation des chaînes d'approvisionnement traditionnelles pour d'autres produits agricoles et chimiques de notre pays exacerbent l'insécurité alimentaire internationale.

Les données de recherche de plusieurs organisations et institutions internationales (OMC, FAO, CNUCED et autres) confirment les vastes conséquences négatives du conflit militaire en Ukraine.

En mars dernier, le gouvernement suédois a estimé, au Forum humanitaire européen, que « les besoins humanitaires dans le monde ont presque triplé depuis 2019, [...] 50 millions de personnes dans 45 pays étant au bord de la famine ».

L'an dernier, plus de 3 milliards de personnes n'ont pas pu se nourrir convenablement. Dans le même temps, en août 2022, environ 70 % des entreprises européennes de production d'engrais azotés produisant de l'ammoniac ont fermé leurs portes pour des raisons économiques, les prix du gaz les rendant non rentables.

Nous estimons fermement qu'aucune personne au monde ne doit subir les conséquences de guerres de sanctions insensées et inutiles. Chacun veut – et doit pouvoir – manger sainement, boire de l'eau potable, vivre dans une maison chaude, travailler et s'épanouir.

Le 28 janvier de l'an dernier, le président de la République du Bélarus, Alexandre Loukachenko, s'est adressé au peuple bélarussien et à l'Assemblée nationale. Il a demandé à l'ensemble de la structure de gouvernance du pays de faire tout son possible pour que les citoyens ordinaires ne subissent pas les conséquences négatives des pressions extérieures.

Nos priorités en matière de développement socioéconomique sont restées inchangées, malgré l'évolution des conditions de travail. Ces priorités consistent à assurer la stabilité de la communauté et à élever le niveau de vie des citoyens en modernisant l'économie, en accumulant du capital social et en créant de bonnes conditions de vie, de travail et d'épanouissement.

En réponse à la pression économique, l'économie bélarussienne a redoublé d'efforts pour soutenir un développement socioéconomique durable. En 2022, la stabilité macroéconomique et financière a été maintenue, le Bélarus affichant un solde du commerce extérieur record de 4,3 milliards de dollars des États-Unis. Des mesures ont été prises pour freiner l'inflation dans le pays. Elle était déjà de 6 % au premier trimestre 2023, soit proche de notre objectif à moyen terme. La sécurité alimentaire du pays a été pleinement garantie, ce qui nous a également permis d'exporter des denrées pour une valeur de plus de 8 milliards de dollars des États-Unis.

Le Bélarus est ouvert à tout dialogue, y compris avec les pays qui continuent d'utiliser les sanctions à des fins négatives. Il n'y a pas d'autre moyen de résoudre les désaccords et de rétablir une coopération normale.

Dans l'intérêt de la sécurité alimentaire, énergétique et environnementale au niveau mondial et régional, nous proposons de revenir à des relations critiques, pragmatiques et constructives, et d'abandonner la politique boiteuse des sanctions à grande échelle héritée de l'époque de la guerre froide.

Les projets d'infrastructure que nous avons précédemment prévu de mettre en œuvre avec la BERD au Bélarus sont destinés à des fins pacifiques ; ils ont pour objet de maintenir la certitude et de préserver l'environnement, la suffisance alimentaire, la paix et le développement dans la région.

Nous sommes toujours prêts à avoir une discussion de fond sur toutes les questions qui intéressent le monde. Cependant, notre position reste inchangée : nous ne discuterons qu'avec ceux qui respectent le peuple bélarussien, ses choix et ses traditions, et seulement si nos intérêts nationaux sont respectés.

Nous demeurons favorables à une résolution pacifique des conflits. Nous souhaitons rétablir un dialogue bilatéral constructif entre les pays et revenir à des relations internationales confiantes, fondées sur des conditions mutuellement bénéfiques et respectueuses.

Nous vous informons par la présente que la République du Bélarus s'abstiendra de voter sur toutes les questions soumises à l'examen du Conseil des gouverneurs de la BERD à la présente séance plénière.

DÉCLARATION DE MME STEFANY KNOLL, GOUVERNEURE SUPPLÉANTE PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LA BELGIQUE

Je voudrais, au nom des autorités belges et de M. Vincent Van Peteghem, vice-Premier ministre et ministre des Finances, remercier la République d'Ouzbékistan d'avoir accueilli à Samarcande l'Assemblée annuelle 2023 du Conseil des gouverneurs de la BERD.

La Belgique condamne fermement la guerre d'agression brutale menée par la Russie contre l'Ukraine et l'annexion illégale des régions de Donetsk, Louhansk, Zaporijjia et Kherson. Nous condamnons également le rôle joué par le Bélarus dans l'agression militaire russe.

La Belgique saisit cette occasion pour remercier la Présidente, Mme Odile Renaud-Basso, pour son leadership et son engagement en ces temps de crises mondiales et régionales multiples, qui constituent probablement le plus grand défi de l'histoire de la Banque. Nous lui sommes reconnaissants du rôle qu'elle a joué dans la réponse apportée par la BERD à la pandémie de COVID-19 et aux conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui a d'importantes répercussions économiques pour la région et provoque un choc d'offre pour l'économie mondiale. Nous condamnons fermement la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine. Nous saluons l'engagement qu'a pris la BERD de mobiliser 3 milliards d'euros sur 2022-23 pour aider les entreprises et l'économie ukrainiennes à continuer de fonctionner, le montant de 1,7 milliard d'euros déjà déployé en 2022 et les 200 millions d'euros mobilisés auprès de banques partenaires pour appuyer l'économie réelle et l'infrastructure.

Il va sans dire que ces événements ont exercé sur les finances de la BERD une forte pression. Nous sommes conscients des besoins de financement croissants qu'il faut satisfaire pour continuer à soutenir l'Ukraine et d'autres clients. À cet égard, la Belgique souligne les efforts qu'il faudra mener en ce qui concerne l'examen du cadre d'adéquation du capital de la BERD pour accroître le financement du développement tout en garantissant la note AAA de la Banque et sa viabilité financière à long terme. Aussi saluons-nous les propositions faites par la direction de mettre en œuvre les recommandations issues de l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement (G20) afin d'accroître la capacité de financement de la BERD. Nous saluons en particulier les propositions et actions suivantes :

- Modification de l'article 12.1 sur la limite statutaire de prêt, impliquant un transfert de la limite statutaire imposée à l'utilisation du capital figurant dans l'Accord portant création de la Banque ;
- Nous nous félicitons en outre que la Banque ait mis et continue de mettre en œuvre la recommandation 3 du rapport, par exemple en réduisant le bilan de trésorerie, en mobilisant le secteur privé et en promouvant les participations aux risques non financés, notamment ;
- À cet égard, le recours à des garanties d'actionnaires mérite une mention spéciale, car cet instrument a permis à la Banque de s'engager en Ukraine tout en atténuant son risque. Dans les semaines à venir, le ministre belge des Finances soumettra au Conseil des ministres une

proposition qui permettrait à la Belgique d'appuyer des banques multilatérales de développement comme la BERD par des garanties.

Nous encourageons la BERD à poursuivre dans cette voie et à travailler sur toutes les recommandations formulées au terme de l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement réalisé par le G20 pour trouver des moyens de continuer à appuyer l'Ukraine sans nuire aux autres clients. La Belgique comprend qu'une augmentation de capital est le moyen le plus efficace de fournir cet appui et de maintenir les opérations en Ukraine et dans d'autres pays. Cela permettrait à tous les actionnaires d'aider à appuyer l'Ukraine et d'accroître l'impact opérationnel de la Banque. Cependant, la Belgique estime qu'il faut que la BERD fasse ce qu'elle fait le mieux et s'acquitte de son mandat en se concentrant sur les opérations du secteur privé, toujours en déclin depuis la pandémie de COVID-19 et l'invasion de l'Ukraine. En outre, nous demandons à la Banque d'étudier plus avant différents scénarios financiers et de justifier clairement l'ampleur d'une éventuelle augmentation de capital. Enfin, cette demande d'un travail préliminaire plus poussé ne présage en rien de notre position finale ou de notre décision de contribuer.

En ce qui concerne l'élargissement du champ d'action géographique de la BERD à l'Afrique subsaharienne, la Belgique note que les conditions énoncées dans la décision de principe prise lors de l'Assemblée annuelle l'an dernier sont remplies, comme la préservation de la note AAA et le fait que l'ADN et les activités actuelles de la BERD ne seraient pas compromis par une éventuelle expansion. Nous sommes donc favorables au lancement de la procédure de modification de l'article premier. Cependant, comme l'expansion prendra du temps, nous tenons à rappeler qu'il faudrait qu'elle respecte le mandat de la BERD, qui est axé sur le secteur privé.

En ce qui concerne le climat, la Belgique se félicite de l'engagement rapide pris par la BERD, son Conseil d'administration et d'autres institutions financières internationales d'aligner leurs activités sur l'Accord de Paris, et du fait que toutes les activités de la BERD le sont depuis 2022. Compte tenu de l'ampleur mondiale de l'urgence climatique, nous tenons à souligner l'importance des résultats obtenus par la BERD en matière de financement et d'opérations climatiques dans la région. Nous saluons les initiatives et les programmes mis en œuvre par la BERD dans le cadre de son approche de « transition vers une économie verte » et de son engagement à porter le financement vert à plus de 50 % de son volume annuel d'investissements d'ici à 2025. La Belgique attend avec impatience les résultats de ces initiatives et invite à continuer de collaborer étroitement avec le Conseil d'administration pour faire en sorte que la BERD devienne un leader du financement climatique et une banque majoritairement verte d'ici à 2025. C'est pourquoi nous accueillons aussi très favorablement le document stratégique de décembre dernier portant sur la méthodologie d'alignement des investissements de la BERD sur l'Accord de Paris, *Methodology to determine the Paris Agreement alignment of EBRD investments*, et le document qui traite de la stratégie d'alignement des activités internes de la BERD sur ledit Accord, *Approach to the Paris Agreement alignment of the EBRD's internal activities*.

En ce qui concerne les questions de genre et d'égalité, nous apprécions les progrès réalisés au

cours de la première année de mise en œuvre de la Stratégie pour la promotion de l'égalité des genres et de la Stratégie pour l'égalité des chances.

Pour conclure, la Belgique tient à exprimer sa gratitude au personnel de la Banque, qui travaille dur depuis notre dernière Assemblée annuelle et continue de fournir des prestations de qualité dans un contexte exceptionnellement difficile et de crise permanente au cours de ces deux dernières années.

DÉCLARATION DE MME ROSITZA VELKOVA-JELEVA, GOUVERNEURE REPRÉSENTANT LA BULGARIE

Permettez-moi tout d'abord de remercier la BERD et les autorités ouzbèkes d'avoir organisé cette 32^e Assemblée annuelle. Je suis ravie que nous puissions nous réunir en personne dans cette magnifique ville de Samarcande, malgré les problèmes auxquels le monde a été confronté ces dernières années. Cela montre qu'il existe chez nous un besoin croissant de solidarité et d'unité.

Le monde est aujourd'hui en proie à l'incertitude, sous différentes formes : inflation galopante et prix des produits de base en forte hausse, crise alimentaire, changement climatique et guerre injustifiée s'accompagnant d'une crise humanitaire et économique qui aura un impact considérable à l'échelle planétaire. Cette guerre piétine sans pitié des valeurs morales et matérielles durement acquises. Non seulement elle entrave le développement économique, mais elle fait également reculer le progrès social. L'avenir devient imprévisible et les conséquences seront durables. En ces temps agités, il est absolument fondamental que nous fassions preuve de coopération et d'attachement à nos valeurs. La Bulgarie condamne ainsi fermement la violente guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et exige de la Russie qu'elle cesse toutes actions militaires, qu'elle retire ses forces d'Ukraine et qu'elle respecte pleinement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de son voisin. Nous condamnons également l'implication du Bélarus dans l'agression militaire russe.

En ces temps difficiles, où la quête de résilience est au cœur de nos préoccupations, la BERD a réagi rapidement, apportant un précieux soutien à l'Ukraine et aux autres pays touchés par la guerre. La Banque a fait preuve d'un soutien sans faille envers l'Ukraine. Elle a dégagé 1,7 milliard d'euros en sa faveur, intervenant à contre-courant de la conjoncture, dans un environnement d'investissement extrêmement délicat. Le rôle majeur joué par la BERD en Ukraine et sa réaction appropriée face à la crise ont très logiquement des répercussions sur ses résultats financiers, puisqu'elle enregistre des pertes record de 1,1 milliard d'euros. La BERD reste le premier investisseur institutionnel en Ukraine. En décembre 2022, elle avait réussi à mobiliser plus de 1,2 milliard d'euros auprès de donateurs. Dans des moments critiques tels que ceux que nous connaissons aujourd'hui, la BERD fait figure de partenaire fiable, extrêmement professionnel et réactif. J'aimerais féliciter à ce propos Mme Renaud-Basso et le personnel de la Banque pour leur dévouement et leur travail. Je suis à cet égard persuadée que la Banque saura mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour obtenir le soutien de ses actionnaires et des donateurs, ainsi que pour mobiliser ses propres ressources, afin de

poursuivre l'importante mission qui est la sienne, tout en conservant sa note AAA.

La BERD a toujours été au service de ses pays d'opérations, qu'elle soutient dans leur cheminement vers des économies de marché performantes, fondées sur les principes de la démocratie pluraliste et du pluralisme. Face aux besoins immenses de l'Ukraine à l'heure actuelle et à l'incertitude croissante concernant l'issue de la guerre, la Banque occupe une position privilégiée lui permettant d'influer sur la situation en faisant en sorte que l'impact collectif en faveur de la reconstruction à venir de l'Ukraine soit le plus fort possible. Toute activité supplémentaire de la Banque doit par conséquent être évaluée en termes d'utilisation la plus efficace possible de ressources limitées, afin d'aider au mieux la reconstruction, parallèlement aux réformes nécessaires. Par ailleurs, la stabilité de la Banque et sa résilience opérationnelle ne doivent pas être remises en cause. Pour cela, il est essentiel non seulement que ses actionnaires lui apportent un ferme soutien, mais également que les capacités capitalistiques de la Banque soient utilisées au mieux pour lui permettre d'avoir le maximum d'impact potentiel dans ses pays bénéficiaires. Nous partons du principe que la BERD continuera d'être gouvernée conformément à des normes prudentes de gestion du capital et des risques, garantissant sa stabilité financière et son efficacité opérationnelle.

Bien que le contexte stratégique et économique ait radicalement changé au cours de l'année écoulée, et tout en reconnaissant l'urgence pour la BERD de répondre en priorité aux besoins de l'Ukraine et des autres pays touchés par la guerre, nous pensons que cette dernière ne fait que renforcer la pertinence des objectifs en Afrique subsaharienne et en Irak exprimés par les actionnaires. Tout en reconnaissant les contraintes en matière de capital que la guerre impose à la Banque, nous estimons que nous ne devons pas réduire pour autant les perspectives stratégiques de celle-ci. L'ambition de la BERD est également la confirmation de l'intérêt des actionnaires pour la région et de leur engagement continue à son égard. Nous avons confiance dans la capacité de la BERD à contribuer à relever les défis du développement via une coordination active avec d'autres institutions financières internationales, visant à mobiliser de manière efficace des fonds publics et privés.

Le principal atout de la Banque réside dans son mandat en faveur de la transition vers un développement durable et d'une transformation énergétique juste, dans le cadre d'économies compétitives, bien gouvernées, vertes, inclusives, résilientes et intégrées. Nous aimerions également insister sur la manière remarquable dont la BERD allie investissements et dialogue sur les politiques publiques à mener. À cet égard, nous comptons sur elle pour continuer d'apporter un soutien financier adapté et une vaste palette de conseils avisés au secteur financier et aux entreprises bulgares, ouvrant ainsi la voie à un nombre accru de projets de qualité. Nous espérons que la BERD restera pour nous un partenaire de confiance, engagé dans la transition de la Bulgarie vers une économie durable, plus verte et plus innovante.

Nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre notre fructueuse coopération dans les années à venir.

DÉCLARATION DE MME CHRYSTIA FREELAND, GOUVERNEURE REPRÉSENTANT LE CANADA

Le Canada condamne l'invasion illégale et barbare de l'Ukraine par la Russie. Nous nous tiendrons aux côtés de l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra pour soutenir son intégrité territoriale, sa souveraineté et sa démocratie. Nous saluons l'attachement indéfectible de la BERD à ses principes fondateurs de démocratie pluraliste, d'État de droit et de respect des droits humains, qui ont sous-tendu les efforts considérables consentis par la Banque pour soutenir l'Ukraine.

Depuis février 2022, le Canada a fourni plus de 8 milliards de dollars canadiens en aide financière, militaire et humanitaire directe à l'Ukraine et imposé des sanctions rigoureuses à la Russie et au Bélarus. En octobre 2022, le Canada a versé une garantie de prêt de 36,5 millions d'euros pour soutenir Naftogaz afin que les Ukrainiens puissent assurer le chauffage et l'éclairage de leurs foyers l'hiver dernier. Le Canada apprécie le soutien des actionnaires aux vues similaires qui ont collectivement permis à la BERD d'accorder un prêt de 300 millions d'euros à Naftogaz.

Les besoins de financement de la reconstruction de l'Ukraine étant immenses, il convient de s'atteler dès à présent à la mobilisation de capitaux. La BERD a été créée pour contribuer au progrès économique et à la reconstruction des pays d'Europe centrale et orientale et a un rôle crucial à jouer dans la reconstruction de l'Ukraine. L'invasion de ce pays par la Russie exacerbe également les enjeux économiques mondiaux, notamment la pauvreté, l'inégalité des revenus et l'insécurité alimentaire, avec des conséquences particulières pour les populations les plus vulnérables de la planète.

La reconstruction de l'Ukraine appelle un partenariat multilatéral et la mobilisation de capitaux privés. La BERD a un rôle crucial à jouer dans la mobilisation des capitaux privés requis pour appuyer la reconstruction de l'Ukraine, et nous l'encourageons à poursuivre ses efforts en ce sens. Nous saluons l'engagement de la BERD à soutenir les réformes politiques et la bonne gouvernance en Ukraine.

Alors que nous débattons de la contribution de la BERD à l'avenir de l'Ukraine, nous encourageons celle-ci à rechercher la complémentarité et la compatibilité avec d'autres banques multilatérales de développement et institutions financières internationales. La priorité absolue de la BERD doit rester le soutien à l'Ukraine et à nos pays d'opérations actuels ; un élargissement du champ d'action géographique de la Banque ne doit en aucun cas la détourner de cette priorité.

Le changement climatique est l'un des problèmes les plus urgents auxquels notre monde est confronté aujourd'hui, et ne fera que prendre de l'ampleur dans les années à venir à mesure que ses effets s'intensifieront. Afin de soutenir les populations les plus vulnérables à ce changement, nous appelons à une mobilisation accrue et améliorée du financement de la lutte contre le changement climatique pour les pays en développement. Une part importante de ce financement fourni par le Canada est mise en œuvre par des banques multilatérales de

développement, idéalement équipées pour honorer l'engagement de 100 milliards de dollars des États-Unis promis par les économies avancées. Nous félicitons la BERD d'être, parmi ces banques, un précurseur pour ce qui est de concevoir et de mettre en œuvre des méthodes alignées sur l'Accord de Paris pour atteindre les objectifs de financement climatique.

Le Canada se réjouit vivement des progrès réalisés par la BERD en matière d'égalité des genres, notamment en améliorant l'accès des femmes au financement et aux possibilités d'entrepreneuriat, d'emploi et de développement des compétences. Nous appelons la Banque à poursuivre ses efforts pour réduire l'inégalité des genres dans toutes ses opérations.

DÉCLARATION DE M. CHANGNENG XUAN, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LA CHINE

Je voudrais, au nom de la Banque populaire de Chine, remercier la BERD et le gouvernement ouzbek de leur chaleureuse hospitalité et des dispositions qu'ils ont prises. C'est pour moi un grand plaisir que de participer à la 32^e Assemblée annuelle de la BERD. Je suis, avec les autres gouverneurs réunis à Samarcande pour un débat en face à face, pleinement convaincu que nous ferons de cette nouvelle Assemblée annuelle une réussite, débattant des priorités de l'année à venir et œuvrant collectivement à relever les défis communs inscrits à notre ordre du jour.

Nous saluons la fermeté et la rapidité avec laquelle la BERD a réagi aux multiples chocs survenus au cours de l'année écoulée. La Banque et ses régions d'opérations sont confrontées à des défis sans précédent et interconnectés avec, notamment, le durcissement des conditions financières au niveau mondial, la persistance d'une inflation élevée, les perturbations de l'approvisionnement en denrées alimentaires et en énergie, le changement climatique et la fracture numérique, qui menacent gravement les décennies de progrès accomplis par la BERD en matière de développement et le mandat qu'elle met en œuvre à l'appui de la transition. La Banque a réussi à jouer, dans ces domaines, son rôle unique tout en ménageant un équilibre entre le maintien d'une situation financière relativement saine, avec une note de crédit AAA, et la maximisation de son appui financier aux pays d'opérations. Nous sommes également heureux de constater que la BERD a largement contribué à aider, aux côtés des autres banques multilatérales de développement, les victimes du séisme survenu récemment en Türkiye et en Syrie. Nous pensons que la mise en place du Cadre d'intervention en cas de catastrophe permettra aux régions touchées de faire face aux effets et aux chocs économiques qui en ont résulté.

Nous apprécions la détermination de la BERD à maintenir la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) sur la bonne voie, grâce à la mise en œuvre du Cadre stratégique et capitalistique 2021-25 et du Plan de mise en œuvre de la stratégie 2023-25, avec des priorités essentielles en ce qui concerne l'économie verte, l'égalité des chances et la transition numérique. Nous félicitons la Banque d'avoir atteint son objectif de consacrer 50 % de ses investissements à des projets verts avant la date butoir de 2025 et d'avoir mis en œuvre à cet effet ses propres méthodologies. Néanmoins, il reste à faire des efforts supplémentaires pour construire un écosystème durable, dominé par des énergies propres et renouvelables. À cet

égard, nous appelons la BERD à investir différents types de ressources dans les nouvelles énergies, y compris le solaire photovoltaïque dans les pays d'opérations, afin d'atteindre la neutralité carbone conformément à l'Accord de Paris.

La communauté mondiale se trouve à un moment critique de sa poursuite du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui exige du monde entier qu'il redouble d'efforts pour accroître l'impact des ODD. La Chine est disposée à continuer de contribuer activement au développement et à la transition de la région en collaboration avec la BERD. Les institutions financières chinoises sont intervenues en tant qu'investisseurs et prêteurs, apportant un cofinancement de plus de 1,2 milliard d'euros aux projets de la BERD ces dernières années. Nous coorganisons avec la Banque une tournée de présentation de son rapport annuel sur la transition, en collaboration avec des professionnels du monde universitaire, afin d'échanger des points de vue et des données d'expérience sur nos propres histoires de transition. L'Initiative pour le développement mondial, annoncée par le président Xi Jinping, est une réponse sérieuse et prometteuse capable d'aider le monde à se relever de ses échecs et à réaliser nos ambitions de développement dans un ensemble de domaines transversaux que sont, notamment, l'éradication de la pauvreté, la sécurité alimentaire, la santé, l'action climatique, l'économie numérique et la connectivité. Nous nous réjouissons à la perspective de resserrer encore notre coopération avec la BERD dans ces domaines essentiels.

Nous réaffirmons notre soutien à la réponse rapide que la BERD a apportée en matière de fournitures de secours aux familles vulnérables et déplacées en Ukraine et dans les pays touchés. L'engagement d'investir jusqu'à 3 milliards d'euros sur la période 2022-23 pour reconstruire les infrastructures essentielles, renforcer la sécurité énergétique et alimentaire et appuyer les entreprises répond aux besoins immédiats des groupes les plus vulnérables et jette les bases du redressement économique à plus long terme de ces pays. De surcroît, nous encourageons la Banque à privilégier l'investissement dans les chaînes d'approvisionnement pour aider à combattre la flambée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires et à faire progresser la construction d'infrastructures, afin de jeter des bases solides pour le redressement et la transition de l'économie régionale.

La Chine est disposée à travailler avec la BERD pour accroître l'aide humanitaire et à jouer un rôle constructif dans la promotion de la reconstruction avec la communauté internationale. À cette fin, nous tenons à souligner que le dialogue et la négociation sont les seuls moyens viables de traiter cette question et le meilleur moyen de satisfaire les intérêts de toutes les parties. Ce n'est que lorsque la paix et la stabilité régionales seront rétablies que la Banque pourra entamer la phase de reconstruction sur des bases solides.

En cette période exceptionnellement difficile, on peut comprendre que la Banque ait besoin de plus de capital pour mener de solides opérations. Dans ce contexte, nous sommes ouverts à des discussions sur une possible augmentation du capital sur la base d'un consensus et d'une proposition plus concrète qui indiquerait comment le bilan de la Banque serait prudemment utilisé dans différents scénarios. Il est évident que les tensions actuelles font peser une incertitude sur les opérations futures de la Banque et sur ses besoins en capitaux, d'où l'importance de pourparlers de paix.

Nous appuyons l'expansion limitée et progressive des activités de la BERD en Afrique subsaharienne et en Irak, la jugeant compatible avec ses opérations actuelles et sa solidité financière. L'Afrique subsaharienne connaît d'importants problèmes de développement, avec un important déficit de financement et une capacité limitée à attirer les capitaux privés. Aussi encourageons-nous la Banque et ses homologues internationales à aider en priorité cette région afin de combattre la pauvreté, d'assurer la sécurité alimentaire et hydrique et de s'attaquer à l'adaptation aux effets du changement climatique.

Pour libérer davantage le potentiel de financement du développement, nous pourrions accepter en principe que la BERD supprime la limite statutaire imposée à l'utilisation du capital au titre des opérations ordinaires, à condition que soient assurées sa solidité et sa viabilité financières, y compris la fixation et le maintien de limites appropriées en ce qui concerne les paramètres d'adéquation des fonds propres. Dans cette optique, il faudrait que la Banque définisse une stratégie et une politique appropriées concernant l'utilisation du capital dans l'esprit de l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement réalisé par le G20.

La BERD, moteur de développement, traduit ses plans en actions précises, avec de solides programmes anticycliques qui aident la région à contrer les incertitudes extérieures et, dans une grande mesure, à accroître sa prospérité. À l'avenir, la Chine attend de la Banque qu'elle trouve à plus long terme des moyens d'adapter son rôle au programme de développement durable, et continuera de travailler avec elle dans cette voie.

DÉCLARATION DE M. KYRIACOS KAKOURIS, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT CHYPRE

C'est pour moi un grand honneur et un privilège de participer cette année à l'Assemblée annuelle de la BERD au nom de la République de Chypre. J'aimerais exprimer ma gratitude aux autorités d'Ouzbékistan, qui nous ont invités dans la cité historique de Samarcande et nous ont réservé un chaleureux accueil. Tous nos remerciements aux autorités locales et à toutes les personnes qui ont contribué à la bonne organisation de cette réunion.

À l'heure où nous nous réunissons pour cette importante Assemblée, il est essentiel de réfléchir aux progrès réalisés par notre organisation au cours de l'année écoulée. Malgré les nombreux obstacles que nous avons rencontrés, nous avons réussi à maintenir la stabilité et à enregistrer de la croissance. Nos résultats financiers et opérationnels sont bons, en dépit du climat économique difficile que nous connaissons. Il est cependant essentiel de reconnaître les tensions géopolitiques actuelles qui découlent de l'invasion russe, ainsi que leurs conséquences sur nos opérations, qui exigent que nous restions vigilants pendant la période à venir.

Un aperçu de l'année 2022 permet de constater que la BERD a investi un montant record de 13,1 milliards d'euros dans 431 opérations et conclu 81 accords de financement des échanges dans 35 pays, malgré des pertes nettes de 1,1 milliard d'euros dues à l'environnement économique difficile engendré par la guerre de la Russie contre l'Ukraine. Nous sommes

pleinement satisfaits de la gestion prudente par la Banque de son bilan et du rôle anticyclique joué par celle-ci en faveur de ses régions d'opérations et de ses clients. La BERD a fait preuve d'une résilience impressionnante et d'une solide assise financière, confirmant sa note AAA, assortie de perspectives stables, attribuée par les trois principales agences de notation.

Nous nous félicitons du fait que la BERD ait donné la priorité aux investissements favorisant l'égalité des genres et l'économie verte, avec 37 % de projets tenant compte de la dimension du genre et 50 % du total des financements consacrés aux investissements dans l'économie verte, conformément à ses priorités stratégiques : intégration d'éléments relevant de l'égalité des genres dans au moins 40 % de ses opérations d'ici 2025 et alignement intégral sur l'Accord de Paris. La Banque a également encouragé la compétitivité et la connectivité du secteur privé, renforcé la gouvernance économique et soutenu la transition vers la neutralité carbone en Asie centrale et dans la région des Balkans occidentaux.

Forte de plus de 30 années de présence en Ukraine, la BERD détient le titre de premier investisseur institutionnel dans ce pays. L'invasion russe en cours s'accompagne malheureusement de dommages économiques et sociaux considérables. Nous soutenons totalement l'engagement de la Banque à fournir en 2023 3 milliards d'euros de financement. Ce montant vient s'ajouter aux 1,7 milliard d'euros déjà déployés en 2022 et aux 1,4 milliard d'euros de financement des donateurs, utilisés pour aider les entreprises, soutenir les importations et distribuer les produits de première nécessité. Des liquidités ont en outre été accordées en urgence aux entreprises ukrainiennes de chemins de fer et d'électricité. Des plans de financement ont été mis en place pour faire face aux dégâts causés aux infrastructures et compenser les pertes de production de gaz naturel.

Nous nous félicitons de l'adoption par le Conseil d'administration du Plan de mise en œuvre de la stratégie pour 2023-25, prévoyant un budget des frais administratifs de 482,6 millions de livres sterling, conforme aux objectifs de l'organisation visant à promouvoir des économies de marché durables, la stabilité financière, les initiatives vertes, l'égalité des chances et la numérisation. La BERD est ainsi la première banque multilatérale de développement à avoir mis en conformité tous ses investissements avec l'Accord de Paris, dans le souci de limiter le réchauffement mondial à 1,5 °C et de porter à au moins 50 % d'ici 2025 la part de ses investissements consacrés à des projets verts. Il est en particulier satisfaisant de noter que la BERD va mettre en conformité avec les objectifs de l'Accord de Paris les émissions de ses bâtiments, les déplacements de son personnel, ses achats et ses activités relatives aux régimes de retraite, témoignant ainsi de sa volonté de faire figure de leader dans le domaine de la durabilité et encourageant ses partenaires et ses parties prenantes à atténuer le changement climatique et à poursuivre d'autres objectifs relevant du développement durable.

Au lendemain du tremblement de terre dévastateur qui a fait plus de 50 000 morts et causé des dégâts considérables dans le sud et le centre de la Türkiye, ainsi que dans le nord et l'ouest de la Syrie, nous saluons la décision de la Banque d'investir jusqu'à 1,5 milliard d'euros dans le sud-est de la Türkiye au cours des deux prochaines années. Cet investissement est destiné à soutenir la reprise, la reconstruction et la réintégration de l'économie de la région, en mettant l'accent sur les infrastructures durables, les partenariats avec le secteur privé et les petites et

moyennes entreprises.

La Résolution n° 248 a été adoptée lors de l'Assemblée annuelle de mai 2022. Elle autorisait l'élargissement limité et progressif des opérations de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. Le Conseil d'administration a examiné les implications d'un tel élargissement pour le capital et les finances de la Banque. Il a conclu que celui-ci ne compromettrait en rien ni la capacité de la Banque à soutenir ses pays d'opérations existants ni sa note de crédit AAA, et qu'il ne conduirait pas à une demande de contributions supplémentaires au capital. Nous sommes par conséquent favorables à l'élargissement proposé, dont la mise en œuvre passera par une série de mesures interdépendantes, telle que la modification de l'article 1^{er} de l'Accord portant création de la Banque et la sélection d'un nombre limité de nouveaux pays d'opérations situés en Afrique subsaharienne.

Nous sommes pleinement conscients que la Banque a répondu positivement aux recommandations issues de l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement (G20) pour accroître son appétence pour le risque et donner suite aux suggestions du document concernant l'Ukraine. Ce Rapport recommandait aux banques multilatérales de développement de faire figurer leurs objectifs numériques spécifiques en matière de ratio de levier non plus dans leurs statuts, mais dans leurs cadres d'adéquation des fonds propres, afin d'assurer la flexibilité de la gestion des fonds propres. Il est proposé de supprimer l'article 12.1 de l'Accord portant création de la Banque, qui fixe une limite formelle à la valeur nominale du capital utilisé au titre des opérations ordinaires, et de le remplacer par un nouveau texte autorisant le Conseil d'administration à établir et à maintenir des limites appropriées en ce qui concerne les indicateurs d'adéquation des fonds propres, afin de préserver la solidité et la viabilité financières de la Banque. Nous approuvons cette nouvelle approche, laquelle s'inscrit dans le droit fil des efforts déployés par le Groupe de la Banque mondiale, qui prévoit de supprimer la fourchette statutaire applicable au capital lors des réunions de printemps de la Banque mondiale et du FMI.

Il est encourageant de constater que, malgré les incertitudes géopolitiques qui pèsent sur ses régions d'opérations, la Banque a investi au premier trimestre 2023 quelque 2,3 milliards d'euros, répartis sur 89 projets. En dépit de ces incertitudes, ainsi que des variations des gains provenant des participations et des pertes de crédit attendues en raison des tensions géopolitiques dans ces régions, la Banque conserve toute sa capacité à maintenir une solide assise financière et des liquidités suffisantes pour lui permettre de mener à bien ses opérations en 2023 et au-delà.

Pour conclure, je suis persuadé que les débats et les décisions qui marqueront cette Assemblée annuelle de la BERD permettront de faire avancer notre organisation vers un avenir fécond. Je me félicite du dialogue approfondi que nous menons tous, dans un esprit de collaboration, et j'ai hâte de voir les résultats positifs de nos efforts collectifs. Avançons donc avec détermination et avec la volonté partagée d'atteindre nos objectifs.

DÉCLARATION DE M. MORTEN BØDSKOV, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LE DANEMARK

J'ai l'honneur de présenter au nom du Danemark la présente déclaration écrite à l'approche de l'Assemblée annuelle 2023.

L'Union européenne et ses États membres condamnent fermement la brutale guerre d'agression déclenchée par la Russie contre l'Ukraine. La Russie doit mettre fin à cette agression et retirer immédiatement, complètement et sans condition toutes ses forces militaires et ses alliés de l'intégralité du territoire ukrainien, dans ses frontières internationalement reconnues. L'Union européenne et ses États membres condamnent également l'implication du Bélarus dans l'agression militaire russe.

La guerre livrée par la Russie à l'Ukraine ne fait que souligner une fois de plus que la BERD a un rôle à jouer aussi important aujourd'hui que lors de sa création, au début des années 1990.

Cette guerre inflige des pertes terribles à la population ukrainienne. L'ampleur des destructions de bâtiments, de foyers et d'infrastructures civiles croît chaque jour.

Le Danemark, en tant qu'actionnaire, soutient fermement les mesures extraordinaires prises par la BERD pour venir en aide à l'Ukraine et aux pays voisins affectés. Nous devons continuer d'offrir notre assistance, par des solutions à court terme permettant de stabiliser les pays touchés, et par des actions sur le moyen et le long terme, lorsque la reconstruction pourra vraiment démarrer.

Le soutien à l'Ukraine et aux pays voisins affectés doit rester une priorité absolue de la BERD dans les années à venir. Nous sommes donc impatients de recevoir du Conseil d'administration une proposition sur l'ampleur du soutien de la Banque à l'Ukraine, afin d'en débattre.

Le Danemark est favorable à la résolution proposée concernant un élargissement limité et progressif du champ d'action de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak, dans les termes du texte présenté aux gouverneurs.

Il est cependant essentiel que cet élargissement soit limité et étalé sur les années à venir, toute nouvelle initiative devant être évaluée à l'aune des capacités tant financières qu'opérationnelles de la Banque, en tenant compte du rôle important que celle-ci doit pouvoir jouer en Ukraine et dans les pays voisins également touchés par la guerre. Il est fondamental à nos yeux que cette extension des activités ne compromette ni les efforts déployés en faveur de l'Ukraine et des pays voisins ni la note AAA de la BERD, et qu'elle ne mette pas cette dernière dans une situation où il faudrait envisager d'augmenter le capital pour financer les opérations en Afrique subsaharienne.

Concernant les priorités à caractère général, la BERD doit continuer d'accompagner activement ses pays d'opérations sur la voie de la transition verte et de l'abandon des sources d'énergie fossiles. La nécessité de cette transition s'est particulièrement faite sentir au cours de l'année écoulée, en raison de la fluctuation des prix de l'énergie, qui ont parfois atteint des

sommets.

Nous sommes conscients du fait que les pays d'opérations ne partent tous du même niveau et que certains ont encore besoin de trouver une voie durable leur permettant d'accroître leurs revenus tout en évitant les niveaux historiques de pollution. La Banque doit par conséquent continuer de soutenir chaque pays dans le cadre d'un dialogue sur les politiques à mener visant à accélérer les réformes, en collaborant avec le secteur privé pour élaborer des modèles commerciaux durables et en investissant de manière spécifique dans des solutions vertes.

DÉCLARATION DE MME RANIA AL-MASHAT, GOUVERNEURE REPRÉSENTANT L'ÉGYPTE

Je tiens en premier lieu à exprimer ma gratitude à la République d'Ouzbékistan, ainsi qu'à la population et aux autorités ouzbèkes, pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé à l'occasion de cette Assemblée annuelle. Je souhaite également témoigner mon plus grand respect et ma reconnaissance à la présidente Odile Renaud-Basso et à l'équipe industrielle en charge de l'Égypte à la BERD pour leur dévouement et leur mobilisation sans faille en faveur du développement de l'Égypte.

Cela fait plus de trois ans que le multilatéralisme est mis à l'épreuve par des chocs de grande ampleur qui se succèdent à l'échelle mondiale, notamment la pandémie de COVID-19, les crises qui s'aggravent dans le monde entier et le changement climatique. En ces temps où les changements sont rapides, où les défis se succèdent et où les priorités mondiales évoluent, nous saluons l'esprit de solidarité qui, depuis 2020, fédère les différentes parties prenantes du monde entier et démontre encore et toujours que le **multilatéralisme est toujours d'actualité**.

Avec mes homologues gouverneurs, nous sommes réunis à l'occasion de cette Assemblée annuelle afin de forger des partenariats de développement plus solides et d'insuffler un sentiment d'urgence et d'espoir face aux enjeux et aux opportunités de taille qui se profilent à l'horizon.

Il est devenu plus complexe de concilier nos priorités et des approches plus novatrices s'imposent pour trouver des solutions. La présente Assemblée annuelle se tenant sous la bannière « Investir dans la résilience », il convient de redynamiser une coopération internationale efficace, plus intégrée et mieux financée, afin d'**intensifier les actions** susceptibles d'entraîner des changements mesurables.

En tant que partenaires du développement, il nous faut faire preuve d'une plus grande efficacité et veiller à ce que nos programmes de partenariat soient conformes aux principes du **Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement**, élaborés par l'OCDE et le PNUD. Il est nécessaire de tenir compte du caractère évolutif des conditions et des pressions locales. Un cadre de participation multipartite spécifique à chaque pays est essentiel pour aider les économies émergentes à aligner leurs stratégies nationales sur les programmes mondiaux et pour veiller à ce que les priorités nationales soient mises en œuvre

dans une perspective mondiale qui prenne en compte les avantages communs pour les populations, la planète, la prospérité et la paix.

L'Égypte attache une grande importance à son partenariat de longue date avec la BERD. Conformément aux priorités et initiatives clés de la BERD, je voudrais vous faire part de ce qui suit.

Concernant la promotion d'une économie plus inclusive pour les entreprises, les femmes et les jeunes, l'initiative Haya Karima (vie décente) illustre la volonté politique de l'Égypte de respecter le principe directeur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ne laisser personne de côté) et traduit le développement localisé. Cette initiative a été mise en œuvre en plusieurs phases. Elle vise à améliorer la qualité de vie dans environ 5 000 villages parmi les plus pauvres d'Égypte, représentant plus de la moitié de la population, en rénovant les infrastructures, en améliorant l'accès aux services de base, en promouvant l'éducation et les services de santé, en créant des emplois décents et en favorisant l'autonomisation des femmes. Toutes les institutions gouvernementales, le secteur privé et la société civile participent activement à la mise en œuvre et au suivi des activités dans le cadre de ladite initiative, de manière à unifier leurs efforts et à garantir une certaine complémentarité.

Pour ce qui est de l'accélération de la transition vers une économie verte, les décisions de l'Égypte en matière d'environnement ont évolué au fil du temps afin de refléter le contexte en mutation. Elles privilégient désormais la mise en œuvre simultanée de mesures d'atténuation et d'adaptation pour soutenir des secteurs de plus en plus vulnérables, en particulier les secteurs de l'eau et de l'agriculture. Parallèlement, l'Égypte a lancé sa stratégie nationale de lutte contre le changement climatique à l'horizon 2050 et mis à jour ses contributions déterminées au niveau national, de sorte que les politiques, les objectifs et les mesures qu'elles englobent fassent partie intégrante des efforts consentis par l'État en faveur du développement.

L'Égypte assumant actuellement la présidence de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP), le programme pour le climat figure au premier plan de nos priorités mondiales. Nous avons tenu à intituler la COP27 « Sommet de la mise en œuvre des engagements climatiques ». Nous insistons sur l'importance pour les pays développés de respecter leurs engagements, étant donné que le succès de la communauté internationale dans la lutte contre le changement climatique dépend, dans une large mesure, de la mise à disposition d'un financement approprié et suffisant pour soutenir la mise en œuvre de programmes et de projets visant à réduire les émissions et à faciliter l'adaptation. Il convient de prendre en considération les répercussions de la situation financière internationale sur les pays en développement et la nécessité de s'attaquer sérieusement à la question des pertes et des dommages résultant du changement climatique.

La création d'un Fonds pour les pertes et dommages sous la présidence égyptienne de la COP27 a constitué une étape clé dans le renforcement de la confiance entre les parties à l'Accord de Paris sur le changement climatique. Ce fonds vise à fournir une assistance financière aux nations les plus vulnérables et les plus touchées par les effets du changement climatique.

De même, des efforts nationaux ont été déployés de manière stratégique pour mettre en place une approche globale et programmatique destinée à identifier les répercussions environnementales, sociales et économiques du changement climatique sur le peuple égyptien et à y remédier. C'est dans cette optique que nous avons **lancé la plateforme nationale égyptienne, Nexus eau-alimentation-énergie (NWFE)**, afin de confirmer la détermination du gouvernement égyptien à assurer la prospérité et le bien-être de sa population en renforçant la sécurité nationale en matière d'énergie, d'alimentation et d'eau. **Le programme NWFE combine les trois volets pour assurer la viabilité de toute une série de projets hautement prioritaires en matière d'atténuation et d'adaptation.**

En collaboration avec la BERD en tant que partenaire principal pour le volet énergie du programme NWFE, nous souhaitons que ces travaux aboutissent à titre indicatif à des réductions d'émissions de gaz à effet de serre de 17 millions de tonnes de CO₂ par an. Dans le cadre du volet énergie du programme NWFE, nous avons pu amorcer la mise en œuvre de deux projets approuvés par le Conseil d'administration au début de l'année. Le premier permet la conception, la construction et l'exploitation d'un **parc éolien terrestre de 504 MW situé dans la région du golfe de Suez, en Égypte**. Ce parc éolien sera le plus grand d'Égypte et d'Afrique. Le second projet porte sur la construction et l'exploitation de la centrale solaire de Kom Ombo, d'une capacité de 200 MW, située en Haute-Égypte. Ces deux projets s'inscrivent dans le cadre des investissements du secteur privé destinés à financer des projets d'énergie renouvelable d'une capacité de 10 GW.

Quant à l'expansion des énergies renouvelables, le gouvernement égyptien est en train de finaliser les procédures requises pour garantir la mise à disposition du financement nécessaire à l'Égypte pour atteindre son objectif consistant à obtenir un bouquet énergétique composé à 42 % d'énergies renouvelables d'ici à 2030. Cette initiative vient confirmer les décisions que nous avons prises aux côtés des États-Unis et de l'Allemagne dans une déclaration commune : renforcer les contributions déterminées au niveau national en s'engageant à quadrupler la capacité installée d'énergies renouvelables pour la porter à 42 % d'ici à 2030, au lieu de 2035.

Nous n'aurions pas été en mesure d'atteindre aujourd'hui ces résultats à l'échelle mondiale sans la ferme conviction de toutes les personnes représentées à cette Assemblée annuelle quant à la gravité de l'enjeu et à la volonté du gouvernement égyptien de prendre toutes les mesures nécessaires pour réunir toutes les parties prenantes en vue d'une transition verte rapide et accélérée du pays, alors même que les chocs mondiaux ne cessent de se succéder.

En outre, conformément au sentiment général concernant la nécessité d'un cadre de gouvernance financière coopératif, l'Égypte a également lancé, lors de la COP27, un cadre international de financement innovant, intitulé *Sharm El Sheikh Guidebook for Just Financing* (Guide de Charm el-Cheikh pour un financement juste). Ce guide traduit les engagements en projets réalisables et identifie les moyens de mobiliser et de stimuler les financements en faveur du programme pour le climat, en particulier en Afrique. L'objectif principal consiste à

optimiser l'efficacité et l'efficience de l'architecture actuelle de financement de la lutte contre le changement climatique, en proposant une feuille de route exploitable pour toutes les parties prenantes afin d'obtenir des résultats en matière de financement juste.

Depuis le début des opérations de la BERD en Égypte en 2012, la Banque a investi plus de 10,1 milliards d'euros dans 163 projets à travers le pays, dont plus de 78 % ont été alloués au secteur privé. Pendant cinq années consécutives (2018-2022), l'Égypte a été le plus grand pays d'opérations de la BERD dans la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen (région SEMED).

Tout au long de notre partenariat dans le cadre du Programme pour des villes vertes de la BERD, le secteur privé a joué un rôle important dans la transformation de nos villes en espaces verts, à faibles émissions de carbone et résilients pour l'avenir. Nos partenariats public-privé prévoient une collaboration entre des entités publiques et privées pour financer et exploiter conjointement des projets d'infrastructure. Le secteur privé apporte son expertise, son innovation et son financement pour compléter les ressources du secteur public. Le projet du port sec du 6 octobre, financé par la BERD, a été récompensé par le prix de la meilleure transaction de l'année dans le domaine des transports, décerné par IJGlobal pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Conformément aux investissements de la BERD dans les entreprises dirigées par des femmes, la promotion de l'égalité des genres est essentielle pour libérer pleinement le potentiel des économies. **En partenariat avec la BERD, l'Agence française de développement (AFD) et la Banque africaine de développement, l'Égypte promeut l'Accélérateur de l'égalité des genres** dans l'action climatique, outil qui tirera les principaux enseignements de l'accélération des travaux sur l'égalité des genres dans l'ensemble du programme d'action climatique. Notre mandat consiste à compléter et à tirer parti des efforts déployés au niveau mondial pour relever les défis et saisir les opportunités que le changement climatique crée en matière d'égalité des genres.

Notre partenariat fructueux avec la BERD nous confère la responsabilité de renforcer l'intégration régionale et la coopération Sud-Sud. Nous approuvons le rapport du Conseil d'administration et la proposition de modification de l'article 1^{er} de l'Accord portant création de la Banque, qui prévoit un élargissement limité et progressif du champ d'action géographique de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Iraq. Cette expansion contribuera à la stabilité et aux efforts consentis en faveur du développement dans la région, tout en soulignant l'importance de l'intégration régionale et de la coopération Sud-Sud. En outre, la croissance du marché intérieur égyptien, ainsi que sa situation géographique de porte d'entrée vers le continent africain, font de ce pays une destination attrayante pour les investissements, la Banque intervenant auprès des exportateurs à la recherche de nouveaux marchés. L'Égypte peut par conséquent servir de passerelle à la Banque pour son expansion vers le reste du continent africain, le secteur privé égyptien bénéficiant de l'expérience et des compétences nécessaires pour œuvrer dans la région. Les risques encourus par la Banque s'en trouveront réduits et l'efficacité de ses efforts visant à élargir son champ d'action sur le continent s'en

trouvera accrue. **En outre, dans le droit fil de la présidence égyptienne du Comité de pilotage de l'Agence du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique,** l'Égypte soutient les efforts destinés à stimuler la coopération Sud-Sud, laquelle pourra faciliter l'échange d'expériences et introduire de nouvelles normes de gouvernance dans l'ensemble de la région.

La Chambre des représentants égyptienne a approuvé l'adhésion de l'Égypte à l'amendement de Kigali au protocole de Montréal, et le gouvernement élabore actuellement un plan de réduction progressive des hydrofluorocarbures, tant au niveau de la production que de la consommation. L'Égypte a également adhéré à l'engagement mondial en faveur de la réduction des émissions de méthane dans le secteur du pétrole et du gaz. Le ministère du Pétrole a établi une liste de projets et un plan d'action pour réduire les émissions de méthane. Des consultations sont en cours avec des partenaires pour étudier le financement des projets.

Nous approuvons toutes les résolutions examinées aujourd'hui, en particulier l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement, qui sous-tend la résolution sur la proposition de modification de l'article 12.1 de l'Accord portant création de la Banque, prévoyant la suppression de la limite statutaire imposée à l'utilisation du capital au titre des opérations ordinaires. En tant que gouverneur représentant l'Égypte au sein d'autres banques multilatérales de développement, je constate que cette suppression s'inscrit dans une perspective commune et dans la voie à suivre pour nos institutions financières internationales. Nous considérons pour cette raison que la portée des activités de toutes les banques multilatérales de développement et les synergies qu'elles entretiennent revêtent une grande importance. Une telle mesure augmenterait la flexibilité en permettant à la Banque de procéder à l'avenir aux ajustements nécessaires des objectifs, de ne laisser personne de côté, d'augmenter les financements concessionnels et d'ouvrir la voie à une participation accrue du secteur privé.

Conclusion

Enfin, nous tenons à remercier sincèrement la Banque et nos partenaires bilatéraux, tous réunis ici aujourd'hui, pour leur contribution à la transition verte de l'Égypte et pour leur volonté de veiller à ce que nous « *نُؤْفِي* - NWFE » (*honorions nos engagements prévus dans notre programme NWFE*) tous ensemble.

DÉCLARATION DE M. MOHAMED BIN HADI AL HUSSAINI, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LES ÉMIRATS ARABES UNIS

J'aimerais faire part de ma sincère gratitude à la République d'Ouzbékistan pour son chaleureux accueil de l'Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs. Je la remercie de son invitation et des efforts consentis pour organiser cet événement.

Pour commencer, j'aimerais saluer les résultats exceptionnels de la Banque en 2022, notamment les faits suivants :

- Les investissements annuels de la Banque ont atteint leur volume le plus élevé à ce jour.
- Le portefeuille des investissements de la Banque a atteint un taux annuel de croissance de 6 % malgré les perspectives économiques mondiales difficiles.
- La Banque a aussi réalisé des avancées considérables en vue de favoriser la transition vers une économie verte, en consacrant 50 % de ses investissements annuels à cette cause.

Depuis notre dernière Assemblée, tenue au Maroc, des difficultés dans le monde entier ont entretenu les incertitudes économiques mondiales. Non seulement ce contexte souligne l'importance du rôle de la BERD pour aider les pays à bâtir une économie compétitive, une gouvernance efficace, une action climatique solide et une résilience à toute épreuve, mais il invite aussi la Banque à poursuivre son action en vue de promouvoir une collaboration multilatérale efficace afin de mieux remédier à ces difficultés.

C'est pour nous un immense plaisir de participer à ces délibérations critiques et essentielles, qui nous permettront de débattre de l'approche stratégique de la BERD concernant l'élargissement du champ géographique de ses opérations et son alignement avec les recommandations issues de l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement (G20). À cet égard, nous souhaitons saluer les efforts de la Banque en vue de combler les lacunes en matière d'infrastructures et d'échanges commerciaux, de soutenir les entreprises et de promouvoir des partenariats avec le secteur privé, ainsi que son rôle pionnier de facilitation des efforts mondiaux en faveur de la sécurité alimentaire et énergétique, tout cela s'étant traduit par des investissements sans précédent de la BERD en 2022. Nous saluons donc les efforts de la Banque et l'encourageons à poursuivre son programme.

C'est particulièrement le cas étant donné que la BERD et les Émirats arabes unis partagent le même objectif de promotion de la stabilité économique à l'échelle mondiale aligné sur l'engagement répété des Émirats arabes unis en faveur de la prospérité mondiale et du développement durable. Les Émirats arabes unis sont un acteur de premier plan en matière d'aide internationale et ont notamment mis en œuvre des projets humanitaires et de développement dans plus de 170 pays¹, ce qui traduit directement l'un des piliers fondamentaux de la politique étrangère du pays.

Les Émirats arabes unis sont aussi déterminés à lutter contre les effets du changement climatique. À l'occasion de la 31^e Assemblée annuelle, nous avons souligné la nécessité d'un dialogue actif et d'actions concertées avec les partenaires internationaux afin d'intégrer les efforts internationaux relatifs au changement climatique, dans le cadre de la préparation de la COP28. Dans ce contexte, les Émirats arabes unis se félicitent de la collaboration continue avec la BERD en faveur de la coopération multilatérale visant à débloquer le financement climatique

¹ u.ae

et à explorer des montages financiers innovants. Au cours de la COP28, nous souhaitons examiner trois grands défis de l'architecture du financement climatique, à savoir la disponibilité des capitaux pour surmonter les défis mondiaux, l'accessibilité du financement dans des secteurs et des pays que le secteur privé ne dessert actuellement pas et l'accès aux ressources financières dans les pays en développement².

Nous tenons également à souligner l'importance de renforcer le financement pour les solutions climatiques sans contribuer au surendettement dans les pays en développement et la nécessité de mobiliser efficacement le secteur privé en déployant davantage d'instruments de réduction des risques, en créant des réserves de projets rentables, en garantissant un engagement plus fort sur les politiques afin de renforcer la stabilité et la prévisibilité du cadre réglementaire, dans le but d'obtenir des investissements réussis dans des domaines essentiels de la transition³.

En conclusion, j'aimerais remercier la BERD et son personnel de leurs efforts continus et exemplaires visant à résoudre certains des défis mondiaux actuels les plus centraux et les plus urgents. Je me réjouis à l'idée d'accueillir les collègues de la BERD et mes homologues gouverneurs aux Émirats arabes unis pour la COP28, où nous pourrons poursuivre notre collaboration afin de surmonter ces obstacles et promouvoir les efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique.

DÉCLARATION DE M. ANDRÉS BARRAGÁN URBIOLA, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT L'ESPAGNE

L'Union européenne et ses États membres condamnent fermement la violente guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Nous exigeons que la Russie cesse immédiatement ses actions militaires, retire sans condition toutes ses forces et tous ses équipements du territoire ukrainien et respecte pleinement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine. Nous condamnons également l'implication du Bélarus dans l'agression militaire russe.

L'Espagne tient à exprimer sa solidarité avec l'Ukraine. Le peuple ukrainien subit depuis maintenant plus d'un an les terribles conséquences d'une agression injustifiée. L'attitude de la population ukrainienne a été exemplaire. Nous aimerions féliciter la BERD et son personnel pour leur action remarquable et pour le soutien permanent apporté à ce pays. Nous souhaiterions également dire aux pays voisins, très affectés par cette catastrophe humanitaire, toute notre gratitude pour la manière dont ils ont accueilli des millions de réfugiés. Nous sommes heureux que l'Ukraine soit au centre de toutes les activités de la Banque et de cette Assemblée annuelle.

² Informations et contributions apportées par l'équipe de la COP28.

³ Informations et contributions apportées par l'équipe de la COP28.

L'Espagne contribue depuis le départ aux efforts financiers internationaux en faveur de l'Ukraine. En approuvant une garantie axée sur un programme, l'Espagne s'est récemment engagée à soutenir les municipalités ukrainiennes et un certain nombre de projets destinés à assurer la sécurité alimentaire dans les régions d'opérations de la Banque. L'Espagne donne ainsi la preuve de sa volonté d'aider l'Ukraine et ses habitants à préserver leurs moyens de subsistance et d'appuyer un processus de reconstruction permettant à ce pays de poursuivre son développement en tant qu'État libre et indépendant.

Cette Assemblée annuelle donne le ton de la stratégie à moyen terme de la Banque. Il s'agit d'un cheminement entamé à Samarcande qui s'achèvera dans un avenir proche, avec la révision du Cadre stratégique et capitalistique. D'une part, la BERD, en tant qu'élément de l'architecture financière internationale, étudie les recommandations formulées à la demande du G20 dans l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement, et les gouverneurs sont donc invités à modifier en conséquence la limite statutaire de prêt, à titre de première mesure visant à augmenter l'impact de la Banque en matière de développement. D'autre part, cette dernière va commencer à préparer une augmentation de ses fonds propres, engagement financier permanent particulièrement crédible lui fournissant des bases solides pour mettre en œuvre son mandat en faveur de la transition et sa stratégie axée sur le secteur privé, dans tous ses pays d'opérations. L'augmentation de capital annoncée est irréversible et représente le moyen le plus efficace et équitable de partager le poids financier de la mise en œuvre du mandat de la BERD en faveur de la transition. Cette annonce témoigne clairement du soutien apporté à la Banque et à sa mission par ses actionnaires. Le futur capital libéré placera la Banque sur des bases solides lui permettant de renforcer son action en Ukraine. Simultanément, l'institution doit s'acquitter de son mandat en faveur de la transition dans tous ses pays d'opérations, en préservant l'équilibre qu'elle ménage depuis toujours entre additionnalité, saine gestion bancaire et impact sur la transition. C'est là la meilleure garantie que la Banque puisse accomplir sa mission avec le plus d'impact possible et sans compromettre sa solidité financière.

C'est aussi l'occasion de réexaminer nos priorités et nos objectifs. Précisons avant toute chose que nous soutenons l'engagement fort pris par la BERD de combattre le changement climatique et que nous nous réjouissons de constater que, fin 2022, ses activités ont été mises en conformité avec les objectifs de l'Accord de Paris. Nous notons avec satisfaction que la Banque collabore avec d'autres institutions financières multilatérales pour encourager les actions climatiques menées par les économies dans lesquelles nous investissons. Nous devons rester ambitieux et aider toutes les économies à accélérer leur transition vers un avenir zéro carbone. Par ailleurs, l'élargissement du champ d'action géographique de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak, de manière limitée et progressive, ouvre une nouvelle voie de mise en œuvre du mandat de la BERD en faveur de la transition dans de nouveaux pays d'Asie centrale et de l'hémisphère sud. Nous soutenons le rôle institutionnel de la Banque en matière de protection du développement de l'économie de marché en tant qu'instrument permettant d'avancer sur la voie d'un système démocratique prenant en compte l'ensemble des citoyens et de leurs préoccupations, dans toute leur pluralité. En termes de dynamique démographique, le continent africain sera à la tête de la croissance démographique mondiale à moyen terme. Il

est judicieux d'étendre les activités de la Banque à de nouveaux territoires où son mandat en faveur d'un secteur privé prospère contribuera à renforcer la croissance économique et le développement durable. Le soutien accru à l'Ukraine et l'élargissement du champ d'action géographique de la BERD sont liés. Le déploiement des connaissances de la Banque là où les besoins en termes de transition se font le plus sentir est au cœur de son mandat.

DÉCLARATION DE M. ANDY BAUKOL, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

J'aimerais remercier, au nom des États-Unis, le peuple et le gouvernement de l'Ouzbékistan pour leur hospitalité à l'occasion de cette rencontre.

Dans le contexte mondial actuel, la mission de la BERD en faveur de l'économie de marché, de l'esprit d'entreprise, de la démocratie pluraliste et du pluralisme est plus importante que jamais. Cette Assemblée annuelle revêt donc effectivement une dimension historique pour la BERD, car le Conseil des gouverneurs y est invité à adopter non pas une, mais deux décisions fondamentales, qui définiront le rôle futur de la Banque dans le paysage mondial du financement du développement.

La première décision permettra de proposer à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak le modèle éprouvé de la BERD, axé sur le secteur privé, afin d'y favoriser une croissance inclusive, verte et résiliente, d'y encourager la concurrence et l'intégration, et d'y promouvoir la bonne gouvernance. La seconde donne aux actionnaires la possibilité d'augmenter le capital de base de la Banque, mesure qui serait un moyen efficace et équitable de permettre à la Banque de continuer à soutenir de manière conséquente l'Ukraine et l'ensemble des autres pays d'opérations. Forts de l'excellent bilan de la BERD depuis sa création, les États-Unis travailleront en étroite collaboration avec la direction de la Banque et d'autres capitales à la mise en œuvre de ces décisions aux conséquences majeures.

Les États-Unis se tiennent résolument aux côtés du gouvernement et du peuple ukrainiens face à la guerre brutale et illégale déclenchée contre leur pays par la Russie. La Russie a commencé cette guerre et elle peut y mettre fin. Nous appelons la Russie à arrêter l'agression en cours et à retirer immédiatement et sans condition ses troupes de la totalité du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine. Par ailleurs, nous condamnons toujours l'aide apportée à la Russie par le régime d'Alexandre Loukachenko dans la guerre contre l'Ukraine.

Comme l'a déclaré le président Joe Biden à Kyiv, nous apporterons notre soutien à l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra. Nous sommes solidaires de ces vers rédigés il y a plus d'un siècle par la poétesse et militante politique ukrainienne Lessia Oukraïnka, qui n'ont rien perdu de leur pertinence :

Ma lame tranchera les entraves de fer,
L'écho parviendra à tous les tyrans de la terre.
D'autres lames s'y joindront pour que vibre
Un âge nouveau où retentiront les paroles d'hommes libres.

Les États-Unis sont fiers d'assumer un rôle dirigeant parmi les partenaires internationaux de l'Ukraine soucieux de fournir à celle-ci une assistance humanitaire, économique et en matière de sécurité. Nous considérons le programme du Fonds monétaire international et ses mesures de réforme destinées à assurer la stabilité économique et financière comme la première priorité pour l'économie ukrainienne. Les États-Unis se félicitent vivement des discussions prévues pour fixer les contours du rôle stratégique de la BERD dans les années à venir en Ukraine. Nous avons été les premiers à témoigner toute notre confiance dans la contribution et les capacités spécifiques que la BERD pouvait apporter à l'Ukraine pour soutenir son économie réelle en temps de guerre. Le Congrès américain a voté en mai de l'année dernière une aide de 500 millions de dollars des États-Unis destinée à soutenir les interventions de la BERD en Ukraine et dans les autres pays touchés par la guerre déclenchée par la Russie. D'autres donateurs nous ont imités, permettant à la BERD de dégager plus de 3 milliards de dollars des États-Unis en faveur de l'Ukraine sur la période 2022-23.

Il est aujourd'hui temps de parvenir à un consensus sur la prochaine étape du soutien apporté par la BERD au redressement et à la reconstruction de l'Ukraine. Nous pensons que la Banque a un rôle important à jouer, conformément à son mandat, à ses atouts comparatifs et à sa connaissance approfondie du pays, et en totale collaboration avec ses partenaires internationaux et d'autres banques de développement. L'éventuelle augmentation de capital, à laquelle participeraient tous les actionnaires qui soutiennent l'Ukraine, placerait la Banque en position de s'engager de façon conséquente et sur le long terme aux côtés de celle-ci. Les États-Unis appellent de leurs vœux un large débat sur la meilleure manière pour la BERD de poursuivre son soutien à l'Ukraine, ainsi qu'à ses autres pays d'opérations, et d'évoluer pour mieux répondre aux défis mondiaux qui menacent de perturber la transition.

Les États-Unis sont totalement favorables à une modification de l'Accord portant création de la Banque, afin de permettre l'élargissement limité et progressif du champ d'action de cette dernière à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. L'expérience et les compétences de la BERD peuvent permettre d'accélérer la croissance du secteur privé et de resserrer les relations économiques entre ces États d'une part et ses actuels pays d'opérations d'autre part. La BERD a également prouvé qu'elle pouvait étendre ses activités pour satisfaire les besoins de pays et de régions confrontés à des crises et des défis multiples, en dégageant de nouvelles opportunités. Et elle l'a fait d'une manière qui l'a renforcée, pour le plus grand bénéfice de tous ses pays d'opérations. Les États-Unis soutiennent l'idée d'une BERD apportant ses compétences, dans le respect du principe d'additionnalité, à un certain nombre de nouveaux marchés choisis, en optimisant ses points forts et en jouant au mieux son rôle de catalyseur de la transition. Il faudra pour cela engager le dialogue sur les politiques à mener, tisser des relations de confiance avec les responsables des pouvoirs publics et du secteur privé et déterminer les projets et investissements potentiels à venir.

Ces nouveaux objectifs n'empêcheront pas la BERD – les États-Unis en sont convaincus – de rester mobilisée sur sa mission fondamentale, en faveur de ses pays d'opérations actuels. Les risques sont en augmentation au niveau mondial et les revenus réels de nombreux pays en développement sont en chute, notamment en raison des conséquences de la guerre déclenchée par la Russie. La BERD doit faire encore plus sur de multiples fronts et prendre à bras-le-corps de nouveaux défis. Elle doit rester concentrée sur les moins avancés de ses pays d'opérations, dans les Balkans occidentaux, en Asie centrale et dans la partie méridionale du bassin méditerranéen, où elle joue un rôle crucial en faveur de la sécurité alimentaire, de la qualité des infrastructures, de la résilience et de l'atténuation du changement climatique, de l'égalité des genres et de l'inclusion, et de la mobilisation de capitaux privés.

Nous nous réjouissons du rôle de leader que la BERD continue de jouer en matière de climat, et notamment du fait qu'elle est la première parmi les banques multilatérales de développement à avoir mis ses activités en conformité avec l'Accord de Paris. Nous félicitons la Banque d'avoir atteint son objectif de 2025 – 50 % des investissements annuels dans la transition vers une économie verte – pour la deuxième année consécutive.

Dans le cadre du partenariat pour les infrastructures et les investissements mondiaux du G7, les États-Unis et leurs partenaires redoublent d'efforts pour soutenir les interventions en amont et la mobilisation des capitaux privés afin d'accroître les volumes d'investissement et de faire en sorte que l'impact du financement public des infrastructures soit le plus important possible. La BERD fait figure de modèle pour les banques multilatérales de développement en matière de mobilisation du secteur privé via des outils tels que les accords de participation au risque et les garanties d'obligations vertes. Les États-Unis continuent d'encourager la BERD et l'ensemble des banques multilatérales de développement à renforcer la granularité et la transparence de l'information sur la mobilisation de capitaux privés, en faisant la distinction entre mobilisation publique et privée.

Pour la première année complète de mise en œuvre de ses nouvelles stratégies en faveur de l'égalité, la BERD a enregistré une proportion record d'investissements encourageant à la fois l'égalité des genres et l'inclusion. Nous attendons de la BERD qu'elle poursuive ses investissements à l'interface du genre et du climat, l'égalité des genres constituant un aspect indispensable de tout avenir résilient. Nous encourageons la BERD dans sa volonté de privilégier davantage, faceaux multiples crises, les initiatives de transition inclusive sur le plan social, sa région d'opérations cherchant à coexister, à se développer et à prospérer malgré les déplacements ou les vulnérabilités.

Nous saluons les efforts déployés par la BERD pour accroître le soutien apporté au titre du Plan d'action des IFI pour lutter contre l'insécurité alimentaire, notamment en Ukraine et dans les pays voisins, afin de répondre à l'instabilité des prix alimentaires et agricoles, aggravée par la guerre illégalement déclenchée par la Russie. Les États-Unis collaborent activement avec la BERD et d'autres institutions financières internationales pour lutter contre l'insécurité alimentaire croissante engendrée par les actes de la Russie, notamment en veillant à ce que ses sanctions ne concernent pas l'alimentation et l'agriculture. Nous prions instamment la BERD

de poursuivre ses efforts pour encourager le commerce et accélérer les investissements porteurs de changement dans des systèmes alimentaires et agricoles verts et durables, y compris par le dialogue sur les politiques à mener pour favoriser la résilience. Nous saluons également l'engagement pris par la BERD d'investir à hauteur de 300 millions d'euros en faveur des corridors de solidarité, couloirs essentiels pour l'exportation des produits agricoles ukrainiens, ainsi que pour l'importation et l'exportation d'autres produits. Nous appelons tous les participants à l'Initiative céréalière de la mer Noire à faire fonctionner celle-ci au maximum de ses possibilités et aussi longtemps que nécessaire. Il est de la plus haute importance que les céréales puissent parvenir aux personnes qui en ont le plus besoin.

Nous invitons également la BERD à mettre en œuvre les recommandations issues de l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement (G20), qui permettront un usage plus efficace de toute augmentation de capital éventuelle. Les États-Unis sont favorables à un transfert de la limite statutaire imposée à l'utilisation du capital aux prérogatives du Conseil d'administration. Il s'agit là d'une première mesure importante. Nous encourageons la Banque à continuer d'explorer de nouvelles idées permettant d'accroître les ressources existantes et de se doter d'une capacité de réponse souple, en envisageant notamment de nouveaux outils potentiels innovants, comme le capital hybride privé.

Nous remercions le personnel et la direction de la BERD de leur dévouement et de leur professionnalisme. Les États-Unis restent déterminés à poursuivre leur partenariat avec la BERD et à soutenir sa mission en faveur d'un développement fondé sur le marché, durable, inclusif et résilient, au service de pays promouvant la démocratie pluraliste.

DÉCLARATION DE M. MAXIM RESHETNIKOV, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Permettez-moi d'exprimer, au nom de la Fédération de Russie, notre profonde gratitude au pays qui nous accueille aujourd'hui dans le cadre de l'excellente organisation de la 32^e Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs de la BERD en cette ville de Samarcande, située sur l'antique Route de la soie. Nous apprécions au plus haut point les relations amicales qui se sont nouées entre les peuples de Russie et d'Ouzbékistan et sommes convaincus que notre interaction, tant au sein de la BERD que d'autres organisations internationales, ne fera que se renforcer et produira des résultats positifs pour tous.

Aujourd'hui, l'économie mondiale est confrontée à un certain nombre de chocs sans précédent, y compris les conséquences de la pandémie de COVID-19 et une inflation mondiale galopante due au « pompage d'argent » des économies de l'Union européenne et des États-Unis. La situation s'est aggravée avec le déclenchement de la « guerre des sanctions ». Les restrictions imposées ont non seulement ralenti l'activité commerciale mondiale, mais également porté préjudice à leurs initiateurs. Parallèlement, les risques pour le système financier mondial se sont accrus. Le premier signal a retenti en mars, lorsque les problèmes financiers des grandes

banques américaines et européennes ont entraîné une forte baisse des indices boursiers, nécessitant une injection supplémentaire de liquidités. Dans ce contexte, l'économie russe continue de résister aux défis et aux risques mondiaux. Selon nos prévisions, l'économie russe connaîtra en 2023 une croissance de 1,2 %, avec une inflation de 5,3 %. Le marché du travail restera stable, avec un taux de chômage de seulement 3,5 %.

La Fédération de Russie est profondément préoccupée par les décisions prises par la BERD qui éloignent cette dernière des principes universels établis à sa création, qui ont constitué pendant de nombreuses années une base solide et permis de prendre en compte les intérêts de tous les actionnaires sur un pied d'égalité. L'année écoulée a confirmé que le visage de la BERD ne cesse de changer sous l'influence et dans l'intérêt d'un groupe restreint de pays qui poursuivent leurs propres intérêts et cherchent à transformer une institution de haute stature internationale en un instrument de confrontation géopolitique. Un exemple frappant est la fin du partenariat environnemental de la Dimension septentrionale, mécanisme qui, fondé sur la BERD, visait à mettre en œuvre des projets conjoints UE-Russie ayant un impact transfrontière sur l'environnement. Nous pensons que l'abandon de la collaboration dans ce domaine va à l'encontre des réalités du moment et des intérêts des membres européens de la Banque.

Il est regrettable que la BERD ne soit plus une institution financière internationale indépendante et impartiale œuvrant au développement durable de toutes ses régions d'opérations. Les restrictions illégitimes imposées par différents gouvernements nationaux et groupements régionaux revêtent une importance décisive. En 2022, un dangereux précédent a été créé par la violation des droits légaux de deux membres de la BERD et la discrimination de leurs structures commerciales sur la base de leur nationalité en rapport avec des événements politiques qui n'ont rien à voir avec le mandat de la Banque.

Dans ce contexte, nous percevons, dans les rapports du Conseil d'administration présentés aujourd'hui et dans les résolutions correspondantes soumises à l'approbation du Conseil des gouverneurs, une tentative de généraliser ce modèle de comportement, affirmant de fait la dimension géopolitique du mandat de la BERD sur le long terme.

1. Les décisions prises par la direction de la BERD ont un impact négatif sur la stabilité financière de l'institution et limitent ses perspectives d'avenir. L'année écoulée a clairement démontré que la Banque s'éloigne progressivement de son statut d'institution autonome et rentable pour devenir une agence internationale de développement qui a constamment besoin d'un « appoint » financier. Les fonds alloués avec des conditions qui favorisent certains pays, visent à soutenir le secteur public, de même que des entreprises qui ne sont pas spécialement vertes, y compris le secteur pétrolier et gazier, et, dans certains cas, des projets à double usage suscitent des inquiétudes. Tout cela se fait sans tenir compte de la performance réelle de la Banque en matière de risque et de rendement.

Les débats d'aujourd'hui sur l'appui à l'Ukraine s'achèveront précisément sur cette conclusion : le portefeuille ukrainien continuera à croître de manière disproportionnée au détriment de la performance, de la note et de la viabilité globale de la Banque, la seule issue

étant une importante recapitalisation pour la première fois depuis de nombreuses années. Nous ne pouvons pas appuyer une démarche qui aggrave délibérément la situation de l'institution et qui, de surcroît, annonce ouvertement que les nouvelles contributions en capital de tous les membres iront principalement à un actionnaire. Au nom de la Fédération de Russie, **nous votons donc contre la Résolution BG32/3.**

2. L'idée d'étendre les opérations de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak a considérablement évolué au fil du temps. Alors que l'objectif initial était la croissance inclusive de la nouvelle région, l'intention des grands actionnaires d'en faire un autre lieu de confrontation géopolitique apparaît désormais évidente. Pour autant, nous ne pouvons ignorer les besoins de ces États. Toutefois, nous ne pouvons, en l'état actuel des choses, que **nous abstenir de voter la Résolution BG32/4**, demandant instamment à l'équipe de la Banque de mener les travaux correspondants conformément aux principes de transparence, de partenariat et d'égalité, indépendamment des convictions politiques et autres.

3. La présente réunion marque un tournant dans l'histoire de la BERD, un moment d'affirmation de nouvelles priorités dictées par l'environnement politique actuel plutôt que par la poursuite de politiques antérieures qui se sont révélées fructueuses au fil des ans. Pour nous, le choix est clair : nous craignons pour notre part que les décisions prises aujourd'hui, y compris celles visant à modifier l'article 12.1 de l'Accord portant création de la BERD, aient pour la Banque de graves incidences opérationnelles et modifient de manière significative son mode de fonctionnement.

Dans des circonstances normales, nous n'aurions aucune raison de penser que la mise en œuvre des recommandations du G20 visant à supprimer la limite statutaire imposée à l'utilisation du capital au titre des opérations ordinaires pourrait nuire à une institution. Ces modifications pourraient en effet conférer à l'équipe de la Banque une plus grande souplesse dans la gestion des risques. Cependant, les auteurs du document ne cachent pas, y compris dans la résolution relative à l'Ukraine, que cette réforme vise également à libérer des réserves « cachées » et à accroître encore le ratio de levier de la Banque. Il est pour nous également clair qu'une fois que les politiques correspondantes parviennent au niveau du Conseil d'administration, le danger se multiplie qu'une approche saine de la gestion des risques soit remplacée par un agenda politique. Pour ces raisons, **nous votons contre la Résolution BG32/5.**

Pour conclure, nous notons qu'il faudrait que les institutions financières internationales assurent la stabilité économique mondiale, agissent de manière cohérente et servent les intérêts de tous leurs membres sans être liées à un programme de politique étrangère. La Russie, qui est l'un des membres fondateurs de la Banque et en a été le plus grand pays d'opérations, entend rester un partenaire fiable de la BERD, mais ne partage pas l'optimisme d'autres pays concernant les transformations et les plans envisagés, qui, à notre avis, se fondent sur des jugements unilatéraux, de « bloc », qui n'augurent rien de bon pour les dividendes à long terme de l'institution, que ce soit en termes stratégiques ou financiers.

DÉCLARATION DE MME NINA VASKUNLAHTI, GOUVERNEURE SUPPLÉANTE REPRÉSENTANT LA FINLANDE

J'aimerais remercier Madame la Présidente Odile Renaud-Basso, le Secrétariat de la Banque et le gouvernement ouzbek d'avoir organisé cette Assemblée annuelle dans cette ville magique de Samarcande. Nous avons un ordre du jour bien rempli, qui définit notre vision pour l'avenir et nous invite à « investir dans la résilience ». Bien que l'année ait été extrêmement difficile, en raison de l'agression militaire injustifiée et déclenchée sans provocation par la Russie contre l'Ukraine, la Banque a fait un énorme travail pour soutenir cette dernière et d'autres pays d'opérations. La BERD s'est avérée un partenaire précieux en ces temps de crise et elle s'est efforcée sans relâche d'aider au mieux l'Ukraine.

La Finlande soutient fermement l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de celle-ci. Elle condamne sans appel les actes d'agression non provoqués et injustifiés de la Russie contre l'Ukraine, qui constituent des violations patentes du droit international et de la Charte des Nations unies. Nous exigeons de la Russie qu'elle cesse immédiatement ses actions militaires et qu'elle respecte pleinement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de son voisin. Mener des opérations militaires qui visent de façon délibérée la population et des objectifs civils est un crime de guerre. La Finlande condamne également avec fermeté l'implication du Bélarus dans l'agression militaire russe. Nous constatons avec satisfaction que la BERD, en réaction à l'invasion de l'Ukraine, a suspendu ses activités en Russie et au Bélarus et a interrompu l'accès de ces deux pays à ses ressources.

La BERD doit absolument continuer de soutenir l'Ukraine. La Finlande se félicite du soutien actuel de la Banque, qui a décidé de consacrer d'ici fin 2023 3 milliards d'euros au soutien de l'économie réelle de l'Ukraine. La BERD a montré qu'elle était une institution financière internationale essentielle dans ce pays, où elle a su mettre en œuvre rapidement une aide au service de l'économie et de la population ukrainiennes. Surtout, l'Ukraine a fait preuve d'une admirable résilience face à l'agression russe. Elle a par exemple réussi à collecter davantage de revenus fiscaux et douaniers afin de soutenir son économie de guerre. La Finlande continuera d'apporter son appui à l'Ukraine. L'aide qu'elle lui a fournie depuis février 2022 représente un total de 1,5 milliard d'euros.

Parallèlement, nous pensons déjà à la reconstruction de l'Ukraine, qui demandera un effort d'une ampleur sans précédent. La Russie doit des réparations. La communauté internationale doit aider l'Ukraine, et la Finlande se tient prête à participer à sa reconstruction. Celle-ci devra s'accompagner de vastes réformes et elle devra permettre à l'Ukraine de réaliser son intégration dans l'Union européenne. En raison de l'ampleur de la reconstruction future, il est essentiel de mobiliser très largement le secteur privé. Les entreprises finlandaises sont prêtes à contribuer à cette reconstruction et à mettre leurs compétences à disposition.

Concernant un autre point de l'ordre du jour de cette Assemblée, l'élargissement limité et progressif du champ d'action géographique de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak, la Finlande estime que celle-ci peut mettre son expertise au service du secteur privé d'un

nombre précis de pays d'opérations, tout en gardant présent à l'esprit que sa première priorité est actuellement de soutenir l'Ukraine et ses autres pays d'opérations existants. La BERD doit créer, à partir de ses propres atouts, de la valeur supplémentaire et accélérer, dans le respect des principes démocratiques, la transformation vers des économies de marché.

Toutefois, étant donné le contexte géopolitique actuel et les besoins de financement des pays d'opérations existants, nous aimerions insister sur le fait que l'élargissement envisagé doit obligatoirement être limité, progressif et complémentaire. La BERD doit coordonner son action avec les autres institutions financières internationales présentes dans la région, en particulier avec la Banque africaine de développement, la Société financière internationale et la Banque européenne d'investissement. La Finlande souhaite souligner une nouvelle fois que cet élargissement ne doit ni engendrer de coûts supplémentaires pour les actionnaires, ni réduire les activités dans les pays d'opérations actuels, ni compromettre de quelque façon que ce soit la note AAA de la BERD.

Enfin, nous sommes heureux de constater que, malgré les regrettables tensions géopolitiques actuelles, la Banque a poursuivi sa mission en matière d'accélération de la transition verte dans ses pays d'opérations. La nécessité de sortir d'une économie tributaire des combustibles fossiles est apparue encore plus clairement avec l'agression illégale de la Russie en Ukraine. Nous félicitons la BERD de figurer parmi les premières institutions financières internationales à s'être alignée sur l'Accord de Paris. Nous la prions instamment de continuer à soutenir la transition verte, tout en insistant sur un autre aspect, qui va de pair : la numérisation des économies. Cette double transition s'appuie notamment sur les infrastructures de réseau 5G et 6G, le déploiement de réseaux électriques intelligents et le recours à la technologie et aux applications numériques, pour ne citer que quelques exemples d'innovations technologiques au service de l'avènement d'une économie verte. La Finlande est désireuse de travailler avec la Banque pour soutenir la numérisation de ses pays d'opérations.

Pour conclure, j'aimerais féliciter la BERD, qui, par définition, s'est fait une spécialité de tirer parti du changement. Ce sera sans aucun doute de nouveau le cas, comme l'a déjà montré la Banque ces deux dernières années. Conformément aux objectifs de réforme des banques multilatérales de développement, nous encourageons également la BERD à chercher, avec prudence, à optimiser sa situation financière et à davantage mobiliser les capitaux privés pour utiliser au mieux son potentiel. Nous comptons sur la BERD pour poursuivre sa mission de promotion du développement social et économique dans la région.

DÉCLARATION COMMUNE DE MME MURIEL LACOUÉ-LABARTHE, GOUVERNEURE SUPPLÉANTE PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LA FRANCE, ET DE MME ELKE KALLENBACH, GOUVERNEURE SUPPLÉANTE PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT L'ALLEMAGNE

Les gouverneurs de la BERD se retrouvent les 17 et 18 mai 2023 à Samarcande, dans le cadre de leur Assemblée annuelle, afin de discuter de la poursuite du soutien de la Banque à l'Ukraine

et de s'entendre sur ses modalités. Ils examineront également les différentes étapes permettant l'élargissement limité et progressif du champ géographique des activités de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. Il s'agit de décisions historiques pour la Banque, qui découlent l'une comme l'autre de la ferme conviction de la nécessité de répondre à la guerre illégale et injustifiable déclenchée sans la moindre provocation par la Russie contre l'Ukraine pour satisfaire ses ambitions. Nous devons en outre veiller à l'existence d'un cadre financier et juridique approprié et moderne permettant à la BERD de faire face aux défis qui l'attendent, en continuant notamment à appliquer des principes de saine gestion bancaire. Soulignons que l'augmentation de capital envisagée donnerait à la BERD la possibilité de s'impliquer très fortement aux côtés de l'Ukraine, sans que ce soit au détriment des perspectives sur le long terme pour les autres pays d'opérations actuels et à venir. Elle lui permettrait également de s'acquitter de ses missions opérationnelles, notamment dans le cadre de son programme vert.

Concernant la Résolution BG32/3 du Conseil des gouverneurs : Appui à la résilience et à la reconstruction en Ukraine

La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine est entrée dans sa deuxième année. La BERD a réagi très tôt et avec beaucoup de détermination, mobilisant tous ses moyens pour venir en aide à l'Ukraine, un pays membre de longue date de la Banque, très apprécié, victime d'une agression brutale et acharnée. Nous félicitons l'ensemble du personnel de la BERD, et notamment les membres ukrainiens de celui-ci, pour le travail très compétent qu'il effectue sans relâche sous la direction de la Présidente, Odile Renaud-Basso, et de son équipe. Nous condamnons fermement la violente guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Nous exigeons de la Russie qu'elle retire sans condition ses forces et son matériel militaire d'Ukraine et qu'elle respecte pleinement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de son voisin. Nous condamnons également l'implication du Bélarus dans l'agression militaire russe.

Nous restons déterminés à favoriser la coopération internationale face aux difficultés économiques engendrées dans le monde par la guerre menée par la Russie et l'instrumentalisation par cette dernière de l'alimentation et de l'énergie, dont les effets sont ressentis de manière disproportionnée par les pays à revenu faible et intermédiaire et par les groupes vulnérables.

La guerre contre l'Ukraine constitue une menace pour la sécurité et une catastrophe humanitaire qui entraîne également des perturbations économiques majeures. La BERD a joué un rôle déterminant dans la mobilisation de ressources financières destinées à maintenir les principales infrastructures civiles ukrainiennes en état de fonctionnement, malgré les attaques incessantes. Le Cadre de résilience et de subsistance mis en place par la Banque apporte un soutien à la population ukrainienne et aux pays de la région touchés par la guerre.

Concernant les opérations futures en Ukraine, la BERD dispose de connaissances et d'outils exclusifs, qu'elle peut mettre en œuvre dans divers domaines, secteurs économiques et lieux géographiques, aussi bien en temps de guerre que lors de la future phase de reconstruction. Cette mise en œuvre se fera conformément à son mandat et dans le respect des principes d'une saine gestion bancaire, ainsi qu'en application des recommandations figurant dans l'Examen

indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement. Soumise à l'approbation de la présente Assemblée annuelle, la Résolution BG32/5 est un exemple de l'action menée à cet égard. Elle propose de transférer au Conseil d'administration la fixation de la limite statutaire quant à l'utilisation du capital, actuellement prévue à l'article 12.1 de l'Accord portant création de la Banque.

L'Assemblée annuelle est une occasion d'envoyer des signaux politiques forts de la volonté des actionnaires de soutenir la BERD sur le long terme et de signifier clairement quelles sont les attentes desdits actionnaires vis-à-vis de la Banque. À cet égard, le document de procédure préparé par la direction devrait préciser les choses et permettre au Conseil d'administration de soumettre une proposition concrète au moins deux mois avant la date limite fixée pour la décision du Conseil des gouverneurs concernant une augmentation du capital d'ici la fin de cette année. Nous appelons tous les actionnaires à faire preuve d'unité et de volonté politique, en soutenant la Résolution du Conseil des gouverneurs sur la voie à suivre en Ukraine, en tenant compte de l'architecture internationale existante et, en particulier, de la nécessité de coordonner le soutien à ce pays.

Concernant la Résolution BG32/4 du Conseil des gouverneurs : Élargissement limité et progressif à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak

Lors de la dernière Assemblée annuelle, en 2022, le Conseil des gouverneurs a adopté une approche en deux étapes concernant l'élargissement du champ d'action géographique de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. Il a donné son approbation de principe à un élargissement limité et progressif, en demandant au Conseil d'administration, « *compte tenu de l'impact de la guerre contre l'Ukraine et de la réponse de la Banque, de reconfirmer qu'un élargissement limité et progressif à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak ne remettrait pas en cause l'aptitude de la Banque à appuyer ses pays d'opérations actuels, ne compromettrait pas sa note de crédit AAA et ne conduirait pas à une demande de contributions supplémentaires au capital* ».

Les travaux de recherche et d'analyse menés par la direction de la BERD montrent sans ambiguïté que la Banque dispose de ressources suffisantes pour un tel élargissement progressif, qui ne nécessitera pas d'engager des moyens considérables, en particulier sur le moyen terme.

Qui plus est, il existe aujourd'hui de nouveaux arguments, apparus depuis la précédente Assemblée annuelle de mai 2022, en faveur de l'expansion géographique envisagée.

- i) Concernant la BERD elle-même, sa crédibilité sort renforcée d'une telle entreprise de portée géostratégique, fruit de presque quatre années de travail intensif.
- ii) Concernant les futurs nouveaux pays d'opérations, les instruments de la BERD en faveur de la transformation énergétique, de la lutte contre le changement climatique et du développement durable sont d'autant plus importants que ces pays sont eux aussi touchés par les conséquences économiques de la guerre livrée par la Russie à l'Ukraine.
- iii) Concernant les actionnaires actuels, l'accent mis aujourd'hui sur la sécurité mondiale et la démocratie renforce la dynamique en faveur de l'élargissement. Une

telle évolution demande des relations politiques et économiques plus étroites entre les actuels pays d'opérations de la BERD et la région Afrique dans son ensemble.

Dans la pratique, par rapport aux investissements en Ukraine, l'élargissement limité et progressif du champ d'action géographique de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak se ferait selon un calendrier très différent et à une échelle nettement inférieure, signe manifeste de l'importance capitale de l'Ukraine pour la BERD.

Nous espérons que cette résolution bénéficiera du large soutien nécessaire à l'enclenchement des procédures parlementaires de ratification permettant son adoption définitive.

Rappelant notre engagement fort en faveur de l'ambitieux programme de la BERD

Forts de ce qui précède, nous félicitons la BERD et nous nous réjouissons de voir que celle-ci a désormais mis l'intégralité de ses activités en conformité avec l'Accord de Paris. Ceci dit, nous attendons de la Banque qu'elle maintienne ses ambitions au même niveau, en concertation avec les autres banques multilatérales de développement, concernant tous les aspects de son programme stratégique, et qu'elle poursuive le travail récemment entamé en faveur de la biodiversité. L'examen prévu de la politique énergétique est à cet égard bienvenu, l'hiver 2022-23 ayant montré à quel point ce secteur était important.

À l'heure où la Banque élabore un programme ambitieux, clairement soutenu par ses actionnaires, il convient également de ne pas oublier, dans le contexte inflationniste actuel, les engagements pris en 2022 en faveur d'une gestion prudente de l'évolution des coûts dans le cadre du Plan de mise en œuvre de la stratégie.

Pour conclure, nous estimons que cette Assemblée annuelle de Samarcande constituera un événement fort dans l'histoire de la BERD, ouvrant la voie à une deuxième augmentation de son capital et confirmant un nouvel élargissement de son champ d'action géographique. Les résolutions soumises au Conseil des gouverneurs représentent un équilibre à la fois constructif et ambitieux, conforme à nos stratégies tant à court et moyen terme qu'à long terme et reflétant l'unité et la détermination des actionnaires de la Banque.

DÉCLARATION DE M. LASHA KHUTSISHVILI, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA GÉORGIE

C'est pour moi un plaisir que de représenter la Géorgie et de participer à la 32^e Assemblée annuelle et au Forum des affaires de la BERD. Je suis reconnaissant à l'équipe dévouée de la BERD et au gouvernement ouzbek d'avoir organisé cet événement.

La BERD a été fondée il y a plus de trente ans. Au cours de cette période, elle a su s'imposer comme une institution fiable et reste un précieux partenaire de développement.

À l'avenir, nous ferons face à une autre période de défis et d'opportunités. Il s'agira peut-être pour la BERD du moment le plus difficile qu'elle a connu, car elle doit répondre aux besoins découlant de la guerre active en Europe provoquée par l'invasion russe de l'Ukraine.

Conformément au thème de l'Assemblée annuelle et du Forum des affaires de cette année, à savoir *Investir dans la résilience*, il importe que la réponse de la BERD continue de se concentrer sur le soutien à l'économie et aux infrastructures de l'Ukraine, ainsi qu'aux autres pays touchés. À cet égard, il convient de mentionner le programme de résilience mis en place par la BERD, qui prévoit des financements pour l'Ukraine et ses voisins afin de les aider à répondre aux besoins urgents. Comme toujours, la Géorgie s'associe aux efforts mondiaux de soutien à l'Ukraine visant à défendre la souveraineté et l'intégrité territoriale.

Pendant et après la pandémie, la Géorgie a fait montre d'une grande résilience économique avec une excellente reprise dans le secteur privé comme dans le secteur public. Outre les incidences négatives de la crise, des facteurs comme les modifications des voies de transit, les mouvements de capitaux financiers et humains, les technologies de l'information et le renforcement de la connectivité de manière générale, ainsi que des taux de recouvrement post-COVID-19 plus élevés qu'initialement prévus ont eu des incidences inverses sur le développement économique. Dans l'ensemble, nous avons connu une croissance à deux chiffres pendant deux années consécutives, soit 10,5 % en 2021 et 10,1 % en 2022. L'inflation, qui était également à deux chiffres ces deux dernières années, a accusé une tendance à la baisse et est revenue à 2,7 % le mois dernier, ce qui est inférieur à l'objectif de 3 % de la Banque nationale de Géorgie. Nous estimons que l'inflation moyenne devrait se situer dans la fourchette visée d'ici à la fin de l'année.

La Géorgie a pleinement récupéré des effets de la pandémie et elle a retrouvé ses tendances pré-COVID tout en appliquant une solide politique de consolidation budgétaire. Notre ratio déficit/PIB a diminué, passant de 9,3 % en 2020 à 3,1 % en 2022, et notre ratio dette/PIB est revenu aux niveaux d'avant la pandémie pour atteindre 39,8 % à la fin de 2022. La croissance du PIB reste considérable en 2023, selon une rapide estimation de l'activité économique du premier trimestre montrant une croissance annuelle de 7,2 %.

L'un des facteurs de croissance en 2022 a été la reprise du tourisme. Les recettes du tourisme ont en effet atteint l'année dernière 108 % de leur niveau de 2019. Le tourisme est également l'un des principaux facteurs de croissance en 2023. En 2022, les exportations ont augmenté de 31,8 % par rapport à 2021. Le déficit de la balance des paiements courants en 2022 a atteint le niveau le plus bas jamais enregistré, à 4,1 % du PIB. Nous prévoyons une croissance de notre économie de 5 % à 5,5 % par an à moyen terme, comme avant la pandémie.

Je voudrais, dans le contexte de la réponse aux défis posés par la guerre en Ukraine, souligner les domaines dans lesquels la BERD et les partenaires de développement devraient œuvrer davantage :

- L'indépendance et la sécurité énergétiques, qui ont gagné en importance à l'échelle mondiale. Les ressources hydrauliques, solaires et éoliennes de la Géorgie ont le potentiel de produire de l'énergie verte. Nous nous sommes consacrés à l'élaboration d'un cadre favorable aux investissements dans les énergies renouvelables. Le projet phare de l'Union européenne en faveur de la connectivité en mer Noire (un câble électrique sous-marin), dont l'étude de faisabilité est actuellement réalisée par la Banque mondiale, pourrait jouer un rôle crucial dans le raccordement au réseau européen. Nous espérons que davantage de ressources seront disponibles à l'avenir et sommes certains que de nombreux projets intéressants seront mis en œuvre avec le soutien de la BERD dans le domaine de l'énergie verte.
- L'appui à davantage de projets de connectivité, notamment des projets qui renforcent le Corridor du milieu par des ports, des routes et des infrastructures numériques afin de garantir que la sécurité alimentaire et les échanges de manière générale puissent bénéficier d'une connectivité par l'intermédiaire de partenaires fiables.

La Géorgie poursuit sa coopération fructueuse avec la Banque au moyen d'un portefeuille diversifié (d'environ 4,9 milliards de dollars des États-Unis) auprès des secteurs public et privé. Nous avons foi dans la coopération future avec la BERD dans les secteurs prioritaires pour la Géorgie. La coopération avec la BERD, l'un des principaux partenaires européens, revêt une importance capitale pour la Géorgie dans sa démarche visant à obtenir le statut de candidat à l'adhésion à l'Union européenne.

Enfin, j'aimerais à nouveau remercier le personnel de la BERD pour ses efforts et nous souhaiter à tous la paix, la bonne santé et la prospérité à l'avenir pour tous les citoyens des pays souverains libres et démocratiques.

DÉCLARATION DE M. DIMITRIS METAXAS-TRIKARDOS, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LA GRÈCE

Je voudrais, pour commencer, dire notre solidarité avec la BERD pour sa détermination à jouer un rôle de premier plan dans la construction d'un avenir prospère pour le peuple ukrainien. La Grèce condamne fermement les actions illégales menées par la Russie contre l'État souverain d'Ukraine, actions qui constituent une violation flagrante du droit international. Aussi appelons-nous à une cessation immédiate et sans condition des hostilités et des actions agressives menées contre l'Ukraine et son peuple. En effet, cette guerre représente un défi direct aux principes et aux valeurs qu'incarne la BERD.

C'est dans ce contexte que la Banque doit conserver l'important rôle qu'elle joue dans la région et être prête à mener en Ukraine un programme de reconstruction lorsque les conditions le permettront. Cela dit, il importe tout autant que la réponse de la BERD en Ukraine ne nuise pas en soi, par son impact, à la capacité qu'a la Banque d'aider pleinement tous ses pays d'opérations existants.

Partant, nous reconnaissons que la Banque a besoin d'un appui supplémentaire des actionnaires pour mener à bien son mandat unique à moyen et long termes. Nous considérons qu'une augmentation du capital libéré est l'option la plus efficace pour l'avenir et attendons avec impatience une proposition concrète à cette fin.

L'accent mis sur le secteur privé doit rester le pilier central du modèle d'activité de la BERD. Aujourd'hui plus que jamais, il importe de maintenir une saine gestion bancaire, de protéger la note AAA de la Banque et de s'abstenir de toute activité extraordinaire qui créerait des risques de concentration trop élevés, quelles que soient les circonstances.

La Grèce appuie la proposition qui a été faite de modifier l'article premier de l'Accord portant création de la Banque pour permettre à celle-ci d'étendre potentiellement ses opérations à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. Nous appuyons également la proposition de modifier l'article 12.1 de l'Accord et d'intégrer ainsi la limite statutaire imposée à l'utilisation du capital dans une politique du Conseil d'administration pour offrir une plus grande souplesse dans la gestion du cadre d'adéquation des fonds propres de la Banque.

Enfin, j'aimerais redire notre très haute appréciation de l'activité que la BERD mène en Grèce, qui renforce de manière ciblée la résilience de notre économie. Nous encourageons la direction à continuer de s'impliquer dans le secteur privé, notamment par des initiatives d'investissement dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

DÉCLARATION DE M. MICHAEL MCGRATH, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT L'IRLANDE

D'emblée, je remercie nos hôtes ouzbeks de l'accueil chaleureux que nous avons reçu à l'Assemblée annuelle 2023, ainsi que le personnel de la BERD qui l'a organisée. Je félicite également la Présidente Odile Renaud-Basso d'avoir brillamment présidé la Banque en ces temps difficiles. J'aimerais aussi remercier les membres de notre bureau de représentation, à savoir le Danemark, la Lituanie et le Kosovo, pour leur coopération et leur appui tout au long de l'année écoulée.

La BERD et l'Ukraine

Je souhaite m'associer aux autres États membres de l'Union européenne pour condamner la guerre d'agression brutale de la Russie contre l'Ukraine. Nous exigeons que la Russie cesse immédiatement ses actions militaires, retire sans condition l'ensemble de ses forces et équipements militaires du territoire ukrainien et respecte pleinement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine. Nous condamnons également la participation du Bélarus à l'agression militaire russe. La guerre injustifiée de la Russie contre l'Ukraine prouve que la Banque reste tout aussi pertinente aujourd'hui que lors de sa création il y a 30 ans. En effet, la BERD a contribué de manière essentielle à la riposte internationale face à la guerre injustifiée de la Russie contre l'Ukraine. La Banque a travaillé en coopération et en coordination avec d'autres institutions financières internationales et des partenaires existants

sur le terrain. Elle a réussi à s'appuyer sur son expertise et son expérience de terrain pour soutenir de nombreux secteurs en Ukraine mais, plus important encore, elle a maintenu le fonctionnement de services essentiels pour les citoyens ukrainiens. Consciente du rôle de la Banque, l'Irlande a versé à la BERD, à la fin de l'année dernière, une contribution visant à soutenir les petites et moyennes entreprises. L'Irlande continuera de faire sa part pour appuyer la réponse internationale et elle examinera toutes les propositions présentées au titre des recommandations du G20 issues de l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement visant à renforcer les capacités de prêt de la Banque.

À l'avenir, je suis convaincu que la BERD continuera à jouer un rôle important au sein de l'Équipe Europe. La Banque doit avoir sa place au sein des efforts internationaux actuels et de la reconstruction de l'Ukraine, et elle devrait continuer à associer ses efforts à ceux d'autres institutions financières internationales pour mettre en œuvre un programme de travail aligné avec les ambitions des autorités ukrainiennes et les objectifs du programme du FMI et du processus d'adhésion à l'Union européenne. Je me réjouis d'avance de la proposition du Conseil d'administration concernant le champ d'action des activités de la BERD en Ukraine qui arrivera dans le courant de l'année.

Élargissement à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak

En ce qui concerne le projet d'élargissement des opérations de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak, l'Irlande a soutenu les expansions géographiques successives de la BERD au fil des ans. Elles se fondaient sur des analyses de rentabilité dûment motivées et convaincantes. Nous nous sommes félicités des importants travaux de la Banque, en particulier dans la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen (région SEMED) et nous avons soutenu les propositions de nouvelles expansions des opérations dans cette région.

Je suis conscient que l'expérience et l'expertise considérables de la BERD sont essentielles pour favoriser l'impact sur la transition et le développement dans les pays d'Afrique subsaharienne et en Irak. À cet égard, nous sommes favorables à la modification de l'article premier de l'Accord portant création de la Banque afin de permettre l'élargissement limité et progressif du champ d'action géographique de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. L'Irlande est pleinement déterminée à soutenir cette région conformément à sa politique en matière de développement international intitulée « un monde meilleur » et reconnaît le rôle que la BERD joue à cet égard, notamment en tant qu'acteur central du processus de l'architecture financière européenne pour le développement.

Cependant, la Banque doit rester consciente des défis actuels dans l'ensemble de ses pays d'opérations, dans lesquels persistent de nombreuses difficultés socio-économiques et qui continuent d'être le principal moteur du modèle économique de la Banque depuis sa création en 1990. La BERD doit prouver son caractère additionnel en Afrique subsaharienne et en Irak et, de fait, dans tous ses pays d'opérations, en tirant parti de ses atouts en matière de mobilisation du secteur privé tout en appuyant le développement d'infrastructures essentielles. Il est indispensable que la Banque continue à œuvrer en étroite collaboration et de manière

fructueuse avec les secteurs privé et public afin de veiller à ce que ses produits répondent aux besoins des marchés locaux et permettent d'atténuer les incidences à long terme des crises économiques.

Recommandations issues de l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement

En ce qui concerne le rapport du G20 sur le cadre d'adéquation des fonds propres, l'Irlande salue l'engagement de la Banque en la matière et sa volonté d'explorer et d'envisager des possibilités visant à renforcer sa position en termes de capital afin de s'assurer qu'elle peut pleinement remplir son mandat. L'Irlande examinera comme il se doit toutes les propositions visant à permettre la réalisation de la mission de la BERD, et je souhaite exprimer mon appui résolu à la proposition de modification de l'article 12.1 de l'Accord portant création de la Banque visant à supprimer la limite statutaire imposée à l'utilisation du capital au titre des opérations ordinaires. Je considère que cette décision indique clairement que la Banque utilise autant que possible ses ressources et ses fonds propres en vue d'optimiser leur impact tout en améliorant son efficacité et sa souplesse.

Programme vert

Enfin, je tiens à saluer l'action de la Banque concernant le programme vert. La BERD a tenu ses engagements visant à appuyer des mesures relatives au changement climatique, qui constitue le plus grand défi auquel nous sommes confrontés, et elle a réalisé des progrès considérables concernant l'alignement de ses activités sur les objectifs de l'Accord de Paris pour le climat. Elle doit maintenir son cap et son engagement afin d'aider ses pays d'opérations dans leur transition vers des économies durables faiblement carbonées.

Conclusion

Pour conclure, j'aimerais réaffirmer l'appui de l'Irlande au rôle essentiel de la BERD et je me réjouis à l'idée de collaborer avec elle en 2023 et au-delà.

DÉCLARATION DE M. BJARNI BENEDIKTSSON, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT L'ISLANDE

L'Islande condamne fermement la guerre d'agression brutale menée par la Russie contre l'Ukraine. Nous exigeons que la Russie cesse immédiatement ses opérations militaires, retire sans condition l'ensemble de ses forces et équipements militaires d'Ukraine et respecte pleinement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine. Nous condamnons aussi l'implication du Bélarus dans l'agression militaire russe.

L'Islande condamne dans les termes les plus forts l'acte d'agression russe non provoqué et injustifié contre l'Ukraine, qui depuis plus d'un an continue de détruire des vies, des moyens de subsistance et des biens. Nous nous déclarons solidaires du peuple ukrainien qui fait preuve de courage en se battant pour son pays, son foyer, sa vie.

L'Islande, qui assure actuellement la présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, est déterminée à apporter des réponses à l'Ukraine lors du Sommet de Reykjavík de mai 2023, en particulier concernant la responsabilité de l'agression russe.

L'Islande a fourni un appui humanitaire et économique à l'Ukraine, principalement par l'intermédiaire d'organisations internationales, notamment l'Organisation des Nations Unies et la Banque mondiale. Elle a aussi apporté son aide dans le domaine de l'énergie.

L'Islande, qui n'a pas d'armée ou d'équipements militaires propres, a pris des mesures pour renforcer les défenses de l'Ukraine, notamment en transportant dès le début de l'agression russe des équipements militaires très demandés des nations alliées vers l'Ukraine.

Je salue la recommandation de la Banque, présentée sous le titre *Appui à la résilience et à la reconstruction en Ukraine : La voie à suivre*. La BERD doit jouer un rôle essentiel dans les efforts internationaux de soutien à l'économie réelle de l'Ukraine en temps de guerre. J'appuie le Conseil d'administration et l'encourage à présenter une proposition concrète relative à l'étendue de l'appui de la Banque à l'Ukraine, ainsi qu'à une éventuelle augmentation du capital libéré. La BERD se trouve dans une position unique et possède des capacités sans pareil lui permettant d'être à l'avant-garde de la reconstruction de l'Ukraine.

L'Islande est favorable à la recommandation de la Banque et à la résolution relatives à la modification de l'article 12.1 de l'Accord portant création de la Banque visant à supprimer la limite statutaire imposée à l'utilisation du capital au titre des opérations ordinaires. Le Conseil d'administration de la Banque devra définir et maintenir des limites appropriées concernant les mesures d'adéquation des fonds propres, afin de protéger la solidité et la viabilité financières de la Banque.

L'Islande appuie également la proposition de la Banque relative à la modification de l'article premier afin de permettre la poursuite des travaux relatifs à l'élargissement du champ d'action géographique de la Banque. Il va sans dire que cet élargissement devrait se fonder sur le principe selon lequel aucune expansion ne devrait porter atteinte à la capacité de la Banque à soutenir l'Ukraine. Il est urgent que la Banque étende ses opérations à des régions où elle peut sans aucun doute constituer un vecteur important de changement écologique et équitable, et il ne faudrait pas retarder cet élargissement sans raison. En effet, alors que les limites géographiques sont de plus en plus remises en question par les avancées technologiques rapides et l'intégration économique, nous devons réexaminer la notion de géographie appliquée aux opérations de la BERD.

Toutefois, la principale priorité pour la Banque aujourd'hui est de soutenir l'Ukraine et ses autres pays d'opérations face aux conséquences profondes et globales de la guerre contre l'Ukraine, ainsi qu'à la déstabilisation qu'elle engendre. Il serait donc prudent de confirmer à nouveau que l'éventuel élargissement limité et progressif à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak ne nuirait pas à la capacité de la Banque à soutenir ses pays d'opérations existants.

Enfin, ces dernières années ont été difficiles pour le monde entier. J'aimerais remercier la Présidente de la BERD, le Conseil d'administration, la direction et le personnel pour la qualité de leur travail au cours de cette période.

DÉCLARATION DE MME FRANCESCA UTILI, GOUVERNEURE SUPPLÉANTE REPRÉSENTANT L'ITALIE

Permettez-moi de remercier, au nom de l'Italie, la République d'Ouzbékistan et son président d'accueillir cette Assemblée annuelle 2023 de la BERD dans la cité historique de Samarcande. Tant d'hommes et de femmes sont passés au cours de l'histoire par cette ville, lien vital depuis des siècles entre l'Orient et l'Occident. Nous sommes fiers de pouvoir nous inscrire dans cette continuité, par les décisions que nous allons prendre aujourd'hui et qui feront date.

Nous condamnons fermement la violente guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Nous exigeons de la Russie qu'elle retire sans condition ses forces et son matériel militaire d'Ukraine et qu'elle respecte pleinement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de son voisin. Nous condamnons également l'implication du Bélarus dans l'agression militaire russe.

Nous félicitons la Banque du soutien continu qu'elle a apporté à l'Ukraine et aux pays voisins touchés par cette guerre.

Au cours de l'année qui s'est écoulée, nous avons tous ensemble œuvré pour soutenir la Banque, acteur essentiel, en particulier dans son action en faveur de l'économie réelle et du secteur privé, fruit de la démarche et l'expérience spécifiques qui sont les siennes en Ukraine.

Nous nous félicitons également du rôle dynamique joué par la BERD au sein des différentes plateformes de coordination mises en place pour aider ce pays. La coordination entre les institutions financières internationales reste déterminante si l'on veut que nos ressources limitées soient utilisées au mieux et que l'impact sur le développement soit le plus important possible.

L'évolution de la situation en Ukraine paraît bien incertaine. Si nous devons rester ambitieux, il nous faut également préserver la solidité financière de notre institution et sa capacité à fournir à tous ses pays d'opérations le soutien nécessaire. L'analyse contenue dans le Rapport confirme que le mandat unique en son genre de la Banque – encourager la transition vers une économie de marché durable – reste essentiel pour soutenir l'Ukraine dans les années à venir. À partir des points forts qui sont les siens, la Banque doit, selon nous, se consacrer en grande partie au développement du secteur privé, en profitant au mieux des solides relations établies avec ses clients, les établissements publics et les autorités ukrainiennes.

Le soutien de l'Italie au redressement et à la reconstruction de l'Ukraine reste entier. Nous avons récemment accueilli à Rome la Conférence bilatérale sur la reconstruction de l'Ukraine,

avec la participation très appréciée de la BERD. Cet événement a réuni des représentants des autorités nationales, d'institutions financières internationales et de plusieurs centaines d'entreprises italiennes et ukrainiennes. Un accord de contribution, portant sur une aide d'urgence de 10 millions d'euros destinée à la compagnie ukrainienne Ukrenergo, en faveur du redémarrage rapide du secteur de l'énergie et de la sécurité énergétique en Ukraine, a été conclu avec la BERD. Un soutien complémentaire, financier et autre, a également été annoncé. Celui-ci porte sur 100 millions d'euros de prêts supplémentaires à des conditions avantageuses, 60 millions d'euros de subventions, 100 millions d'euros sous forme de garanties apportées à l'initiative EU4Ukraine, des dons d'équipements de la part d'entreprises italiennes et la signature d'un certain nombre de protocoles d'accord. L'Italie et l'Ukraine sont par ailleurs convenues d'organiser en Italie l'édition 2025 de la Conférence sur le redressement de l'Ukraine.

L'élargissement à une nouvelle région géographique, ainsi que les défis et les opportunités susceptibles de l'accompagner, constitue l'autre grand thème de cette Assemblée annuelle. Nous sommes heureux de confirmer la décision prise l'an dernier en faveur d'un élargissement limité et progressif du champ géographique des activités à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. Nous sommes convaincus que l'offre de la BERD et l'accent que celle-ci met clairement sur le développement du secteur privé viendront compléter l'action que mènent déjà sur le terrain d'autres institutions financières internationales. Nous sommes également persuadés que cet élargissement permettra de diversifier les investissements de la Banque. Nous sommes donc favorables à la modification de l'article 1^{er} de l'Accord portant création de la Banque, qui définit le champ d'action géographique de celle-ci.

L'ouverture de nouveaux fronts pourrait en outre s'avérer bénéfique pour les actuels pays d'opérations de la région SEMED, y compris pour l'Algérie, qui devrait les rejoindre sous peu. L'Italie soutient fermement les efforts destinés à accroître au maximum les financements en direction de l'Afrique. Nous devons également veiller à ce que les voix des pays africains soient entendues et à ce que les solutions proposées soient adaptées à leurs besoins. Les institutions multilatérales font partie intégrante de démarches non prédatrices. Dans cet esprit, le gouvernement italien annoncera en octobre, à l'occasion de la Conférence africaine de Rome, son Plan Mattei pour l'Afrique pour un partenariat renouvelé avec ce continent.

Pour finir, l'Italie estime que la mise en œuvre de l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement, lancé alors que l'Italie assumait la présidence du G20 – ce qui est pour nous un motif de fierté – est essentielle pour répondre aux besoins croissants des pays en développement. Assouplir les politiques de gestion du capital de la Banque constitue à ce titre une première mesure importante. Nous sommes donc favorables à une modification de l'article 12.1 de l'Accord portant création de la Banque, conformément aux recommandations issues de l'Examen indépendant et au vu des changements analogues déjà adoptés par d'autres banques multilatérales de développement. Nous attendons de la Banque qu'elle poursuive la mise en œuvre dans les meilleurs délais de toutes les autres recommandations pertinentes du rapport d'examen, convaincus que toutes ces mesures permettront de mieux utiliser les ressources de la BERD, notamment en étendant ses

capacités de prêt à partir des ressources existantes, tout en amplifiant le potentiel de toute future augmentation de capital éventuelle.

Pour conclure, nous sommes heureux de constater que, malgré les problèmes actuels, la BERD a tenu sa promesse de mettre l'ensemble de ses activités de financement en conformité avec les objectifs de l'Accord de Paris. La direction et le personnel de la BERD travaillent sans relâche pour permettre à la Banque de s'acquitter de son mandat et nous leur en sommes reconnaissants.

DÉCLARATION DE M. TORU OE, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LE JAPON

1. Introduction

Permettez-moi de remercier sincèrement, au nom du gouvernement japonais, pour leur accueil chaleureux, le gouvernement de l'Ouzbékistan, pays hôte pour la première fois en 20 ans, et la population de Samarcande, où se tient la 32^e Assemblée annuelle de la BERD. Je voudrais également rendre hommage au personnel de la BERD pour les efforts qu'il a consacrés à la préparation de cette Assemblée.

Le Japon réitère sa condamnation la plus ferme de la Russie, qui poursuit une guerre d'agression en Ukraine depuis plus d'un an. Nous soulignons à nouveau que cette guerre va diamétralement à l'encontre des valeurs universelles que sont le principe de l'État de droit et le respect des droits humains dans la communauté internationale, principes qui fondent également la BERD, et qu'elle est absolument intolérable.

Je voudrais exprimer mes plus sincères condoléances aux victimes du séisme qui s'est produit en février de cette année dans le sud-est de la Türkiye. Nous nous félicitons de l'annonce rapide, par la BERD, de la mise en place d'un programme de secours pouvant atteindre 1,5 milliard d'euros. Le Japon, qui a souffert d'un important séisme survenu dans l'est du pays il y a 12 ans, a également décidé d'appuyer ce programme via le Fonds de coopération Japon-BERD sous la forme d'une aide à la reconstruction des petites et moyennes entreprises des zones touchées.

2. Soutien à l'Ukraine et aux pays touchés

Il faut que la communauté internationale continue de subvenir aux besoins urgents de l'Ukraine et des pays touchés, alors que la guerre d'agression de la Russie se poursuit. À cet égard, le Japon apprécie grandement le fait que la BERD ait immédiatement annoncé et mis en œuvre le programme de résilience peu après le début des hostilités.

Il faut également envisager le soutien qu'il faudra apporter lors de la phase de reconstruction en Ukraine. Le Japon estime que la solidarité avec ce pays et les autres membres qui le soutiennent est importante. C'est dans cette optique que le Japon a modifié sa législation pour permettre à la Japan Bank for International Cooperation, institution financière publique, de garantir des prêts accordés au secteur privé ukrainien par l'intermédiaire de banques multilatérales de développement telles que la BERD. Le Japon a également abondé le Fonds

de coopération Japon-BERD pour aider le secteur privé à reconstruire le secteur agricole et d'autres secteurs de l'Ukraine. Il continuera ainsi d'aider activement l'Ukraine et les pays touchés.

En ce qui concerne l'assistance que la BERD devra accorder à l'Ukraine, il convient d'examiner plus avant diverses questions, notamment le contenu et l'ampleur de cette assistance, la répartition des tâches et la collaboration avec d'autres organisations internationales, ainsi que l'utilisation du capital existant, dans la perspective d'une optimisation des ressources, des rôles et des atouts de la BERD dans le système global de financement du développement.

Tout d'abord, il faut que le contenu et l'ampleur de l'assistance envisagée pour l'Ukraine soient réalistes. Il faut donc clarifier la répartition des tâches avec d'autres organisations internationales pour mettre en place une assistance efficace et efficiente. Le Japon s'attend à ce que la BERD concentre son assistance dans les domaines où elle dispose d'atouts uniques, comme l'appui au secteur privé et la réforme des entreprises publiques.

Ensuite, il faut redoubler d'efforts pour maximiser l'utilisation du capital existant. À cet égard, nous appuyons l'initiative qui a été prise de supprimer la limite statutaire imposée à l'utilisation du capital, prévue à l'article 12.1 de l'Accord portant création de la BERD. Nous espérons vivement que la Banque examinera activement et mettra en œuvre d'autres recommandations issues de l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement, y compris le recours accru à des garanties de donateurs et le renforcement du dialogue avec les agences de notation.

3. Éventuel élargissement limité et progressif du champ d'action géographique de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak

Le Japon a eu des discussions constructives sur l'élargissement du champ d'action géographique de la BERD des points de vue de la valeur ajoutée de la Banque et de sa complémentarité avec d'autres organisations internationales. Si l'extension de l'assistance à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak est évidemment importante, la première priorité actuelle de la BERD n'en reste pas moins l'appui aux pays d'opérations actuels, comme l'Ukraine et les pays touchés, réalité à la lumière de laquelle il faudrait que cette expansion des pays d'opérations soit examinée.

Plus précisément, comme le stipule la Résolution n°248 adoptée l'an dernier à l'Assemblée annuelle de Marrakech, après un examen de la situation en Ukraine et de la réponse de la BERD, il ne faudrait pas qu'une expansion limitée et progressive à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak remette en cause l'aptitude de la Banque à appuyer ses pays d'opérations actuels ni conduise à une demande de contributions supplémentaires au capital. Nous pensons qu'il faudrait que la BERD, avant d'examiner les moyens d'aider spécifiquement l'Afrique subsaharienne et l'Irak, évalue d'abord pleinement la situation en Ukraine et dans les pays touchés, leurs besoins d'assistance et le rôle qu'elle devrait y jouer.

4. Coopération entre la BERD et le Japon

La BERD étant une institution mondiale qui compte des pays non européens parmi ses membres, la gestion de son organisation doit refléter des voix diverses, y compris celles des membres non européens. Deuxième actionnaire de la Banque, le Japon continuera de participer activement à sa gouvernance et à l'élaboration de ses politiques importantes.

Pour que la BERD puisse répondre avec souplesse et efficacité aux besoins divers et complexes des pays d'opérations, il importe de promouvoir la diversité, y compris celle des nationalités, au sein de son personnel. Le Japon apportera à la BERD une contribution supplémentaire en termes de ressources humaines.

Le Bureau de représentation de la BERD à Tokyo joue un rôle important à travers trois fonctions : le développement des affaires en favorisant la coopération entre les entreprises japonaises et la BERD, l'amélioration de la visibilité de la BERD, ainsi que la promotion du recrutement et de la rétention de personnel japonais. Lorsque le Forum d'investissement pour l'Asie centrale s'est tenu à Tokyo en décembre dernier, le Bureau a servi à approfondir les relations entre les entreprises japonaises, d'Asie centrale et de Mongolie, d'une part, et la BERD, d'autre part. En outre, le Japon possède de nombreuses technologies d'exception qui peuvent aider à résoudre divers problèmes auxquels sont confrontés les pays d'opérations de la BERD, comme l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour une productivité et une durabilité accrues de l'agriculture en réponse aux problèmes alimentaires. Pour que le Bureau s'emploie encore plus activement à mobiliser la technologie, les connaissances et les ressources humaines japonaises au service de la BERD, le Japon s'engage à lui apporter le plus grand soutien possible.

5. Conclusion

Le Japon attend que la BERD, sous la direction de sa Présidente, Madame Renaud-Basso, continue de traiter avec souplesse et efficacité des questions urgentes telles que l'assistance à l'Ukraine et aux pays touchés, et qu'elle y joue un rôle de premier plan.

Le Japon est déterminé à aider activement la BERD, notamment en termes de stratégie et de ressources humaines, à continuer de remplir pleinement sa mission.

DÉCLARATION DE M. DAUREN KENGBEIL, GOUVERNEUR SUPPLÉANT REPRÉSENTANT LE KAZAKHSTAN

J'aimerais, au nom de la délégation de la République du Kazakhstan, remercier le gouvernement de la République d'Ouzbékistan et les autorités de la ville de Samarcande pour leur hospitalité et la parfaite organisation de cette 32^e Assemblée annuelle de la BERD.

Le Kazakhstan et la BERD ont fêté ensemble l'an dernier le 30^e anniversaire de leur collaboration.

Ces trente années de coopération ont été marquées par plus de 300 projets, représentant un montant total de plus de 10 milliards de dollars des États-Unis et mis en œuvre, avec le soutien de la Banque, dans les différents secteurs de l'économie du Kazakhstan. Ces chiffres très impressionnants témoignent de l'évolution fructueuse de notre partenariat.

Un partenariat qui est pour nous précieux et que nous souhaitons maintenir sur le long terme, dans le cadre de relations mutuellement bénéfiques avec la BERD.

La situation économique en République du Kazakhstan

Malgré le contexte géopolitique et économique mondial, l'économie du Kazakhstan est parvenue à s'adapter à la conjoncture extérieure, affichant en 2022 une hausse de 3,1 % de son PIB par rapport à 2021 (*la progression pour la période comprise entre janvier et mars 2023 étant de 4,9 % par rapport à la même période en 2022*). Nous devrions cette année enregistrer une croissance de notre PIB de 4 %.

La production de biens a progressé de 3,2 %, tandis que les services ont augmenté de 2,5 %.

L'indice économique à court terme, qui reflète les tendances dans six secteurs clés (*la production, l'agriculture, le bâtiment, le commerce, les transports et les communications*), se situait à 103,5 %.

Les industries manufacturières connaissent toujours une croissance régulière.

Dans le cadre du programme du « Nouveau Kazakhstan » annoncé en 2022 par le président de la République, M. Kassym-Jomart Tokaïev, nous avons travaillé activement sur des réformes destinées à renforcer le pouvoir législatif et à permettre une modernisation de qualité de notre économie, en encourageant une concurrence loyale, en protégeant la propriété privée, en faisant progresser la législation contre les monopoles et en limitant toute ingérence abusive du secteur public.

Simultanément, l'un de nos principaux objectifs reste d'accroître l'attractivité de notre pays pour les investisseurs étrangers.

Nous avons très favorablement accueilli la proposition d'organiser une séance consacrée aux perspectives d'investissement au Kazakhstan dans le cadre de l'Assemblée annuelle de la BERD. Il s'agira, j'en suis convaincu, d'un événement de haut niveau, qui nous permettra de mettre en avant les capacités économiques de notre pays et de discuter de questions ayant trait aussi bien à la coopération financière qu'aux moyens d'attirer les investissements étrangers.

Notre président a déclaré à plus d'une reprise que la politique de la « porte ouverte » aux investissements étrangers constituait une priorité stratégique pour le Kazakhstan.

Un climat des affaires particulièrement propice a été mis en place à cet égard.

L'an dernier, par exemple, nous avons adopté un plan de politique d'investissement à l'horizon 2026, qui prévoit un train de mesures destinées à orienter les investissements vers une production compétitive de biens à forte valeur ajoutée.

Le Kazakhstan s'efforce de maintenir sa position de leader parmi les États d'Asie centrale en termes d'investissements étrangers entrants.

Fin 2022, le montant brut des investissements directs étrangers (IDE) au Kazakhstan représentait 28 milliards de dollars des États-Unis, le plus haut niveau depuis 10 ans (*les IDE avaient atteint 28,9 milliards de dollars en 2012*).

Le Kazakhstan a ainsi conclu une bonne cinquantaine d'accords avec d'autres pays pour protéger et encourager les investissements.

Les grands investisseurs se voient proposer la possibilité de signer des accords d'investissement qui leur garantissent une stabilité juridique pendant 25 ans, ceci afin que des projets d'investissement puissent être réalisés dans les secteurs prioritaires. Ces secteurs font en outre l'objet d'une fiscalité avantageuse et d'aides en nature.

Nos taux d'imposition sont parmi les plus bas du monde. L'impôt sur le revenu des sociétés est de 20 % et la TVA n'est que de 12 %.

Le pays dispose de 13 zones économiques spéciales, soutenues par des infrastructures prêtes à l'emploi et un large éventail d'options d'investissement.

Il compte en outre 36 zones industrielles, équipées d'infrastructures clés en main.

Il existe un autre mécanisme de soutien aux investisseurs qui consiste à subventionner les prêts accordés aux acheteurs étrangers et à garantir les transactions à l'exportation.

Les investisseurs originaires de 54 pays (Japon, États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, etc.) sont dispensés de visa.

Enfin, nous disposons d'un marché de 1,5 milliard de consommateurs pour les produits manufacturés prêts à l'emploi, couvrant la Chine et les pays de l'Union économique eurasiatique et de l'Asie centrale.

Comme nous avons pu le constater, la situation actuelle a considérablement modifié le contexte économique mondial.

Le gouvernement du Kazakhstan s'efforce de garantir la stabilité macroéconomique et d'empêcher que les prix n'augmentent de manière injustifiée.

Nous prenons également des mesures pour améliorer notre politique budgétaire. Un nouveau concept de gestion des finances publiques, applicable jusqu'en 2030, a été adopté. Les dispositions de cette nouvelle politique serviront de bases au nouveau Code budgétaire.

Un nouveau Code des impôts, destiné à refondre la réglementation fiscale, sera également élaboré.

Le fait de mettre l'accent sur le développement économique ne doit pas nous empêcher d'honorer nos engagements internationaux en faveur de la décarbonation de l'économie.

Nous avons fait des progrès considérables, ces dernières années, en matière de réduction de l'intensité carbone de notre économie et d'augmentation du recours aux énergies renouvelables. Nous sommes néanmoins conscients du travail conséquent qu'il nous reste à faire.

Le Kazakhstan s'est doté en février dernier d'une stratégie lui permettant d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2060.

Plus largement, l'accord donné par le chef de l'État à cette stratégie intervient au bon moment et confirme la cohérence sur le long terme de nos aspirations et de nos décisions.

Soucieux d'attirer les investissements et de créer de nouveaux métiers, nous souhaitons renforcer notre coopération avec les organisations internationales et avec les autres pays, afin d'échanger nos expériences et de coordonner les initiatives visant à atteindre les objectifs mondiaux.

Nous reconnaissons à cet égard l'importance de la coopération internationale. Il est essentiel d'adhérer aux accords internationaux sur le climat et de renforcer les partenariats pour élaborer et mettre en œuvre des mesures conjointes efficaces.

J'aimerais, pour conclure, insister sur le fait que la réalisation des objectifs que nous nous fixons et la mise en œuvre des principales priorités de notre pays devraient nous permettre de surmonter les difficultés actuelles et de nous inscrire dans une trajectoire de croissance économique durable et de qualité.

Pour atteindre ces buts, nous avons besoin du soutien des institutions financières internationales, et en particulier de la BERD.

DÉCLARATION DE M. HEKURAN MURATI, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LE KOSOVO

J'ai l'honneur, au nom de la République du Kosovo, de présenter la déclaration écrite de notre pays pour l'Assemblée annuelle de 2023.

C'est pour moi un grand plaisir que de prononcer la déclaration pour le Kosovo cette année, et je profite de l'occasion pour remercier tous ceux qui ont participé à l'organisation de la présente réunion. Je tiens également à remercier les membres de notre bureau de représentation pour la constance de leur appui et de leur coopération.

Économie ouverte, le Kosovo est fier d'aligner son engagement sur les principes fondateurs de la Banque que sont la démocratie, le pluralisme et l'économie de marché, tout en promouvant l'initiative privée et l'esprit d'entreprise, principaux moteurs de la croissance et du développement durable. Nous continuons d'apprécier l'engagement de la Banque à appuyer, sur cette base, tous ses pays d'opérations, y compris le Kosovo.

Le Kosovo demeure aligné sur ses partenaires occidentaux et condamne fermement la brutale guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Nous demandons à la Russie de cesser immédiatement ses actions militaires, de retirer sans condition toutes ses forces et tous ses équipements militaires du territoire ukrainien et de respecter pleinement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine. Nous condamnons également l'implication du Bélarus dans l'agression militaire perpétrée par la Russie. Ayant subi l'agression serbe pendant la guerre du Kosovo en 1999, nous sommes profondément touchés par les souffrances du peuple ukrainien et appelons à une fin immédiate des hostilités.

La guerre en Ukraine a eu sur l'économie mondiale des répercussions qui continuent de se faire sentir en tout lieu. Nous sommes convaincus que la Banque est bien placée pour engager des capitaux privés en vue de remettre l'Ukraine sur la voie du développement et pour assurer une croissance durable dans d'autres pays d'opérations.

Comme dans la plupart des pays, notre économie a subi, en 2022, plusieurs externalités négatives, notamment les prix élevés de l'énergie et des importations de biens, qui ont dégradé le pouvoir d'achat de nos concitoyens. L'impact s'est également fait sentir dans le secteur privé, en raison de l'assèchement des liquidités consécutif à la pression inflationniste et à l'augmentation des taux d'intérêt par la Banque centrale européenne. Nous nous sommes donc attachés à appuyer l'économie locale, le secteur privé et l'investissement par diverses mesures propres à fournir des liquidités, à stimuler l'activité commerciale et à atténuer les pressions inflationnistes qui ont freiné le développement l'an dernier.

Malgré les difficultés, la République du Kosovo a connu en 2022 une solide croissance, les projections faisant apparaître une poursuite prometteuse l'an prochain également. Nous restons toutefois attentifs à l'évolution de la situation et nous attachons à aider activement nos citoyens et nos entreprises privées à surmonter les conséquences de la situation actuelle.

Nous restons, enfin, déterminés à atteindre les objectifs de développement de notre pays en mettant en œuvre les politiques requises pour combler les lacunes en matière d'infrastructures et de gouvernance, le but étant de créer de nouveaux moteurs de croissance. À cet égard, permettez-moi, ayant à l'esprit notre excellente coopération passée et les occasions à venir, de conclure en réaffirmant notre ferme engagement à approfondir notre coopération pour relever nos principaux défis.

DÉCLARATION DE M. ARVILS AŠERADENS, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA LETTONIE

Je tiens à remercier le gouvernement ouzbek d'avoir accueilli la 32^e Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs de la BERD et de nous avoir reçus dans la ville historique de Samarcande, au carrefour des cultures du monde. La BERD, dont les membres représentent des cultures diverses, fonde son activité sur les valeurs inscrites dans l'Accord portant sa création, à savoir les principes de la démocratie pluraliste, de l'État de droit, du respect des droits humains et de l'économie de marché.

Appui de la BERD à la résilience et à la reconstruction en Ukraine : La voie à suivre

La Lettonie continue de condamner la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine, guerre qui sape la sécurité et la stabilité mondiales, perturbe les marchés mondiaux de l'alimentation et de l'énergie et aggrave la pauvreté. Malgré les efforts considérables que déploie la communauté internationale pour tenter de mettre fin à cette guerre d'agression, les hostilités se poursuivent depuis maintenant plus d'un an. Nous assistons à la destruction de vies, à l'effondrement d'habitations et à la séparation de familles pendant de longues périodes. Le peuple ukrainien paie un lourd tribut à cette guerre, et nous pleurons profondément ses tragiques pertes humaines.

La Lettonie s'aligne sur les autres États membres de l'Union européenne pour exiger de la Russie qu'elle cesse immédiatement ses actions militaires, retire sans condition toutes ses forces et son matériel militaire d'Ukraine et respecte pleinement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de ce pays. Nous condamnons également l'implication du Bélarus dans l'agression militaire perpétrée par la Russie.

La Lettonie, comme d'autres pays, accueille des réfugiés ukrainiens, leur apportant la chaleur et le soutien dont ils ont tant besoin. Le soutien financier, militaire et humanitaire qu'elle apporte à l'Ukraine s'établit à 1,3 % de son PIB. Les fonds lettons destinés à couvrir les besoins budgétaires urgents de l'Ukraine sont acheminés par différents canaux, dont la Banque mondiale pour le versement de 25 millions d'euros.

La deuxième Évaluation rapide des dommages et des besoins en Ukraine, entreprise conjointement par la Banque mondiale, le gouvernement ukrainien, la Commission européenne et l'ONU, a révélé que les besoins de reconstruction à long terme du pays s'élèvent à

411 milliards de dollars des États-Unis. Cela nécessitera des investissements supplémentaires, en faveur notamment du secteur privé. Pour aider l'Ukraine à réparer les infrastructures endommagées et à remettre son économie aux normes d'avant-guerre, il faut que la BERD continue d'investir autant que possible. Cela devrait permettre aux entreprises privées et aux entités infrasouveraines de fournir des biens et des services essentiels. Les pays d'opérations de la BERD situés à proximité de l'Ukraine déchirée par la guerre, qui sont touchés économiquement par celle-ci, ont également besoin d'investissements accrus. Il faut, pour cela, que la Banque accroisse la présence de ses capitaux et de son personnel dans la région, pour à la fois rassurer et mobiliser des capitaux supplémentaires.

J'encourage la Banque à faire tout son possible pour accroître son appui à l'Ukraine en utilisant d'abord, à cette fin, ses ressources internes dans le respect des principes d'une saine gestion bancaire et en maintenant sa note de crédit AAA.

La Lettonie reconnaît que la capacité en capital de la BERD a atteint sa limite statutaire. Pour continuer d'appuyer l'Ukraine, la Banque a, par conséquent, besoin de capital supplémentaire. Il lui faudrait donc présenter en temps voulu à ses gouverneurs une proposition de mesures de renforcement du capital esquissant différents scénarios pour permettre à auxdits gouverneurs d'aligner leur décision sur la planification budgétaire de leur pays.

La Lettonie appuie, en principe, la résolution concernant le rôle essentiel que la BERD doit jouer dans l'action que la communauté internationale mène pour aider l'Ukraine tout en maintenant sa solidité financière, notant que les travaux se poursuivent autour de la proposition faite par la BERD de solliciter l'appui des actionnaires à une augmentation du capital libéré.

Modification de l'article 1^{er} de l'Accord portant création de la BERD afin de permettre l'élargissement limité et progressif du champ d'action géographique de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak

La Lettonie prend note de l'intérêt stratégique qu'a la Banque d'étendre ses opérations au-delà de la région géographique actuelle à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak, comme établi en 2022 par la Résolution n°248 de l'Assemblée annuelle des gouverneurs de la BERD. Cette résolution ayant été adoptée au début de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine, la Lettonie a fortement insisté sur le fait qu'il fallait concevoir ces aspirations à une expansion potentielle dans le contexte de cette guerre, qui a provoqué une grave crise humanitaire, eu des conséquences économiques et posé des problèmes de sécurité au cœur de la région de la BERD et au-delà.

Je suis certain que la Banque consacrera toute son attention et tous ses capitaux à aider l'Ukraine à limiter un éventuel effondrement de son économie et à remédier aux vulnérabilités croissantes des pays d'Europe centrale et des pays baltes. J'apprécie le fait que le débat sur l'expansion ne soit plus lié au concept de gradation, qui, à mon avis, a perdu sa pertinence pour de nombreuses années à venir. Nous sommes tous d'accord pour dire que les investissements internationaux réalisés dans les pays d'Europe centrale et les pays baltes sont une question de sécurité nationale et que la BERD joue à cet égard un rôle important.

La Lettonie reconnaît l'importance stratégique que revêt un élargissement limité et progressif du champ d'action géographique de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak dans le contexte politique et économique mondial. L'analyse actualisée de la Banque confirme à nouveau que cette expansion ne nuira pas à sa note de crédit AAA, ne compromettra pas sa capacité à appuyer ses pays d'opérations existants et n'entraînera pas, non plus, d'augmentation de capital.

La Lettonie appuie, en principe, la résolution intitulée *Modification de l'article 1^{er} de l'Accord portant création de la BERD afin de permettre l'élargissement limité et progressif du champ d'action géographique de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak*. Nous nous réjouissons de coopérer avec les nouveaux actionnaires de la Banque lorsque les procédures nécessaires seront mises en œuvre.

Modification de l'article 12.1 de l'Accord portant création de la BERD visant à supprimer la limite statutaire imposée à l'utilisation du capital au titre des opérations ordinaires

La Lettonie appuie la suppression de la limite statutaire concernant l'utilisation du capital figurant dans l'Accord portant création de la BERD et la délégation au Conseil d'administration de toutes les questions afférentes au cadre d'adéquation des fonds propres de la Banque, ce qui l'aidera à utiliser son capital plus efficacement et de manière plus souple. Nous attendons avec intérêt les travaux qui seront menés sur les recommandations issues de l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement.

La Lettonie et la BERD

L'examen à mi-parcours de la Stratégie de la BERD pour la Lettonie 2021-26 s'est achevé cette année, ce qui a permis d'y maintenir une solide base d'investissements de la Banque et d'autres acteurs. En 2022, la Lettonie a reçu de la part de la Banque de nouveaux investissements d'un montant de 76 millions d'euros pour six projets, investissement qui reste cependant en deçà de celui réalisé au cours de l'année 2021. Avec une guerre à nos portes, la présence de la BERD en termes d'investissements et de personnel a gagné en importance. Nous attendons de la Banque qu'elle intensifie ses investissements dans le secteur privé letton et utilise tout son potentiel pour aider la Lettonie à assurer son indépendance énergétique. Nous appelons la BERD à accroître sa présence en Lettonie pour l'aider à renforcer ses investissements internationaux et, par là même, sa sécurité nationale.

DÉCLARATION DE M. YOUSSEF EL KHALIL, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LE LIBAN

Nous aimerions pour commencer remercier la République d'Ouzbékistan d'accueillir la présente Assemblée annuelle de la BERD. Le Liban n'est malheureusement pas en mesure d'être présent à cette réunion, en raison de la situation exceptionnelle dans laquelle il se trouve actuellement.

Le Liban est en effet à un moment charnière absolument crucial de son histoire. Plus de trois ans de crise profonde sur plusieurs fronts ont eu des répercussions généralisées sur l'ensemble du système macroéconomique et financier du pays, ainsi que sur son tissu social : le PIB s'est contracté de plus de 50 %, le Liban connaît une inflation à trois chiffres depuis plus de trois ans ; et plus de 60 % de sa population vit au-dessous du seuil de pauvreté. S'ajoutent à cela une crise des réfugiés très pesante, une impasse politique totale, une gouvernance faible et une crise de confiance majeure.

Soucieux de lutter contre l'instabilité macroéconomique et de relancer la croissance économique, le gouvernement libanais a conclu en avril 2022 un accord de principe relatif aux politiques économiques globales avec le Fonds monétaire international (FMI), portant sur une aide de 3 milliards de dollars des États-Unis sur 46 mois au titre du mécanisme élargi de crédit du FMI. Cet accord a pour but de soutenir la stratégie de réforme des autorités libanaises visant à restaurer la croissance et la viabilité financière, à renforcer la gouvernance et la transparence, et à accroître les dépenses sociales et destinées à la reconstruction. Il porte notamment sur une restructuration de la dette publique extérieure, qui devrait permettre de rétablir la viabilité de la dette et de combler les déficits de financement. Cet accord porte par ailleurs sur la restructuration du secteur financier afin de rétablir la viabilité des banques, leur solvabilité et leur capacité à fournir les ressources destinées à soutenir le redressement du pays. Le fait de bénéficier d'un programme du FMI est essentiel pour mobiliser des financements à des conditions avantageuses auprès des partenaires internationaux du Liban afin de soutenir la mise en œuvre des réformes.

Parallèlement à cet accord de principe, le gouvernement libanais a adopté en septembre 2022 un programme de réformes économiques et financières. Il s'efforce depuis de remplir les conditions fixées par l'accord, avant son approbation par le Conseil du FMI, et d'avancer sur la voie des réformes, conformément aux recommandations des diverses missions d'assistance technique mandatées par le FMI et les partenaires du développement du Liban. Les travaux en ce sens ont toutefois été ralentis par un certain nombre d'échéances politiques majeures (les élections législatives de mai 2022, les négociations sur la délimitation des frontières maritimes, et la vacance de la présidence depuis novembre 2022) et par les pouvoirs législatifs limités dans l'attente de l'élection présidentielle.

Un budget pour 2022 a néanmoins été ratifié en novembre dernier. Malgré le contexte extrêmement difficile, il ouvre la voie à un ajustement des finances publiques, ainsi qu'à une unification du taux de change. Les autorités ont abandonné le 1^{er} février 2023 le taux de change officiel fixé à 1 507 livres libanaises pour un dollar des États-Unis, en vigueur depuis 30 ans, et ont adopté un taux de change dévalué pour toutes les transactions financières, avec pour objectif de parvenir progressivement à un taux d'équilibre du marché. Parallèlement, le gouvernement libanais a rapproché la fiscalité du taux de change du marché, améliorant ainsi la collecte des recettes fiscales à un moment où l'État et ses institutions ont un besoin vital de financement. Menacées par les crises multiples et prolongées, les fonctions essentielles du secteur public sont en effet aujourd'hui en péril et les autorités s'efforcent de rétablir la productivité et les services publics de base. Une grille des rémunérations a ainsi été mise en

place dans le cadre du Budget 2022. Mise à jour le 18 avril 2023, elle est destinée à compenser, dans la mesure des ressources financières disponibles, la dépréciation de la grille des salaires de la fonction publique. Un recensement préliminaire des fonctionnaires a été présenté en septembre 2022, ouvrant la voie à une réforme plus approfondie de la fonction publique. La tarification de l'électricité a également été modifiée dans le cadre d'un programme plus large de réformes du secteur de l'énergie, afin de refléter dans une certaine mesure les taux de recouvrement des coûts et de rétablir un plus grand nombre d'heures d'approvisionnement en électricité, ce qui devrait libérer à moyen terme une marge de manœuvre budgétaire permettant d'engager des investissements et des dépenses sociales plus productifs.

Dans l'ensemble, les autorités sont conscientes que les mesures prises ne sont pas à la hauteur de ce qui est nécessaire pour stabiliser l'économie. Néanmoins, malgré les nombreux obstacles institutionnels, qui entraînent des retards considérables, et en dépit de la très forte volatilité, le ministère des Finances est en train de finaliser un projet de budget pour l'année 2023 et a déjà entamé les travaux préliminaires pour le projet de budget 2024. Ces deux projets sont tous deux ancrés dans le programme de réformes économiques du gouvernement et conformes aux grandes orientations fixées par l'accord de principe en matière de réforme.

Le gouvernement libanais reste déterminé à mener à bien les réformes et souhaite aller de l'avant avec la ratification des projets de loi nécessaires, actuellement en attente (relatifs à la restructuration financière, au contrôle des capitaux), en prévision d'un programme du FMI, une fois le pays sorti de l'impasse politique et de la paralysie institutionnelle, non seulement pour débloquer des financements, mais également pour rétablir la confiance. La restauration de la confiance reste, de fait, au cœur du redressement économique et implique à la fois la confiance en l'État et la confiance en la gouvernance économique et financière globale du pays.

Aujourd'hui, alors que nous nous trouvons à un tournant décisif, nous faisons appel au soutien de la diaspora libanaise, de nos donateurs et investisseurs, et de nos partenaires du développement. Ce soutien est nécessaire pour mettre en œuvre les réformes structurelles indispensables à la stabilité macroéconomique. Il est nécessaire pour rétablir les compétences, compte tenu des pertes importantes du Liban en matière de capacités institutionnelles. Il est nécessaire pour relancer la croissance économique et créer un climat d'affaires viable, propice à l'attraction des investissements directs étrangers et au développement des petites et moyennes entreprises (PME). Il est nécessaire pour créer des emplois, stopper l'hémorragie de la jeunesse libanaise et inverser la fuite des cerveaux. Il est nécessaire pour subvenir aux besoins de la communauté croissante de réfugiés qui menace la cohésion sociale du pays. Enfin, ce soutien est nécessaire pour permettre au Liban de retrouver son rôle de pôle du savoir et de voix de la démocratie et de la liberté d'expression dans la région.

Pour finir, nous aimerions exprimer toute notre reconnaissance pour le soutien permanent apporté par la BERD au Liban, malgré les conditions économiques et financières défavorables qui entravent les mécanismes de financement de celle-ci. Dans l'attente d'une restructuration financière et d'un secteur bancaire remanié propice à l'octroi de crédits, la BERD a continué à jouer un rôle essentiel au Liban grâce à son programme de conseil aux petites entreprises,

apportant son assistance à plus de 200 PME libanaises. Grâce à un nouveau financement important de l'Union européenne obtenu en décembre 2022, la Banque a pu mettre en place cinq années supplémentaires de soutien aux PME dans le domaine de l'innovation. Le mentorat de la BERD auprès du secteur des entreprises résilient et dynamique du Liban s'est avéré très précieux en ces temps difficiles. La BERD a également poursuivi sa participation à l'élaboration des politiques dans le pays, notamment en lançant récemment un examen, en étroite concertation avec le FMI, du cadre juridique et de gouvernance des entreprises publiques libanaises, ce qui constitue une réforme majeure aux conséquences profondes pour les finances publiques et la viabilité de la dette. Comme toujours, nous comptons sur vous pour vous tenir aux côtés du Liban, de son gouvernement et de ses habitants, jusqu'au bout du long et difficile chemin qui nous mènera au redressement et à la croissance économique.

DÉCLARATION DE M. MINDAUGAS LIUTVINSKAS, GOUVERNEUR SUPPLÉANT REPRÉSENTANT LA LITUANIE

Permettez-moi d'exprimer, au nom de la Lituanie, notre sincère gratitude et reconnaissance envers l'Ouzbékistan pour avoir accepté d'accueillir la 32^e Assemblée annuelle de la BERD et pour la chaleureuse hospitalité prodiguée à l'ensemble des délégués.

L'Assemblée annuelle de la BERD se déroule dans un contexte de très forte incertitude, alors que nous nous trouvons à la confluence d'un ensemble de crises et de défis mondiaux sans précédent, des suites de la pandémie au risque émergent du changement climatique, en passant par la guerre sanglante déclenchée par la Russie contre l'Ukraine, qui compromet la sécurité, la stabilité et la prospérité non seulement de l'Europe, mais également du monde entier.

La Lituanie condamne fermement la violente guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Nous exigeons de la Russie qu'elle cesse immédiatement ses actions militaires, qu'elle retire sans condition ses forces et son matériel militaire d'Ukraine et qu'elle respecte pleinement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de son voisin. Nous condamnons également l'implication du Bélarus dans l'agression militaire russe. La Russie et son complice portent l'entière responsabilité des conséquences, vastes et multiples, de cette guerre, qui frappent durement les plus vulnérables. Les agresseurs – la Russie et le Bélarus, son complice – doivent rendre des comptes pour cette guerre et pour ses conséquences. D'importantes mesures ont été prises, avec l'activation de l'article 8.3 de l'Accord portant création de la Banque et la suspension de l'accès de la Russie et du Bélarus aux ressources de la BERD. De nouvelles décisions doivent cependant être adoptées. Nous demandons la suspension du statut de membre de la BERD de la Russie et du Bélarus, au titre de l'article 38 de l'Accord portant création de la Banque.

Il va de soi que le prix de l'agression russe est avant tout payé par l'Ukraine, en termes de pertes humaines tragiques, de dévastations, de destructions d'infrastructures essentielles et de personnes contraintes de fuir leurs foyers, qui se comptent par millions. La population ukrainienne fait pourtant preuve d'une résilience, d'une force de caractère et d'un courage impressionnants, laissant espérer que les valeurs démocratiques finiront par l'emporter.

La Lituanie se tient résolument aux côtés de la nation ukrainienne, en totale solidarité, aujourd'hui, demain, toujours. La Lituanie a fourni à ce jour plus de 910 millions d'euros d'aide humanitaire, militaire et financière à l'Ukraine, soit près de 1,4 % de notre PIB, et nous sommes déterminés à maintenir notre soutien aussi longtemps qu'il le faudra.

Comme indiqué dans l'Évaluation rapide des dommages et des besoins en Ukraine, le coût de la reconstruction et du redressement de l'Ukraine se chiffre à environ 411 milliards de dollars des États-Unis, soit plus de deux fois le PIB ukrainien d'avant-guerre. Ces besoins de financement sont gigantesques. Il est donc crucial que le soutien financier parvienne rapidement et qu'il y ait une étroite coordination entre les différents partenaires du développement et les donateurs, en fonction des atouts de chacun. Seul un effort international coordonné et cohérent permettra d'agir avec un maximum d'efficacité.

Nous sommes heureux de constater l'implication de la BERD et sa volonté forte de soutenir l'Ukraine au moment où celle-ci en a le plus besoin. La BERD continue d'être un partenaire solide pour l'Ukraine. Forte de son mandat unique ainsi que de son expertise et de sa connaissance de longue date des marchés locaux et du secteur privé ukrainiens, elle peut et doit jouer un rôle déterminant, aussi bien pendant la guerre que, plus tard, lors de la reconstruction du pays.

Pour que la BERD puisse s'acquitter au mieux de son mandat en Ukraine, elle a absolument besoin du plein soutien de ses actionnaires. Nous considérons qu'une augmentation du capital serait la manière la plus efficace de permettre à la Banque d'aider l'Ukraine, car elle lui donnerait davantage de moyens et satisferait ses besoins sans pour autant mettre en péril sa note AAA. Il faut prendre le plus tôt possible des décisions concrètes pour l'avenir, en tout état de cause avant la fin de l'année, sans revoir à la baisse notre ambition de fournir à la Banque une assise solide lui permettant de maintenir son action en Ukraine.

Concernant un éventuel élargissement limité et progressif des activités de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak, nous prenons acte de la décision de principe de l'an dernier et de l'analyse globale réalisée par la Banque, qui confirme qu'un élargissement limité et progressif du champ d'action de cette dernière à l'Afrique saharienne et à l'Irak ne devrait pas compromettre sa capacité à soutenir ses pays d'opérations actuels ni sa note de crédit AAA, et qu'elle ne devrait pas non plus nécessiter de contributions supplémentaires au capital. Compte tenu du contexte géopolitique, la Lituanie convient de l'intérêt stratégique pour la BERD d'un élargissement limité et progressif de ses activités à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak et pourrait soutenir la proposition de résolution.

Nous notons simultanément que cet élargissement ne peut se faire au détriment de l'Ukraine et des pays affectés. Nous insistons sur le fait que, étant donné l'ampleur des conséquences de la guerre déclenchée par la Russie, l'Ukraine et les autres pays d'opérations actuels doivent rester la première priorité de la Banque. La situation géopolitique et économique confirme une fois de plus l'importance de la présence de la BERD et de son implication dans tous ses pays d'opérations, en particulier en Europe centrale et dans les États baltes, qui subissent les répercussions de l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie.

Nous apprécions les investissements réalisés par la BERD en Lituanie et accordons une grande importance à son assistance technique, notamment dans le cadre de sa contribution au développement des marchés de capitaux. Nous avons d'ambitieux projets visant à développer l'écosystème des marchés de capitaux et à nous hisser au rang de leader dans le domaine de la finance verte. Nous considérons la BERD comme un solide partenaire dans le cadre de la construction d'une économie lituanienne résiliente, verte, numérique et fondée sur la connaissance. L'implication de la BERD sur la durée, notamment sous la forme d'une assistance technique en vue du développement du marché des capitaux commun à l'ensemble des États baltes et d'une contribution à nos projets de transition verte (efficacité énergétique, énergies renouvelables, réseau de transports durable), est par conséquent plus que bienvenue.

Nous prenons bien note de l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement, initié par le G20, et sommes favorables aux mesures permettant d'optimiser les bilans des banques, de tirer le meilleur parti possible des ressources financières disponibles et d'utiliser de manière plus efficace les capitaux des banques multilatérales de développement. Soucieux de permettre à la BERD d'utiliser ses capacités capitalistiques au mieux au service de la transition dans ses pays d'opérations, nous soutenons la résolution relative à la modification de l'article 12.1 de l'Accord portant création de la Banque.

Rappelons, pour finir, que les défis actuels et les menaces imminentes ne doivent pas nous faire oublier les questions à plus long terme. D'où l'importance particulière du rôle actif joué par la BERD dans la lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ses conséquences, ainsi que de sa contribution à la transformation numérique et à la mise en place d'économies inclusives et caractérisées par l'égalité des genres.

Permettez-moi, pour conclure, de dire à Madame la Présidente, à la direction et au personnel de la BERD combien nous apprécions leur travail dans les temps difficiles que nous traversons.

DÉCLARATION DE MME YURIKO BACKES, GOUVERNEURE REPRÉSENTANT LE LUXEMBOURG

Nous assistons depuis quelques années à une tendance inquiétante à la fragmentation de la communauté internationale, à la démondialisation et à une recrudescence des réflexes protectionnistes. Le multilatéralisme est lui aussi fortement remis en cause. Les objectifs de développement et la préservation de notre planète semblent avoir été mis en veille, pour faire place à d'autres priorités. Nous pensons qu'il est de notre devoir de répondre, de façon collective et collégiale, aux besoins nombreux et urgents qui nous attendent, quels que soient nos points de vue et nos idéologies. Nous ne trouverons pas de solutions internationales collectives sans multilatéralisme, sans dialogue, sans compromis.

Nous vivons une époque sans précédent, où les sociétés et les institutions sont mises à l'épreuve. Nous devons absolument avancer sur la voie des objectifs de développement, trouver des solutions à la crise multiforme que nous connaissons, agir avec audace pour préserver notre planète et faire en sorte que nous puissions tous et toutes bénéficier d'un avenir durable. Si elles veulent conserver leur raison d'être, la BERD et les banques multilatérales de

développement en général doivent repenser leur *modus operandi*. Nous aimerions que la BERD réfléchisse au type de banque qu'elle souhaite être demain, en continuant de mettre l'accent sur son mandat en faveur du secteur privé et de la transition, une mission qui lui est propre et qui aura un impact considérable sur ses actuelles régions d'opérations et au-delà. Nous estimons que la Banque doit mettre fortement l'accent sur le renforcement du soutien aux petites et moyennes entreprises (PME). À cet égard, le Luxembourg accordera une contribution supplémentaire d'un million d'euros destinée à promouvoir l'assistance technique apportée par la BERD aux PME des Balkans occidentaux et de Cisjordanie et Gaza.

Le changement climatique constitue l'un des défis planétaires les plus urgents. Nos chances d'assurer un avenir viable et durable à toutes et à tous s'amenuisent rapidement. Nous devons agir et nous devons le faire maintenant, notamment pour les plus pauvres et les plus vulnérables d'entre nous. Nous félicitons la Banque pour le travail effectué afin de se mettre en conformité avec l'Accord de Paris. Nous partageons ses ambitions « vertes » et nous l'encourageons à se servir de mécanismes de financement mixte innovants pour mobiliser les investissements au service de la transition verte et du développement durable. En partenariat avec des acteurs du secteur privé, le Luxembourg a récemment mis en place le Green Earth Impact Fund (GEIF), chargé d'investir dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, ainsi que dans la protection de la biodiversité et de l'eau dans les marchés émergents.

Première femme ministre des Finances du Luxembourg, la gouverneure représentant celui-ci est particulièrement attentive à l'ordre du jour relatif au genre. Elle est très active dans le domaine de la promotion d'avancées concrètes et inclusives pour les femmes, en particulier dans le monde de la finance. Les disparités liées au genre affectent les résultats économiques d'un pays et peuvent avoir des répercussions majeures sur la croissance, la répartition des revenus, la stabilité et la résilience. Cette réalité a cependant été longtemps sous-estimée par les responsables politiques. Nous apprécions donc beaucoup les efforts réalisés par la BERD dans ce domaine et les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ses stratégies intelligentes en matière de genre.

Pour finir sur un sujet tout aussi important, le Luxembourg salue le travail réalisé par la Banque pour analyser les recommandations issues de l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement (G20) et envisager les modalités de leur application. Nous pensons que les solutions préconisées par ce rapport peuvent permettre de libérer des capacités de financement supplémentaires. Nous espérons toutefois que la Banque prendra des mesures fortes pour garantir notre capital, en appliquant notamment des principes de saine gestion bancaire et en tenant compte du risque de concentration, afin de préserver sa note AAA, nonobstant une éventuelle augmentation de capital. Les turbulences qu'a récemment connues le secteur bancaire ont rappelé toute l'importance d'un solide cadre prudentiel, d'une bonne gestion du risque et de normes de gouvernance exigeantes pour assurer une stabilité financière durable.

DÉCLARATION DE M. FILIP NIKOLOSKI, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LA MACÉDOINE DU NORD

J'aimerais pour commencer faire part de notre sincère gratitude à la BERD pour le soutien inconditionnel qu'elle apporte à la Macédoine du Nord depuis 30 ans. La Banque y a investi depuis 1993 plus de 2,541 milliards d'euros dans 172 projets, dynamisant ainsi la compétitivité de notre économie, renforçant nos relations avec non seulement notre région, mais aussi l'Union européenne, et nous aidant à mener à bien notre transition vers une économie verte. Cette coopération fructueuse et de longue date, ainsi que le solide engagement mutuel qui nous lie, se reflètent dans les excellentes relations que nous entretenons, fondées sur le soutien apporté par la BERD à l'intégration de notre pays au sein des marchés aussi bien régionaux que mondiaux, par ses investissements, ses activités et ses opérations.

Notre coopération avec la BERD et l'Union européenne, qui est pour nous un partenaire essentiel, se traduit par un renforcement des investissements dans de nombreux secteurs, tels que ceux des infrastructures ferroviaires et routières, de l'énergie ou du traitement des eaux usées et des déchets solides, mis en œuvre dans le cadre des projets en cours de la Banque dans le secteur public de la Macédoine du Nord. La décarbonation de l'économie est aujourd'hui l'une des questions les plus pressantes auxquelles doit répondre notre pays. À cet égard, nous sommes devenus moins tributaires des combustibles importés et plus résilients grâce au soutien apporté aux énergies vertes, qui constitue l'une des grandes priorités de notre coopération et qui s'est traduit par un certain nombre d'investissements dans le réseau électrique et les énergies nouvelles.

La BERD appuie par ailleurs le secteur privé, notamment via des lignes de crédit destinées à renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables. En améliorant le climat d'investissement, en encourageant le commerce international, en contribuant au développement de notre pays et en favorisant l'émergence d'une économie concurrentielle, la BERD nous apporte en particulier une aide considérable dans la réalisation de l'objectif que nous nous sommes fixé de devenir membre à part entière de l'Union européenne.

Tant au niveau mondial qu'euro-péen, l'économie a été confrontée depuis quelques années à une succession de crises (la crise liée à la pandémie de COVID-19, la crise énergétique, les pressions sur les prix, et surtout, la guerre en Ukraine). Nous devons tous rester déterminés à développer les économies telles que la nôtre, tout en poursuivant notre programme de réformes et en mettant en œuvre les réformes structurelles nécessaires. Simultanément, nous devons tous apporter un soutien sans faille à l'Ukraine à un moment critique de son histoire. La République de Macédoine du Nord, en tant que membre de la BERD, se félicite des initiatives prises par cette dernière pour soutenir les entreprises ukrainiennes et permettre à l'économie du pays de continuer de fonctionner, en s'engageant à hauteur de 3 milliards d'euros sur la période 2022-23. En notre qualité d'États membres, nous devons maintenir notre soutien à l'Ukraine au-delà de 2023 et permettre à la Banque de poursuivre le rôle crucial et ambitieux qu'elle joue

actuellement dans ce pays et qu'elle sera appelée à assumer lors de la phase de reconstruction, en nous mettant d'accord pour augmenter le capital d'ici la fin de l'année.

L'élargissement limité et progressif, à compter de 2025, des opérations de la Banque à des pays d'Afrique subsaharienne (six pays dans un premier temps) et à l'Irak constitue une étape importante, mais elle ne doit pas, au bout du compte, se faire au détriment de la capacité opérationnelle de celle-ci en Macédoine du Nord et dans les autres pays d'opérations.

Améliorer les conditions de vie de nos populations, mettre en place des économies plus compétitives et plus résilientes, à même de répondre aux défis liés au changement climatique, soutenir le secteur privé (en particulier les petites et moyennes entreprises), et créer de nombreux emplois, tout en incluant dans l'économie les catégories jusqu'alors marginalisées sont autant d'activités que nous devons continuer de mener à bien dans le cadre de notre programme de coopération avec la BERD.

Enfin, j'aimerais insister sur le fait qu'au fil des ans, la BERD a mis en œuvre des milliers de projets répartis sur trois continents et représentant des milliards d'euros. Les chiffres sont certes impressionnants, mais, compte tenu des difficultés auxquelles sont actuellement confrontés les pays, je tiens à souligner que la Banque contribue ainsi à préparer un avenir plus stable et plus durable, conformément à sa volonté proclamée d'« Investir dans la résilience ».

DÉCLARATION DE M. EDWARD SCICLUNA, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT MALTE

C'est à la fois un privilège et un plaisir que de prendre la parole à la 32^e Assemblée annuelle de la BERD. Je commencerai par exprimer ma gratitude aux autorités ouzbèkes pour leur accueil dans la cité historique de Samarcande, ainsi qu'à la direction et au personnel de la BERD pour leurs efforts et leur gestion en matière d'organisation.

Il faut également saluer la Présidente Odile Renaud-Basso et ses équipes pour la manière dont la BERD a réussi à mener ses activités dans ce qui reste un environnement mondial marqué par des difficultés incessantes. La fin de la pandémie de COVID-19, l'invasion de l'Ukraine, l'incertitude géopolitique et l'incidence croissante des catastrophes d'origine humaine et naturelle ont conduit à une tempête économique caractérisée par des niveaux d'inflation et de dette publique inédits. Dans ce contexte, le dévouement, l'expertise et l'adaptabilité de la BERD et de ses institutions partenaires sont – et resteront – des qualités essentielles pour atténuer les conséquences les plus néfastes de cette conjoncture. C'est ce que l'on observe de manière flagrante dans les pays émergents et les économies à faibles revenus, où l'impact de ces événements prend souvent une ampleur disproportionnée.

Nous sommes toujours profondément choqués et attristés par le conflit en cours en Ukraine, qui a provoqué la mort de tant de personnes et bouleversé les vies de millions d'autres. Au nom de Malte, je fais part de mon empathie et de ma solidarité envers le peuple ukrainien, tout en réaffirmant, aux côtés des autres États membres de l'UE et d'autres nations, notre condamnation des actes injustifiés de la Russie.

Veiller au relèvement de l'Ukraine après la destruction constituera un immense défi. Toutefois, relever ce défi sera grandement facilité par l'engagement inébranlable de la BERD à tenir sa promesse de l'année dernière consistant à pleinement mobiliser ses ressources et son expertise pour appuyer l'Ukraine. Déterminée à atteindre son engagement de financement de 3 milliards d'euros pour l'Ukraine sur la période 2022-2023, la Banque avait déjà mobilisé plus de la moitié de ce montant à la fin de 2022 à travers plus de 20 nouveaux projets. C'est une réussite remarquable. Dans des secteurs économiques allant de l'agriculture aux infrastructures, en passant par la sécurité énergétique, il est certain que le déploiement de ces ressources représente une étape vitale vers le processus de reconstruction. Malte est consciente que maintenir ce niveau de soutien demandera d'extraordinaires efforts de mobilisation de ressources à la communauté internationale et elle est persuadée que la BERD se trouve dans une position idéale pour assurer un rôle moteur à cet égard. De même, il reste crucial d'explorer des possibilités en vue de mettre au point la meilleure méthode permettant de maintenir les niveaux de financement actuels de la Banque elle-même, tout en conservant sa note AAA.

La guerre en Ukraine a aussi des incidences sur le projet d'élargissement à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. Poursuivre l'avancement de cette nouvelle étape enverra un message clair quant à la détermination de la Banque à jouer un rôle à long terme dans les priorités politiques mondiales. Une telle entreprise devrait toutefois être évaluée en regard du volume de demandes provenant des pays d'opérations actuels de la Banque. À cet égard, nous prenons note de la déclaration du personnel de la BERD selon laquelle, compte tenu du contexte actuel de crise géopolitique, l'élargissement limité et progressif du champ géographique des opérations à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak ne remettrait pas en cause l'aptitude de la Banque à appuyer ses pays d'opérations actuels, ni ne conduirait à une demande de contributions supplémentaires au capital, ni ne serait contraire au mandat de la Banque consistant à soutenir la transition et à ses principes de fonctionnement que sont l'additionnalité et la saine gestion bancaire.

Après des bénéfiques records en 2021, la BERD a accusé des pertes en 2022. Néanmoins, nous sommes heureux de constater que l'année dernière, la Banque a réussi à investir plus de 13 milliards d'euros dans 431 projets, ce qui constitue de loin un niveau record d'investissement. Compte tenu notamment de la position de Malte en Méditerranée, nous saluons les niveaux d'investissement de la BERD dans la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen (région SEMED), qui ont atteint 2,5 milliards d'euros, soit une augmentation de 900 millions d'euros par rapport à 2021, ce qui fait de la région SEMED l'une des plus importantes régions d'opérations de la Banque. Ces réussites maintiendront la BERD sur la bonne voie pour atteindre ses objectifs énoncés dans le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25 de la Banque, en particulier concernant la promotion de la transition vers une économie verte et l'inclusion des questions du genre. Nous notons aussi avec satisfaction les efforts de la BERD, en coordination avec ceux de la Banque européenne d'investissement et de la Banque mondiale, en vue de lancer un nouveau rapport complet sur la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Remédier à des crises ponctuelles ne devrait jamais servir à détourner notre regard des enjeux fondamentaux que sont le changement climatique et la dégradation de l'environnement. À cet

égard, nous sommes satisfaits de constater que l'année dernière, la BERD a une fois de plus atteint les objectifs ambitieux qu'elle s'était fixés les années précédentes, en particulier son engagement à aligner l'ensemble de ses activités sur les objectifs de l'Accord de Paris avant la fin de 2022, et nous nous réjouissons des incidences de ces résultats à l'avenir. En tant que petit État insulaire, Malte salue également les contributions de la BERD aux débats de la COP27, notamment la création du Partenariat bleu pour la Méditerranée. Cependant, malgré ces progrès louables, atténuer de manière efficace les effets les plus dévastateurs du changement climatique et réaliser les objectifs de développement durable demanderont une réponse de la communauté internationale plus forte qu'elle ne l'a été jusqu'à présent. Par ailleurs, les deux autres piliers du Cadre stratégique et capitalistique de la Banque, à savoir la promotion de l'égalité des chances et l'accélération de la transition numérique, sont aussi des priorités à part entière.

Pour conclure, j'aimerais à nouveau remercier la Présidente Odile Renaud-Basso, les administrateurs et l'ensemble du personnel de la Banque pour le travail impeccable qu'ils ont réalisé lors de l'année écoulée, dans un contexte qu'on ne saurait définir autrement que comme inédit et particulièrement exigeant. Pour l'avenir, nous avons toute confiance dans les capacités de la Banque à s'appuyer sur son historique impressionnant d'opérations de grande qualité pour mettre en œuvre de nouveaux projets couronnés de succès dans ses pays d'opérations.

DÉCLARATION DE M. DUMITRU ALAIBA, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

Je suis à la fois honoré et reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de m'adresser à vous au nom de mon pays à l'occasion de la 32^e Assemblée annuelle de la BERD, accueillie par le gouvernement ouzbek en la belle ville historique de Samarcande.

Ces dernières années ont été, pour la République de Moldova, difficiles. La pandémie a été suivie de plusieurs crises imprévues provoquées par la guerre d'agression injustifiée menée par la Russie contre notre voisin et ami qu'est l'Ukraine.

Notre pays a d'emblée et fermement condamné l'agression russe. Nos citoyens ont ouvert leurs maisons aux personnes qui fuyaient la guerre. Nous avons également adhéré à l'initiative européenne des « corridors de solidarité », mettant à disposition nos infrastructures de transport pour l'exportation de marchandises ukrainiennes et la livraison de fournitures humanitaires à l'Ukraine. La guerre continue d'avoir d'importantes répercussions sur la Moldova et sur la région. Nous continuons de rencontrer des problèmes politiques, économiques, sécuritaires et sociaux complexes. La Moldova est confrontée à des attaques hybrides systématiques qui visent à affaiblir notre détermination à faire partie du monde libre.

Malgré des défis sans précédent, la République de Moldova est parvenue à construire une économie plus résiliente. Nous nous sommes attachés à créer un environnement plus favorable aux entreprises, à attirer les investissements étrangers et à promouvoir l'esprit d'entreprise. La BERD a été, dans ce contexte, un partenaire important, fournissant un appui technique et financier essentiel.

Nous avons privilégié les réformes économiques qui favorisent la croissance du secteur privé, accroissent la transparence et la responsabilité et améliorent le climat d'investissement. La Moldova a fait d'importants progrès pour ce qui est d'améliorer son cadre réglementaire et de faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises aux financements.

En outre, nous avons entrepris de développer les infrastructures routières, ferroviaires et énergétiques, d'étendre la connectivité numérique et de développer le commerce électronique.

Depuis le début de la guerre, la Moldova a fortement accru ses exportations vers l'Union européenne, de plus de 30 % en 2022 par rapport à l'année précédente. Nous souhaitons que cette tendance se maintienne.

Bien entendu, il reste beaucoup à faire. Cette année sera celle de la reconstruction, notre priorité étant de rétablir l'économie et de poursuivre la mise en œuvre d'un ensemble de réformes très importantes. Nous maintenons notre engagement à mettre en œuvre des politiques propres à promouvoir la croissance économique, à créer des emplois et à améliorer le bien-être de tous nos concitoyens. Nous voulons assurer l'indépendance énergétique de notre pays et sa connexion à l'infrastructure de transport européenne. Nous comptons sur nos partenaires et des amis tels que la BERD pour atteindre ces objectifs.

Nous sommes reconnaissants à la BERD pour son soutien à la promotion du développement économique et de l'efficacité énergétique, à la croissance du secteur privé et à l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens. Par ses investissements, la Banque a aidé à créer de nouveaux emplois, à améliorer la qualité des services publics et à accroître la compétitivité de notre économie. Sa participation et ses engagements annoncés lors des conférences de soutien à la Moldova tenues à Berlin et à Bucarest ont montré une fois de plus que nous ne sommes pas seuls et que nous pouvons compter sur le soutien de nos partenaires dans les moments critiques.

Pour l'avenir, nous restons déterminés à œuvrer avec la BERD et d'autres partenaires de la région et du monde pour promouvoir la paix, ainsi qu'une croissance durable et inclusive et le développement du secteur privé.

DÉCLARATION DE M. ALEKSANDAR DAMJANOVIC, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LE MONTÉNÉGRO

C'est un grand plaisir d'assister à un événement d'une telle importance et de pouvoir vous rencontrer toutes et tous. Permettez-moi tout d'abord de remercier les autorités ouzbèkes pour leur excellent accueil et de leur exprimer toute ma gratitude. Toutes mes félicitations aussi, bien entendu, au personnel de la BERD.

C'est la première fois que j'assiste à l'Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs et j'aimerais dire à quel point je suis honoré d'y participer et d'avoir l'occasion d'échanger avec vous nos points de vue concernant les grands événements qui affectent tous les pays de la planète.

Je pense qu'il n'existe aucun pays au monde dont l'économie et la société aient été épargnées par les deux plus importantes crises survenues depuis la Seconde Guerre mondiale : la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine. Deux crises qui nous incitent à prendre davantage soin les uns des autres et à contribuer à la promotion de la paix, avec la volonté de surmonter les conséquences néfastes qui découlent de la situation en Ukraine. En tant qu'ancienne république de l'ex-République fédérale socialiste de Yougoslavie, le Monténégro sait ce qu'est un pays affecté par la guerre et à quel point le soutien sincère et bienveillant de la communauté internationale est nécessaire pour vaincre la crise et en atténuer les répercussions.

À l'instar d'autres institutions financières internationales, la BERD a l'intention d'intensifier ses activités en Ukraine pour en renforcer la résilience et en préparer la reconstruction, ce qui nécessite une augmentation de capital de 3 à 5 milliards d'euros. La BERD a d'ores et déjà investi 1,7 milliard d'euros en Ukraine, un montant considérable, qui témoigne du travail tout aussi important effectué. Le Monténégro soutiendra par conséquent l'initiative consistant à charger le Conseil d'administration de préparer une proposition d'augmentation de capital. Une fois établie, celle-ci sera examinée – et je pense, approuvée – par notre gouvernement, sachant que notre pays soutient le peuple ukrainien depuis le début de la guerre, à la mesure des moyens qui sont les siens.

Je suis en outre heureux de savoir que la BERD envisage d'étendre ses activités à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. C'est là le signe que la BERD est disposée à améliorer sa situation en augmentant son capital, tout en préservant sa note de crédit AAA et en renforçant sa capacité à aider cette région. Cette décision s'appuyant sur des arguments tant économiques que stratégiques, le Monténégro compte la soutenir.

Le Monténégro a toujours entretenu une bonne et fructueuse relation de coopération avec la BERD. Celle-ci s'est traduite par un soutien de l'ordre de 724 millions d'euros, répartis sur 81 projets, dont 39 sont toujours en cours. Ces projets concernent les infrastructures durables, l'agriculture, l'industrie et le secteur financier.

Nous pensons toutefois qu'il est possible d'élargir encore les domaines de coopération, en privilégiant les infrastructures routières et ferroviaires, ainsi que les projets verts. Nous considérons en outre que les institutions financières internationales, dont la BERD, doivent trouver les conditions permettant de renforcer le soutien financier budgétaire apporté aux États membres, ce qui serait une façon d'atténuer la crise et d'aider les pays à accéder plus facilement à des ressources financières plus abordables. La crise mondiale a en effet entraîné une hausse des coûts de financement, ce qui pose un problème même à des économies beaucoup plus grandes que le Monténégro.

Toute crise est néanmoins une opportunité pour la croissance et l'occasion de tirer des enseignements. Les problèmes évoqués nous ont tous aidés à identifier les points faibles et les points forts de nos économies et de nos sociétés respectives. La crise du COVID-19 est derrière nous et nous espérons sincèrement que la guerre en Ukraine prendra bientôt fin, pour que nous puissions tous nous concentrer sur le développement et sur d'autres sujets plus réjouissants.

J'aimerais, pour conclure, remercier nos hôtes ouzbeks de nous avoir donné l'occasion de découvrir ce beau pays et ses habitants, et de renforcer nos liens d'amitié.

Je vous souhaite à tous et à toutes de parvenir à de fructueux résultats lors de cette Assemblée annuelle, en espérant que nous aurons l'occasion de nous revoir.

DÉCLARATION DE M. HALVARD INGEBRIGTSEN, GOUVERNEUR SUPPLÉANT REPRÉSENTANT LA NORVÈGE

J'ai l'honneur de présenter au nom de la Norvège la déclaration écrite de notre gouverneur à l'approche de l'Assemblée annuelle 2023.

La Norvège remercie chaleureusement les autorités ouzbèkes d'avoir accepté d'accueillir l'Assemblée annuelle 2023 de la BERD, ainsi que la Banque pour la qualité de la préparation de celle-ci.

Cette Assemblée annuelle fera date dans l'histoire de la BERD. Nous devons prendre trois décisions importantes, qui détermineront le cours de notre organisation pendant des années à venir. La Norvège est favorable aux trois résolutions suivantes, présentées à l'occasion de cette Assemblée et qui constituent un large compromis pour l'avenir :

- Appui de la BERD à la résilience et à la reconstruction en Ukraine.
- Modification de l'article 1^{er} de l'Accord portant création de la Banque afin de permettre l'élargissement limité et progressif du champ d'action géographique de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak.
- Modification de l'article 12.1 de l'Accord portant création de la Banque visant à supprimer la limite statutaire imposée à l'utilisation du capital au titre des opérations ordinaires.

La Norvège condamne fermement la violente guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Nous exigeons de la Russie qu'elle cesse immédiatement ses actions militaires, qu'elle retire sans condition ses forces et son matériel militaire d'Ukraine et qu'elle respecte pleinement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de son voisin. Nous condamnons également l'implication du Bélarus dans l'agression militaire russe.

La Norvège a apporté une aide conséquente à l'Ukraine depuis le début de l'attaque de la Russie. Elle lui a notamment fourni 2 milliards de couronnes norvégiennes (environ 190 millions d'euros) de subventions via la BERD. Le parlement norvégien a récemment

adopté un programme sur plusieurs années destiné à soutenir l'Ukraine. Couvrant la période allant de 2023 à 2027, ce programme porte sur un montant de 75 milliards de couronnes norvégiennes (environ 6,4 milliards d'euros). L'aide civile prévue dans le cadre de ce programme sera acheminée par l'intermédiaire d'organisations existantes, telles que la BERD. Nous nous tiendrons aux côtés de l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra.

Il est de notre responsabilité, en tant qu'actionnaires, de permettre à la BERD d'apporter à l'Ukraine un soutien suffisant, en temps de guerre comme dans le cadre de la reconstruction future. La Norvège soutient fermement la résolution sur la mise en chantier d'un processus en vue d'une augmentation du capital libéré de la Banque. Une telle mesure permettra à la BERD de continuer de respecter le principe fondamental de la saine gestion bancaire, tout en soutenant l'économie ukrainienne.

La BERD joue un rôle clé dans la coordination du soutien de la communauté internationale à l'Ukraine. Si l'on veut que l'impact pour l'Ukraine et les autres pays touchés soit maximal, la coordination entre les différentes institutions financières internationales et autres organisations, notamment en ce qui concerne l'échelonnement, l'établissement de priorités et la mise en œuvre pratique de l'assistance, revêt une importance capitale. Dans un souci de cohérence, la Norvège encourage la BERD à travailler en étroite collaboration avec le Groupe de la Banque mondiale, notamment avec la Société financière internationale, ainsi qu'avec d'autres institutions financières internationales et autorités nationales.

La BERD a été créée pour permettre l'avènement d'une ère nouvelle de l'après-Guerre froide en Europe centrale et orientale. Dans le cadre d'une série de mesures, la Norvège est favorable à la proposition d'élargissement limité et progressif des opérations à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. Nous tenons cependant à souligner l'importance de veiller à ce que cette expansion ne compromette d'aucune façon ni la capacité de la Banque à poursuivre ses activités dans ses pays d'opérations existants, ni sa note de crédit AAA.

Nous appelons la Banque et ses membres à agir face au changement climatique, à la mesure de l'urgence de la situation. La BERD doit continuer à soutenir ses pays d'opérations sur la voie de leur transition verte.

La Norvège attend de la BERD qu'elle continue à appliquer les normes de gouvernance les plus exigeantes en matière de transparence, de lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale, de procédures de passation de marchés et de normes sociales et environnementales.

La Norvège félicite la BERD pour sa capacité à répondre rapidement et avec pertinence aux défis auxquels sont confrontés ses pays d'opérations. Nous sommes convaincus que la contribution de la BERD à la croissance économique, à l'existence d'économies performantes et à la démocratie sera d'une importance majeure dans les années à venir.

DÉCLARATION DE M. SHUKHRAT VAFAEV, GOUVERNEUR SUPPLÉANT REPRÉSENTANT L'OUZBÉKISTAN

Je voudrais tout d'abord remercier le Conseil des gouverneurs de la BERD de nous avoir accordé le privilège d'accueillir la 32^e Assemblée annuelle et le Forum des affaires dans la ville historique de Samarcande. Ce fut pour l'Ouzbékistan un honneur que de vous accueillir tous à ce prestigieux événement.

Je tiens à remercier le Conseil d'administration et la direction de la BERD pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés aux fins de cet événement. La BERD a obtenu, en 2022, des résultats financiers remarquables, avec un volume annuel des investissements bancaires supérieur à 13 milliards d'euros. Je félicite Madame la Présidente et l'ensemble de la Banque pour cette réalisation historique.

En ce qui concerne l'Ouzbékistan, la BERD a apporté une importante contribution à notre économie et à notre développement. En 2022, l'investissement de la Banque y a atteint 839 millions d'euros, ce qui représente plus de la moitié de son investissement total en Asie centrale. La majorité de ces projets relevaient notamment du secteur privé, ce qui souligne les progrès que nous avons accomplis pour ce qui est de promouvoir l'investissement dans ce secteur.

L'une des étapes les plus importantes de 2022 a été la mise en œuvre du plus grand projet d'énergie renouvelable que nous ayons entrepris à ce jour. La BERD a financé, à hauteur de 520 millions de dollars des États-Unis, la construction, dans la région de Boukhara, de deux centrales éoliennes d'une capacité combinée de 1 GW. Ce projet nous aidera grandement à atteindre la neutralité carbone dans le secteur de l'électricité d'ici à 2050.

J'aimerais remercier la BERD pour son implication constante dans nos réformes économiques et structurelles. La transformation des entreprises publiques, le développement des marchés monétaire et financier et l'amélioration du climat d'investissement sont autant de domaines cruciaux auxquels la BERD apporte une contribution importante. En outre, le soutien de la Banque à la promotion de la transition vers une économie bas-carbone est hautement apprécié.

Tout en célébrant ces réalisations, j'aimerais brièvement faire le point sur le processus de réforme qui continue de s'accélérer en Ouzbékistan. Nous avons notamment engagé des réformes constitutionnelles destinées à étendre et à renforcer les droits humains et individuels, ainsi qu'à accroître la responsabilité des pouvoirs publics. La Constitution, amendée, reflète les propositions de plus de 220 000 de citoyens et englobe divers aspects des droits personnels, économiques et sociaux.

En outre, notre gouvernement reste déterminé à mener des réformes axées sur le marché et prépare activement une législation clé dans des domaines tels que l'extraction, le sous-sol et l'affacturage. Le lancement réussi du Conseil des investisseurs étrangers, coprésidé par les présidents de l'Ouzbékistan et de la BERD, a ouvert la voie à un renforcement de la

collaboration et de l'appui apporté à la privatisation dans les secteurs économiques stratégiques.

Pour conclure, je voudrais vivement remercier tous les participants à la présente Assemblée annuelle. Votre présence et vos contributions inestimables ont favorisé la coopération et permis de partager des idées et d'explorer de nouvelles opportunités. Nous nous réjouissons de poursuivre notre partenariat avec la BERD et d'œuvrer ensemble à intensifier le développement économique, à promouvoir la coopération régionale et à créer pour tous un avenir prospère.

DÉCLARATION DE M. CHRISTIAAN REBERGEN, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LES PAYS-BAS

Cela fait plus d'un an que la Russie a lancé une guerre d'agression non provoquée et injustifiée contre l'Ukraine et illégalement annexé les régions de Donetsk, Louhansk, Zaporijia et Kherson, ce que les Pays-Bas condamnent fermement car ces actes ont causé d'immenses souffrances au peuple ukrainien et constituent une violation flagrante du droit international. Les Pays-Bas condamnent également l'implication du Bélarus dans l'agression militaire russe. À cause de ces actes, les besoins de l'Ukraine sont colossaux, comme l'ont recensé la Banque mondiale et d'autres acteurs. La BERD est engagée depuis longtemps en faveur du développement économique et de la stabilité de l'Ukraine, et nous devons réaffirmer notre engagement pour cette cause aujourd'hui plus que jamais.

Dans ce contexte, les Pays-Bas estiment crucial que la BERD soit en mesure de poursuivre son soutien à l'Ukraine et à l'ensemble de la région concernée, compte tenu de son mandat unique en tant que banque de transition pour les investissements et le dialogue sur les politiques à mener concernant l'économie réelle et le secteur privé. À cette fin, les actionnaires devraient donner à la BERD les outils lui permettant de jouer un rôle ambitieux et important en Ukraine au-delà de 2023, à la fois pour renforcer la résilience à court terme et pour permettre la reconstruction à moyen et long terme. Nous souscrivons à l'idée selon laquelle une augmentation du capital libéré semble être l'option la plus efficace et la plus efficiente à cet égard, compte tenu de son effet levier et de son caractère inclusif. Les Pays-Bas se félicitent de la poursuite de l'élaboration d'une proposition portant sur l'étendue de l'appui fourni par la Banque à l'Ukraine et sur une augmentation du capital libéré. Une composante importante de cette proposition devrait montrer comment la BERD coopérera avec d'autres institutions financières internationales et d'autres acteurs du développement pertinents afin de garantir que l'Ukraine sorte plus forte et plus résiliente de cette guerre non justifiée menée par la Russie. En effet, il convient de féliciter la Banque pour son rôle important dans la facilitation de la coopération opérationnelle depuis le début des hostilités, mais il reste du travail à accomplir, avec évidemment l'accord de l'Ukraine. Revenir à une forme de présence locale de la BERD pourrait être déterminant dans ce processus.

Dans le contexte de besoins de financement considérables et toujours plus difficiles à satisfaire, toutes les institutions financières internationales devraient optimiser l'utilisation de leurs fonds

propres pour remplir leurs mandats et mobiliser des financements, tout en veillant à leur viabilité financière et au maintien de leur note AAA. Nous considérons qu'une utilisation plus efficace des fonds propres actuels des institutions financières internationales par la mise en œuvre des recommandations de l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement (G20) est très prometteuse. À cet égard, nous saluons la suppression de la limite statutaire imposée aux prêts et son éventuel remplacement par une politique plus souple. Pour l'avenir, nous insistons sur l'importance d'un effort continu de la Banque afin de mettre en œuvre le mieux possible les recommandations issues de l'Examen des cadres d'adéquation des fonds propres, car des progrès sont encore réalisables dans de nombreux domaines, comme les transferts de risques à plus grande échelle du bilan vers des tiers privés, le renforcement de la coopération avec d'autres banques multilatérales de développement en vue de promouvoir une plus grande transparence de leur historique de prêts et l'exploration des possibilités qu'offre le capital hybride. Nous invitons aussi la Banque à explorer plus avant des mesures relatives aux coûts et aux revenus afin d'améliorer sa viabilité financière.

L'approche de la BERD centrée sur le secteur privé a réussi à promouvoir la croissance économique et le développement dans ses pays d'opérations existants, et nous pensons que cette approche sera également efficace à l'avenir en Afrique subsaharienne et en Irak. Nous sommes donc favorables à l'élargissement limité et progressif du champ des opérations de la BERD à l'Afrique subsaharienne. Les Pays-Bas se réjouissent de la progression de cet élargissement mené en parallèle avec la priorité actuelle et future accordée à l'Ukraine. Afin de veiller à ce que les futures activités en Afrique subsaharienne et en Irak ne s'effectuent pas au détriment des activités de la Banque dans ses pays d'opérations actuels, nous saluons la décision d'avancer lentement et de ne pas lancer d'investissements avant 2025. Par ailleurs, en tant que banque de transition, notre rôle devrait avant tout porter sur la qualité et la valeur ajoutée et non sur le volume. Pour réussir ces premiers pas en Afrique subsaharienne, il est essentiel que la Banque soit réellement complémentaire des autres institutions financières internationales présentes en Afrique subsaharienne et en Irak et qu'elle veille à coopérer étroitement avec ces institutions, en particulier la Banque africaine de développement, la Société financière internationale et les institutions de financement du développement. Il importe que ces engagements soient mis en œuvre avec précaution et fassent l'objet de rapports et de suivi dans les années à venir avant d'envisager d'aller plus loin dans le cadre d'un examen exhaustif.

Enfin, il est essentiel de ne pas oublier les autres défis internationaux contre lesquels la Banque doit lutter. Le monde subit des dégâts irréversibles provoqués par le changement climatique, à l'origine d'une détérioration de la sécurité alimentaire, d'une augmentation des températures et de déplacements de populations. La Banque continue de jouer un rôle vital dans la réponse apportée à ces difficultés. Nous nous réjouissons de soutenir le caractère pionnier de la BERD concernant la réalisation de ses ambitions climatiques, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la promotion de l'utilisation d'énergies renouvelables dans ses régions d'opérations.

Pour conclure, les Pays-Bas continuent d'appuyer résolument la BERD et ses opérations. Nous saluons les efforts continus de la Banque en faveur du développement économique durable et du secteur privé dans ses pays d'opérations. Nous apprécions l'expertise et le dévouement du personnel de la BERD dans la réalisation de ces objectifs et nous remercions la direction et le personnel pour leur travail acharné et leur engagement en faveur de cette importante mission. Ces efforts continuent d'avoir un impact considérable et durable sur les économies des pays qui en bénéficient.

DÉCLARATION DE M. ADAM GLAPINSKI, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA POLOGNE

Permettez-moi tout d'abord de remercier les autorités de la République d'Ouzbékistan ainsi que la direction et le personnel de la BERD d'avoir accueilli la présente Assemblée annuelle. La reprise dynamique des activités de la Banque en Ouzbékistan et la poursuite de son développement constituent un succès considérable, encore souligné par cet événement qui se déroule ici.

Beaucoup de choses se sont passées depuis notre dernière réunion en termes de géopolitique et d'économie, avec des changements constants qui ajoutent aux incertitudes auxquelles nous sommes tous confrontés et qui rendent les questions qui se posent à nous très complexes. Toutefois, certains thèmes primordiaux restant d'actualité, nous nous retrouvons donc à examiner, à la présente réunion, des sujets stratégiques qui sont similaires à ceux dont nous avons débattu il y a un an à Marrakech. Cela témoigne de l'effet profond et durable que l'invasion russe non provoquée et illégale de l'Ukraine continue d'avoir sur la BERD, ses pays d'opérations et au-delà. La Pologne condamne fermement la guerre d'agression brutale menée par la Russie contre l'Ukraine. Nous demandons à la Russie de cesser immédiatement ses actions militaires, de retirer sans condition toutes ses forces et tous ses équipements militaires d'Ukraine et de respecter pleinement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de ce pays. Nous condamnons également l'implication du Bélarus dans l'agression militaire perpétrée par la Russie.

Il est à souligner que la Banque a relevé le défi, se surpassant pour apporter sa réponse, en particulier en Ukraine, mais aussi dans les pays voisins les plus touchés et dans l'ensemble de la région. Compte tenu des circonstances difficiles, de la pression exercée sur son capital et, en particulier, sur ses ressources humaines, la Banque mérite les plus grands éloges pour avoir mené à bien plus de 13 milliards d'euros d'opérations, dont plus de 1,5 milliard d'euros en Ukraine, dans un environnement difficile. Grâce aux activités qu'elle a menées ces 14 derniers mois, la BERD a renforcé sa crédibilité, sa pertinence et son efficacité, procurant l'appui ô combien nécessaire. Nous sommes également reconnaissants aux donateurs qui ont soutenu la BERD dans cette entreprise.

Nous saluons le fait que la Banque reconnaisse l'impact qu'a la guerre en Ukraine sur les pays voisins, qui ont reçu un soutien ciblé, non seulement au titre du Cadre de résilience et de

subsistance, mais aussi par l'ajustement et le renforcement de ses opérations ordinaires. L'un des domaines qui mérite d'être souligné est celui de la sécurité énergétique, dans lequel les perturbations, particulièrement graves, ont obligé à intervenir. L'ampleur de l'impact subi par ces pays est également illustrée par la résurgence d'opérations de la BERD qui étaient auparavant assez limitées, comme l'appui aux marchés de capitaux touchés par de graves perturbations et un exode des investisseurs, la sécurité alimentaire et des interventions sur mesure destinées à faciliter l'insertion des réfugiés. Cela a encore renforcé l'importance de l'action menée par la BERD dans le domaine de l'inclusion.

La Pologne, en tant qu'ami et voisin fiable, a continué de soutenir l'Ukraine et son peuple en ces temps extrêmement difficiles, que ce soit sur le plan humanitaire, financier ou militaire. L'aide totale apportée par la Pologne a atteint 50 milliards de zlotys. En outre, la Banque nationale de Pologne (NBP) continue de jouer un rôle important dans les activités conjointes d'appui à l'Ukraine, maintenant des contacts étroits avec la Banque nationale d'Ukraine (NBU) et l'aidant à mener ses activités ordinaires. L'accord sur un swap de devises UAH/USD avec la Banque nationale d'Ukraine pour un montant maximum de 1 milliard de dollars des États-Unis a été prolongé jusqu'en avril 2024. Les conversions en espèces de la hryvnia ukrainienne en zloty polonais par les réfugiés ukrainiens ont été facilitées jusqu'en septembre 2022. En outre, la Banque nationale de Pologne sert de plateforme pour le stockage et le transport des hryvnias achetées par d'autres banques centrales européennes. Ces actions font partie de l'important soutien apporté par la Banque nationale de Pologne à la Banque nationale d'Ukraine pour assurer la continuité de ses activités et l'accomplissement de ses tâches statutaires, sachant que le système financier ukrainien a besoin de la banque centrale pour remplir ses fonctions critiques sans interruption.

Compte tenu de ces circonstances difficiles et des perturbations qui prévalent dans la région, nous apprécions le fait que la BERD soit restée sensible aux besoins de ses clients d'Europe centrale et orientale, confirmant l'additionnalité renforcée de ses interventions dans cette région. Cela s'est traduit par une année record en termes de volume d'opérations en Pologne, avec près d'un milliard d'euros investis par la BERD ; la Pologne a également été le quatrième pays bénéficiaire de la BERD l'an dernier. Alors que la transition de notre économie n'est pas encore achevée et que de nouveaux défis apparaissent en lien avec la guerre en cours et son impact généralisé, nous considérons que la poursuite de la présence de la BERD en Pologne revêt une importance capitale.

Cependant, ce soutien accru à l'Ukraine en particulier pèse également sur la BERD. Le fait pour la Banque d'opérer dans cet environnement risqué, et ce largement sur son propre bilan, se traduit par une forte pression sur ses principaux ratios de capital. Dans le même temps, l'évaluation des dommages et des besoins montre que les financements requis pour aider l'Ukraine à se relever et à se reconstruire seront immenses, même si l'on utilise les capacités combinées de toutes les banques multilatérales de développement. Compte tenu de la gravité de la situation et de la priorité stratégique accordée au soutien de l'Ukraine en tant que membre essentiel de la BERD et bénéficiaire de ses opérations, il faut que les actionnaires dotent la Banque des outils dont elle a besoin pour poursuivre sa mission le plus efficacement possible.

Cela nous amène à l'élément le plus important, selon moi, de la présente Assemblée annuelle : la décision du Conseil des gouverneurs qui confirmera à nouveau que l'Ukraine est la priorité absolue de la Banque dans les circonstances actuelles. De notre point de vue, en ce qui concerne la résolution proposée, nous aurions préféré un engagement encore plus décisif des actionnaires à l'appui de l'Ukraine. Nous convenons qu'une augmentation du capital libéré est la solution la plus efficace et la plus efficiente pour assurer un partage équitable des charges et sommes heureux de voir ce raisonnement reflété dans la résolution. En outre, nous apprécions et soutenons le maintien, assorti d'une référence explicite, des trois piliers essentiels qui sous-tendent notre engagement, à savoir l'augmentation du capital libéré, l'indication de sa fourchette et l'établissement d'un calendrier pour la décision finale des gouverneurs. Un élément que nous jugeons crucial dans cette décision est l'unité des actionnaires, qui se rallient à un signal fort de soutien à l'Ukraine. Dans cet esprit, nous pouvons approuver cette résolution, mais voudrions souligner que nous demanderons à nos partenaires de tenir leur promesse d'en respecter l'esprit et de s'engager activement dans ce processus.

Ce qui est particulièrement louable, compte tenu de l'attention accrue portée par la Banque à l'Ukraine, c'est non seulement le maintien de résultats solides dans d'autres régions, qui se reflète dans les chiffres du volume annuel des investissements bancaires enregistré pour l'année, mais aussi la capacité d'y réagir rapidement à d'autres événements extrêmes. Après le séisme tragique et dévastateur qui a frappé la Türkiye et la Syrie en février 2023, la Banque n'a eu besoin que de quelques semaines pour déployer son cadre de secours en cas de catastrophe et répondre aux besoins d'urgence de la région touchée.

En ce qui concerne l'élargissement proposé du champ d'action géographique de la Banque aux pays d'Afrique subsaharienne et à l'Irak, nous reconnaissons qu'il s'agit là d'un intérêt stratégique de l'institution depuis longtemps. Nous sommes conscients de l'importance d'étendre son mandat à cette nouvelle zone géographique. Nous sommes convaincus qu'une décision d'expansion devrait s'accompagner d'un engagement ferme des actionnaires à doter la Banque de la capacité d'appuyer l'Ukraine. Cependant, actuellement, nos préoccupations concernant cette décision sont principalement liées à la façon dont l'environnement mondial a radicalement changé suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Aussi sommes-nous convaincus que l'appui à l'Ukraine doit rester la première priorité. Selon nous, dès que les conditions le permettront, il faudra impérativement lancer un effort international commun de reconstruction dans lequel la BERD, premier investisseur institutionnel en Ukraine, devra jouer un rôle clé.

En ce qui concerne la résolution proposée, nous avons été rassurés, dans une certaine mesure, par les garanties intégrées dans la décision de ne pas avoir d'activité opérationnelle avant 2025 et d'éviter tout frais administratif important avant sa ratification. En outre, nous nous félicitons que la résolution réaffirme les principes clés convenus par le passé, y compris le fait qu'un élargissement éventuel et progressif du champ d'action à de nouveaux pays d'opérations ne doit pas compromettre la capacité de la Banque à appuyer ses pays d'opérations actuels. En résumé, nous pouvons, dans un esprit de compromis, accepter la résolution proposée, tout en continuant à penser que l'appui à l'Ukraine et à ses voisins doit rester la principale priorité.

Nous approuvons pleinement la suppression de la limite statutaire imposée à l'utilisation du capital au titre des opérations ordinaires dans l'Accord portant création de la Banque. Cette importante décision technique est cruciale pour améliorer l'efficacité et la souplesse de la gestion des ressources en capital, conformément aux pratiques du marché. Elle constituera un moyen supplémentaire d'optimiser l'utilisation du capital pour appuyer l'activité opérationnelle et tirer le meilleur parti de nos ressources. Je suis satisfait de voir qu'il s'agit là d'une autre action visant à mettre en œuvre certaines des recommandations essentielles de l'Examen des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement.

En conclusion, pour louable que soit le fait que la Banque ait, avec ses actionnaires, mené à bien un important travail sur de vastes dossiers, nous pensons qu'il s'agit là en fait de l'achèvement d'une étape d'un processus plus complexe. Nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers, mais devons plutôt conserver l'élan et la volonté de réaliser ce que nous nous sommes engagés à faire par ces décisions. Il importera en particulier de mener à bien le travail sur l'augmentation du capital libéré afin de fournir à la Banque l'appui dont elle a besoin pour aider l'Ukraine d'une manière stable et prévisible. Vous pouvez compter sur nous pour rester, pour ce qui est de concrétiser cet engagement, un actionnaire fiable et un partenaire constructif. Nous sommes convaincus qu'avec le soutien constant de ses actionnaires, la BERD pourra une fois de plus prouver sa résilience et faire porter sa force là où elle est le plus nécessaire.

DÉCLARATION DE M. JOSÉ CARLOS PEREIRA, GOUVERNEUR SUPPLÉANT REPRÉSENTANT LE PORTUGAL

C'est un grand plaisir pour moi d'assister à cette Assemblée annuelle de la BERD. J'aimerais sincèrement remercier l'Ouzbékistan pour son accueil chaleureux à l'occasion de cette réunion.

Samarcande est une vraie merveille et je suis profondément ému par son exceptionnelle beauté. Lieu historique à la croisée des cultures mondiales, cette cité nous rappelle une fois de plus toute l'importance des échanges culturels, du dialogue et du partage de connaissances, et à quel point la prospérité économique et la coopération pacifique sont bénéfiques pour toutes et tous. Nous sentons ici tout le poids des enseignements de l'histoire.

Les décisions qui seront prises aujourd'hui auront des répercussions sur le long terme pour le rôle de la BERD. Elles permettront à la Banque d'avoir davantage d'impact dans ses pays d'opérations, actuels et futurs, tout en favorisant la croissance économique et une prospérité universellement partagée.

Nous sommes en parfait accord avec toutes les initiatives qui tendent vers cet objectif et nous approuvons toutes les propositions soumises aujourd'hui aux délibérations.

Comme l'ont déjà dit plusieurs de mes collègues gouverneurs, nous condamnons fermement l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Nous souhaitons faire part de notre totale solidarité avec l'Ukraine et sa population, dont nous saluons la force et la résilience. Nous appuyons les mesures proposées, qui permettront à la BERD de jouer un rôle crucial, en étroites collaboration et coordination avec d'autres acteurs.

Nous nous félicitons de la manière dont la BERD se comporte dans cette crise et de la rapidité avec laquelle elle a déployé son modèle économique unique dans une situation aussi extraordinaire et urgente.

Nous sommes également d'accord pour entamer des discussions sur une éventuelle augmentation de capital.

Concernant l'élargissement à l'Afrique subsaharienne, nous sommes favorables à une extension progressive des activités. Nous sommes persuadés que la BERD aura un impact considérable sur le développement, tout en faisant la démonstration de notre volonté commune, en tant qu'actionnaires, de favoriser le développement mondial et de relever les défis à l'échelle de la planète.

Nous saluons aussi bien les échanges avec les actionnaires que les mesures déjà prises au titre de l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement, et nous sommes favorables à un transfert des prérogatives en matière de fixation de la limite statutaire d'utilisation du capital. Nous demandons à la Banque de continuer d'appliquer les recommandations formulées. Nous souhaitons mettre l'accent sur l'harmonisation et la transparence.

J'aimerais, pour finir, exprimer toute notre gratitude au personnel de la Banque, à sa direction et au Conseil d'administration pour les résultats obtenus au cours de l'année écoulée et pour avoir travaillé sans relâche afin de parvenir aux positions communes qui sous-tendent la réunion d'aujourd'hui.

Depuis la pandémie de 2020 et la guerre contre l'Ukraine, les risques de fragmentation sont plus évidents que jamais. Nous sommes toutefois convaincus que le multilatéralisme et la concertation constituent la seule voie véritablement viable permettant de résoudre les problèmes planétaires auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés.

Il ne peut y avoir de consensus sans compromis, et nous sommes heureux de voir que vous avez su rendre possible un compromis qui permet à la Banque d'aller de l'avant et de rester pertinente pour les années à venir.

DÉCLARATION DE MME KYUNGHEE KIM, GOUVERNEURE SUPPLÉANTE PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE

1. Introduction

C'est pour moi un grand plaisir de vous rencontrer toutes et tous dans cette cité historique de Samarcande.

Au nom du gouvernement coréen, j'aimerais adresser toutes mes félicitations au gouvernement ouzbek, ainsi qu'à la direction et au personnel de la BERD, pour la bonne organisation de cette Assemblée annuelle.

2. Appui à la résilience et à la reconstruction en Ukraine

Alors que la situation relative à la pandémie s'est améliorée, l'économie mondiale se trouve cette année plongée dans une crise due à des tensions géopolitiques, à des risques financiers et à la menace d'une insécurité alimentaire aggravée par la guerre contre l'Ukraine.

Dans ce contexte, la BERD a acquis un rôle particulier en Ukraine, où elle est le premier investisseur institutionnel. La Banque s'est engagée à investir plus de 3 milliards d'euros sur la période 2022-23, se plaçant en première ligne des initiatives en faveur de la résilience et de la reconstruction de l'Ukraine, et apportant son soutien aux autres pays touchés par la guerre.

La Corée félicite la BERD pour son action.

L'assistance des actionnaires, via divers canaux, et le recours au mécanisme de garantie propre à la BERD (la Garantie de sécurité alimentaire) contribuent par ailleurs largement au redressement et à la reconstruction en Ukraine.

Pourtant, la Banque joue aujourd'hui sa note de crédit, le soutien à l'Ukraine ayant entamé sa solidité financière et réduit ses ressources.

Naguère déchirée par la guerre, la Corée connaît très bien l'acuité des besoins, ainsi que l'efficacité que peut avoir le soutien de la communauté internationale au moment de reconstruire et de panser les blessures d'un conflit. Nous savons tous que la BERD, en tant que premier investisseur institutionnel en Ukraine, a sans conteste un rôle crucial à jouer, qui ne fera que se renforcer à mesure que le temps passera.

C'est pourquoi la Corée approuve la proposition de résolution, point de départ d'un débat constructif sur la manière d'augmenter les ressources de la Banque. Simultanément, nous devons rester déterminés à optimiser le bilan de cette dernière et à assurer une certaine marge en matière de prêt, en appliquant les recommandations issues de l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement (G20). L'analyse quantitative de l'impact d'un soutien accru à l'Ukraine et l'augmentation du capital par des modes de financement innovants permettront d'entamer des discussions concernant un éventuel appui supplémentaire de la part des actionnaires.

En tant que membre responsable de la communauté internationale, la Corée s'efforcera d'aider l'Ukraine à se redresser et à se reconstruire. En concertation permanente avec la BERD, elle fera part de son expérience et de ses connaissances en matière de reconstruction au lendemain de la guerre.

3. Élargissement limité et progressif à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak

Le gouvernement coréen soutient l'initiative de la BERD visant à élargir le champ de ses activités à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak, conformément à son Cadre stratégique et capitalistique 2021-25.

Nous sommes impatients de voir la BERD contribuer de manière notable au développement de l'Afrique subsaharienne et de l'Irak, en s'inspirant de la vaste expérience acquise au service de la transition des pays d'Europe de l'Est.

Néanmoins, le fait que la Banque manque de marge en matière de prêt impose que cet élargissement à de nouveaux pays d'opérations soit limité et progressif. La Corée demande à la BERD de se conformer au principe fondamental du maintien de la note AAA, sans compromettre sa capacité à aider l'Ukraine et ses autres pays d'opérations.

Les résultats d'une réévaluation capitalistique et financière montrent bien que la tâche est possible. Le gouvernement coréen continuera en outre de communiquer et de coopérer avec la BERD, avec le souci d'en assurer la viabilité financière.

4. Suppression de la limite statutaire imposée à l'utilisation du capital au titre des opérations ordinaires

La Corée estime que l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement (G20), qui recommande une réforme de celles-ci, a déclenché un débat particulièrement pertinent sur la préparation de l'avenir dans un monde où les ressources sont insuffisantes face aux besoins de développement.

Le gouvernement coréen félicite la BERD d'avoir décidé de se doter de stratégies à court et moyen terme pour poser les bases d'une optimisation de son bilan. Nous apprécions également beaucoup les efforts déployés par la Banque pour augmenter sa marge de manœuvre en matière de prêt, en adoptant des modes de financement innovants, tels que l'assurance, les garanties ou la titrisation.

La Banque s'est dotée à sa création d'une limite statutaire d'utilisation du capital destinée à servir d'instrument de gestion du capital. Elle a depuis toujours respecté strictement le ratio nominal fixé. Les méthodes de gestion du capital ont cependant évolué et une révision de l'article 12.1 de l'Accord portant création de la Banque s'avère aujourd'hui nécessaire.

Il n'est pas anodin de noter que, dans le concert des discussions actuellement en cours au sein des banques multilatérales de développement, la BERD a déjà pris une longueur d'avance. La Corée approuve la résolution en faveur de discussions au sein du Conseil d'administration sur la question

de la limite statutaire quant à l'utilisation du capital, avec modification de l'article 12.1 de l'Accord portant création de la Banque. Nous espérons que cette modification permettra de répondre aux manques suscités par l'existence d'une limitation du volume des prêts trop contraignante par rapport aux capacités financières réelles de la Banque. Nous espérons qu'elle ouvrira la voie à des capacités capitalistiques renforcées pour la BERD.

5. Conclusion

Même en pleine pandémie, la BERD n'a pas ménagé ses efforts pour investir dans l'économie verte et la numérisation, ainsi que pour venir en aide aux plus défavorisés, en s'appuyant sur ses compétences d'expert au service du secteur privé.

La Corée se réjouit à l'idée de voir la Banque avancer vers un avenir meilleur, fait d'innovation, sous la direction de sa Présidente, Mme Odile Renaud-Basso. En tant que partenaire majeur de la BERD, la Corée entend rester en étroite communication avec celle-ci.

DÉCLARATION DE M. EDIL BAISALOV, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE

Permettez-moi de vous adresser, au nom de la République kirghize, tous mes vœux de réussite à l'occasion de cette Assemblée annuelle de la BERD.

Je tiens également à remercier le personnel de la Banque et le gouvernement de notre pays frère qu'est l'Ouzbékistan pour l'excellente organisation de cet événement.

Je voudrais, tout d'abord, remercier la BERD pour son aide et son appui aux réformes sociales et économiques en cours. La Banque est à cet égard un partenaire fiable, surtout en ces temps complexes. La situation géopolitique mondiale a perturbé le développement de l'économie mondiale et de celle de certains pays. Des liens commerciaux transfrontières et des chaînes d'approvisionnement ont été rompus, le prix des matières premières et des biens de consommation a augmenté, et l'on a vu apparaître l'inflation et des fluctuations des taux de change. Alors que plusieurs organisations et experts prévoyaient un ralentissement économique, les résultats de l'an dernier montrent que la République kirghize a connu une croissance de 7 % en termes réels, la BERD y ayant investi 41 millions d'euros dans 16 projets.

La BERD est l'un de nos partenaires essentiels, car elle apporte à notre pays un soutien important dans des secteurs prioritaires de l'économie.

Notre politique économique se concentre actuellement sur les défis stratégiques à relever. Il s'agit entre autres d'agir rapidement pour combattre la crise et aider l'économie à se remettre des bouleversements mondiaux, et de mettre en œuvre les réformes que nous avons définies, dont l'objectif principal est d'accélérer la croissance économique en soutenant l'entreprise privée, en attirant les investissements directs et en accroissant fortement les volumes d'exportation.

Dans le même temps, nous sommes optimistes quant à l'avenir et pensons que les réformes que nous envisageons en République kirghize nous permettront d'atteindre de plus hauts sommets.

Deuxièmement, je voudrais vous informer que le Conseil des ministres de la République kirghize œuvre à faciliter une croissance économique durable et la stabilité sociale dans un contexte très défavorable, tant à l'étranger qu'au niveau national.

Je tiens également à noter que le changement climatique figure désormais au cœur de nos principaux travaux thématiques, et voudrais profiter de ma déclaration pour examiner plus en détail le développement durable et les changements structurels qui l'accompagnent.

Les conséquences négatives du changement climatique se font clairement sentir en Asie centrale : des glaciers vieux de plusieurs siècles commencent à fondre et divers types de catastrophes naturelles – coulées de boue, inondations, sécheresses, pénuries d'eau et diminution des ressources en eau – deviennent plus fréquents, ce qui constitue autant de menaces et de risques graves pour le développement social et économique, ainsi que pour la sécurité alimentaire des pays.

Le financement de la lutte contre le changement climatique revêt une grande importance pour la République kirghize, car il faut améliorer l'environnement naturel de notre pays et investir dans des infrastructures axées sur le climat. Il faudrait que des ressources financières soient mises à disposition dans des domaines tels que l'énergie, les transports et l'agriculture. Dans tous ces secteurs, le financement de la lutte contre le changement climatique pourrait devenir une source d'importants investissements destinés à atteindre les résultats visés dans ce domaine.

De même, il faudrait développer la finance verte parallèlement aux instruments existants et la mettre en œuvre en offrant des incitations et évaluant soigneusement la contribution réelle des technologies à faible intensité de carbone à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Nous tenons également à noter que, conformément aux décisions de la COP et à l'Accord de Paris, le Kirghizistan a actualisé sa contribution déterminée au niveau national. Nous avons adopté, pour ce faire, une approche globale et interministérielle approuvée par le Conseil des ministres. Les principales politiques et mesures d'atténuation des effets du changement climatique qui figurent dans cette contribution portent sur les secteurs *de l'énergie, de l'agriculture et de la sylviculture, ainsi que sur d'autres types d'utilisation des terres*. Dans le secteur de l'énergie, par exemple, nous avons pris les mesures suivantes : 1) le développement des sources d'énergie renouvelables ; 2) la réduction des émissions de gaz à effet de serre existantes par l'extension de notre réseau de gazéification et l'utilisation de véhicules électriques ; et 3) l'augmentation de l'efficacité énergétique.

Pour la République kirghize, le déploiement des sources d'énergie hydroélectrique et solaire, très importantes mais largement inexploitées, constitue un moyen économiquement efficace de

répondre à la demande croissante d'énergie, de diversifier le bouquet énergétique et d'accroître nos exportations vertes. Actuellement, le pays n'exploite pas pleinement son potentiel de production d'énergie hydroélectrique et dispose d'un potentiel d'énergie solaire inutilisé d'environ 650 gigawatts. Dans le même temps, il importe également au plus haut point d'investir dans notre infrastructure énergétique existante pour en améliorer l'efficacité, réduire les pannes d'électricité saisonnières et renforcer la résilience au changement climatique.

À cet égard, il est à noter que la transition vers une économie verte, l'adaptation au changement climatique et l'utilisation durable de l'eau et des ressources naturelles sont motivées non seulement par la situation mondiale, mais aussi par une nécessité vitale.

Le Kirghizistan se félicite également de la façon dont la BERD se mobilise à l'appui des objectifs climatiques mondiaux.

Troisièmement, nous voudrions souligner la nécessité d'établir, pour l'Asie centrale, un plan global de développement des infrastructures de transport qui tienne compte de la situation géographique de chaque pays ainsi que de ses relations avec ses voisins. Ce plan devrait prévoir la construction de nouvelles routes et voies ferrées, ainsi que la création de ports et d'aéroports destinés à améliorer les liaisons commerciales et touristiques. Pour ma part, je voudrais souligner notre intérêt pour la création de nouveaux couloirs de transport régionaux. Nous voyons un fort potentiel derrière la réalisation du projet de construction de la ligne de chemin de fer Chine-Kirghizistan-Ouzbékistan, qui devrait avoir un effet multiplicateur positif sur tous les pays d'Asie centrale. Cette ligne ouvrira de nouveaux horizons et permettra d'accroître les volumes d'échanges.

Pour ces grands projets transfrontières, il faut que le Kirghizistan envisage différentes sources de financement, y compris les partenariats public-privé, les investissements directs étrangers et l'aide internationale au développement. Il faudrait également que nous veillions à améliorer notre gouvernance financière afin de renforcer la solvabilité du pays et son attrait pour les investisseurs. La République kirghize fera tout ce qui est en son pouvoir pour favoriser un climat d'investissement propice et attirer les investisseurs étrangers vers divers projets. À cet égard, nous comptons sur nos partenaires pour qu'ils s'engagent activement à faire de ces types de projets une réalité.

Compte tenu de ces éléments, nous demandons à la BERD de redoubler d'efforts pour attirer les ressources qui permettront de réaliser nos projets nationaux et communs dans la région.

Il est à noter qu'un élément important, dans la mise en œuvre de tels projets, est l'accès à des subventions.

Notre pays est prêt à collaborer dans tous les domaines, de manière mutuellement bénéfique et pluridimensionnelle, avec tous ceux qui souhaitent apporter leur contribution. Pour développer notre région, je vous invite tous à unir vos efforts et à mettre en œuvre des projets transfrontières avec nos partenaires de développement.

Pour conclure, permettez-moi de remercier une nouvelle fois la Banque d'appuyer l'action que le Kirghizstan mène aux fins d'une transition vers un développement économique durable, et d'espérer que ce partenariat mutuellement bénéfique se poursuivra.

DÉCLARATION DE M. MARTIN POLONYI, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LA RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Permettez-moi tout d'abord de me joindre aux autres pour condamner fermement la brutale guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Nous exigeons de la Russie qu'elle cesse immédiatement ses actions militaires, retire sans condition toutes ses forces et tout son matériel militaire d'Ukraine et respecte pleinement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine. Nous condamnons également l'implication du Bélarus dans l'agression militaire perpétrée par la Russie.

L'année 2022, on peut l'affirmer sans crainte, a été une période très difficile non seulement pour la BERD, mais aussi pour ses pays d'opérations, l'Europe et le monde entier.

La Banque, nous le reconnaissons, a joué un rôle essentiel dans la résolution de ces problèmes, aidant l'économie ukrainienne tout en contribuant à la sécurité alimentaire et en atténuant les turbulences sur les marchés de l'énergie. Nous apprécions également l'impact qu'elle continue de produire sur la transition, en combinaison avec des niveaux élevés d'investissement dans d'autres pays d'opérations.

Pour en venir au sujet de notre débat d'aujourd'hui, il importe de rappeler que nous considérons l'appui à la résilience et à la reconstruction de l'Ukraine et l'élargissement du champ d'action géographique à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak comme un seul et même ensemble de mesures.

Commençons par **l'Ukraine**, qui est très proche de la République slovaque à bien des égards. Pour n'en citer qu'un : nous partageons une frontière. Il va sans dire qu'il existe de multiples initiatives en faveur de l'Ukraine, ce qui suscite une compétition d'idées sur la façon de valoriser au mieux les ressources mobilisées à cette fin par la communauté internationale des donateurs. Dans cette compétition, les aspects que nous apprécions chez la Banque sont son audace à solliciter ses propres ressources ainsi que l'attention particulière qu'elle porte au secteur privé. C'est ce dernier qui devra prendre la tête de la reconstruction en Ukraine. Nous demandons à la Banque de veiller attentivement à coordonner ses activités avec les autres acteurs afin de faire valoir ses propres atouts.

En ce qui concerne la **proposition de voie à suivre pour appuyer la résilience et la reconstruction en Ukraine**, nous aurions préféré un engagement crédible dès aujourd'hui, ici à Samarcande. Cependant, nous considérons la proposition que nous avons sur la table comme un premier pas important, que la Slovaquie est heureuse d'appuyer.

En ce qui concerne les **ambitions géographiques** affichées par la BERD dans le cadre de son mandat, nous reconnaissons l'intérêt stratégique qu'il y a à étendre les activités au-delà des pays d'opérations actuels de la Banque. Il faut que cette expansion reste la conséquence d'un avantage comparatif et de la valeur de la BERD par rapport à d'autres acteurs de la région. Il faudrait, en tout cas, qu'elle soit progressive et limitée et ne remette pas en question la capacité de la BERD à appuyer l'Ukraine et d'autres pays d'opérations existants.

Enfin, nous tenons à remercier les autorités ouzbèkes pour l'accueil très chaleureux qu'elles nous ont réservé lors de cette Assemblée annuelle.

DÉCLARATION DE M. ZBYNĚK STANJURA, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

L'an dernier, nous avons tous été choqués par l'acte de violence commis par l'un de nos actionnaires à l'encontre d'un autre, acte qui a violé les valeurs et principes fondamentaux de la BERD que sont la démocratie, le respect des droits humains et le pluralisme. Il est tout à fait symptomatique que 449 jours plus tard, les conséquences de cet acte continuent de dominer notre Assemblée annuelle. La République tchèque soutient pleinement la déclaration collective de l'Union européenne et condamne fermement la guerre d'agression brutale menée par la Russie contre l'Ukraine. Nous exigeons de la Russie qu'elle mette immédiatement fin à ses actions militaires, retire sans condition toutes ses forces et tout son matériel militaires d'Ukraine et respecte pleinement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de ce pays. Nous condamnons également l'implication du Bélarus dans cette agression.

Depuis le début de la guerre, nous sommes de fervents défenseurs d'une aide ciblée et renforcée, tant bilatérale que multilatérale, à l'Ukraine. Plus d'un an s'est écoulé depuis le début du conflit et nous ne pouvons pas nous permettre de rester inactifs. Au contraire, il faudrait accélérer l'aide ciblée pour que l'Ukraine reçoive l'assistance dont elle a besoin. La République tchèque reste attachée à cette cause et je suis heureux de constater que la BERD est également disposée à intervenir. Nous félicitons la Banque d'avoir engagé 3 milliards d'euros pour la période 2022-23, et apprécions grandement le niveau de soutien sans précédent qu'ont accordé les donateurs.

Nous sommes de ceux qui préfèrent un engagement clair envers l'Ukraine avec des investissements croissants maintenant et après la guerre. Pour y parvenir, il faudrait que la mobilisation de la BERD en Ukraine soit soutenue par des investissements plus rentables dans la région ainsi que par un soutien essentiel des actionnaires. C'est pourquoi nous approuvons le rapport et la résolution présentés sous le titre *Appui de la BERD à la résilience et à la reconstruction en Ukraine : La voie à suivre*.

Partisans de la mise en œuvre de la résolution relative à l'Ukraine, nous sommes également prêts à accepter la modification de l'article 1^{er}, qui permettrait l'élargissement limité et

progressif du champ d'action de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. Dans le même temps, cependant, nous espérons que la Banque accordera l'attention requise à l'impact de la guerre en Ukraine et ajustera le calendrier de prise de décision en conséquence. Je pense qu'il faut que l'Ukraine et les pays touchés restent au centre des préoccupations.

Pour conclure, permettez-moi de redire que nous appuyons fermement l'engagement résolu de la BERD à aider l'Ukraine. Il s'agit là d'une occasion unique d'agir de manière proactive et de respecter le mandat et la finalité première de la Banque.

DÉCLARATION DE M. ADRIAN CÂCIU, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA ROUMANIE

Tout d'abord, nous nous réjouissons d'apprendre que les données financières non vérifiées de la fin de l'année 2022 montrent une amélioration des chiffres par rapport aux prévisions. Nous félicitons également la direction de la BERD de sa décision de modifier le règlement du Fonds spécial des actionnaires pour l'intégrer aux fonds propres de la Banque afin de renforcer l'assise financière de la BERD, étant donné que les valeurs relatives à l'utilisation du capital et aux liquidités pour 2022 se situent dans les limites des exigences minimales nécessaires.

La Roumanie réaffirme son soutien sans faille à la BERD dans tous ses efforts visant à répondre aux défis et aux ambitions définies lors de l'élaboration et de l'achèvement du Cadre de résilience et de subsistance, en atteignant les objectifs proposés dans cette stratégie.

Nous sommes conscients de l'incertitude entourant les perspectives économiques mondiales à moyen terme, ainsi que des préoccupations liées à l'existence de risques d'ordre militaire en Europe orientale.

Aujourd'hui plus que jamais, une action concertée de l'ensemble des membres est nécessaire pour appuyer la BERD dans le rôle crucial qu'elle jouera en tant que futur investisseur majeur dans la reconstruction de l'Ukraine, une fois la guerre terminée.

Nous estimons que nous devrions continuer de concentrer les activités de la Banque sur ses pays d'opérations existants, même dans les conditions historiques et économiques actuelles.

Nous sommes disposés à appuyer un élargissement futur limité et progressif des opérations de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak afin de renforcer la solidité financière de la Banque et d'équilibrer son portefeuille, actuellement concentré sur la résilience en Ukraine. En effet, les évaluations de la BERD ont montré que, dans différents scénarios, un tel élargissement aurait une incidence positive sur la viabilité financière à long terme de la Banque, ne remettrait pas en cause l'aptitude de la Banque à appuyer ses pays d'opérations actuels, ne compromettrait pas sa note de crédit AAA et ne conduirait pas à une augmentation de capital.

La Roumanie reconnaît la puissance d'action financière de la BERD et lui accorde son entière confiance, tant concernant l'appui à la résilience et à la reconstruction en Ukraine que le renforcement de ses engagements dans ses pays d'opérations actuels en augmentant le volume des investissements verts et des projets d'assistance technique.

La Roumanie salue l'initiative de la BERD visant à développer le marché de capitaux roumain ainsi que les récents projets d'expansion du marché des obligations de premier rang privilégiées et non privilégiées et des instruments en monnaie locale, en rapprochant les investisseurs internationaux des émetteurs locaux.

Nous poursuivrons toutes les réformes internes nécessaires pour maintenir notre stabilité macroéconomique en tenant compte de l'importance d'améliorer plus avant le climat des affaires roumain au sein de l'Europe orientale.

J'aimerais conclure ainsi : la résilience et l'unité d'action en vue du développement harmonieux de la BERD sont essentielles aussi bien pour la Banque que pour ses pays d'opérations.

DÉCLARATION DE M. JEREMY HUNT, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LE ROYAUME-UNI

1. Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs, Madame la Présidente, je vous remercie pour votre intervention. J'aimerais également remercier le gouvernement ouzbek d'avoir accueilli cette Assemblée annuelle historique de la BERD.

2. Tout d'abord, je tiens à remercier la BERD de son engagement sans faille à appuyer nos efforts communs en faveur de la résilience, du redressement et de la reconstruction de l'Ukraine. Nous nous félicitons de l'analyse approfondie et exhaustive de la BERD sur les moyens à sa disposition pour continuer à répondre aux besoins financiers de l'Ukraine, le leadership qu'elle exerce pour soutenir la coordination entre les parties prenantes, et le lancement de propositions innovantes telles que la plateforme de co-investissement destinée à mobiliser des fonds supplémentaires en faveur de l'Ukraine.

3. Le Royaume-Uni condamne dans les termes les plus fermes la guerre d'agression illégale menée par la Russie contre l'Ukraine. Nous faisons front commun avec nos partenaires internationaux et demandons à la Russie de cesser immédiatement ses actions militaires. La BERD a fait preuve d'une ambition exceptionnelle pour soutenir l'Ukraine face à l'agression persistante de la Russie. Nous sommes conscients du poids que cette situation a fait peser sur la Banque. Le Royaume-Uni se félicite de la thématique retenue pour cette Assemblée annuelle et souscrit à la résolution de la BERD sur le financement de l'Ukraine.

4. Je tiens à préciser que nous estimons qu'une augmentation du capital libéré constitue la solution la plus efficace et la plus efficiente pour mettre en place un soutien en assurant un

partage équitable des charges. Elle adresse un message fort de soutien de la part des actionnaires, attestant que ces derniers se rangent derrière les banques multilatérales de développement au moment où leurs plus grands emprunteurs sont confrontés à des chocs sans précédent. Dans le droit fil du soutien résolu du Royaume-Uni en faveur de l'augmentation du capital libéré, nous attendons de la Banque qu'elle présente des propositions concrètes en vue d'une augmentation de capital, afin que ce processus puisse aboutir à un accord en 2023. Nous espérons également dialoguer avec les actionnaires et la direction de la BERD pour donner forme au train de mesures, en veillant à ce que les recommandations issues de l'Examen des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement (G20) soient prises en compte, que le financement de l'Ukraine bénéficie d'un effet de levier maximal et que la priorité reste l'appui au secteur privé et la collaboration avec ce dernier.

5. Deuxièmement, en ce qui concerne la proposition de la Banque d'étendre ses activités à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak, le Royaume-Uni estime toujours qu'il existe des arguments stratégiques convaincants en faveur de cet élargissement et nous approuvons la résolution visant à modifier l'article premier. Il ressort clairement de la réévaluation par le Conseil d'administration des implications financières et capitalistiques que l'impact financier d'une expansion limitée et progressive serait marginal. L'expansion des activités à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak devrait suivre l'approche mesurée définie par la direction et débiter au plus tôt en 2025. La BERD doit également optimiser la complémentarité avec les autres banques multilatérales de développement déjà présentes dans la région. Un élargissement du champ d'action des opérations à l'Afrique subsaharienne et une augmentation du capital libéré constituent conjointement un ensemble de mesures convaincantes qui permettront à la BERD de conserver sa solidité et son efficacité au cours des années à venir.

6. Troisièmement, pour ce qui est de l'Examen des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement (G20), nous saluons l'attitude positive adoptée jusqu'à présent par la BERD à l'égard de cet examen, et nous souscrivons à la proposition visant à supprimer des statuts de la BERD les limites statutaires applicables aux prêts. La Banque a fait figure d'exemple en adoptant une approche constructive à l'égard des recommandations du G20. Toutefois, la BERD – et, d'ailleurs, la communauté des institutions financières internationales dans son ensemble – doivent aller plus loin. Dans un contexte d'augmentation de capital, la mise en œuvre des recommandations de l'Examen des cadres d'adéquation des fonds propres est indispensable, et il convient de travailler avec les banques multilatérales de développement homologues pour parvenir à des engagements significatifs et ambitieux avant les Assemblées annuelles de la Banque mondiale qui se tiendront à Marrakech.

7. Je note également que la BERD a joué un rôle de premier plan en matière de climat et d'environnement. Nous espérons qu'elle poursuivra dans cette voie, notamment en mettant l'accent sur la mobilisation des financements privés et en adoptant une stratégie ambitieuse pour le secteur de l'énergie en 2023.

8. Enfin, le Royaume-Uni est fier d'abriter à Londres le siège de la BERD, dont les nouveaux locaux ont été inaugurés par Sa Majesté le roi Charles III. Je profite de l'occasion pour remercier la Présidente de la BERD, la direction et le personnel pour leur leadership et leurs efforts en faveur de tous les pays d'opérations de la Banque, ainsi que pour les résultats solides qu'ils ont enregistrés en dépit des défis mondiaux persistants.

DÉCLARATION DE M. KLEMEN BOŠTJANČIČ, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA SLOVÉNIE

J'aimerais remercier les autorités ouzbèkes d'avoir accepté d'accueillir cette Assemblée annuelle. J'aimerais également exprimer ma gratitude et adresser mes sincères compliments à toutes celles et tous ceux qui ont participé à son organisation. Nous nous retrouvons malheureusement de nouveau dans des circonstances extrêmement pénibles, avec la guerre à notre porte.

La Slovénie condamne avec force l'agression de la Russie contre l'Ukraine, et en particulier les attaques menées contre des civils et la destruction d'infrastructures vitales majeures. Elle appelle la Russie à mettre immédiatement un terme à ces actions. La Slovénie fait partie des soutiens les plus actifs de l'Ukraine depuis le début de l'invasion russe. L'an dernier, elle a aidé l'Ukraine de différentes manières, allant de l'assistance humanitaire et matérielle à l'aide directe aux personnes venues se réfugier sur notre territoire. Nous avons également apporté un soutien ferme à l'Ukraine sur la scène politique et nous avons œuvré sans relâche pour parvenir à une condamnation claire de l'agression de la Russie et des crimes commis par celle-ci.

Nous continuerons, dans la mesure de nos moyens, à contribuer sur le long terme à la reconstruction de l'Ukraine et à son intégration dans l'Union européenne, tant au niveau bilatéral que dans le cadre des mécanismes multilatéraux. À cet égard, nous nous félicitons de l'engagement fort de la BERD en Ukraine. Solide partenaire ayant investi dans ce pays pendant les 30 ans qui ont précédé la guerre, la BERD est à nos yeux l'un des acteurs clés du soutien qui doit lui être apporté pendant le conflit, ainsi qu'au cours de la phase de reconstruction qui suivra. Nous approuvons toutes les actions menées par la Banque en Ukraine jusqu'à présent et nous continuerons d'encourager celle-ci à y jouer un rôle actif, en première ligne, au cours des années à venir. La guerre en Ukraine a touché tous les pays d'opérations de la BERD, et plus particulièrement les pays voisins. Qu'il s'agisse de prendre en charge des centaines de milliers de réfugiés ou de stabiliser les chaînes d'approvisionnement en gaz, en électricité et en denrées alimentaires, le soutien aux États de la région limitrophe a par conséquent un impact déterminant sur la résilience de l'Ukraine. Il est donc absolument crucial de poursuivre les investissements dans les pays d'opérations concernés. Nous soulignons une nouvelle fois l'importance de la poursuite de l'implication déterminée de la BERD dans ces pays, dans le cadre du train de mesures envisagées. Le financement international de l'Ukraine comporte des risques importants pour les créanciers, en raison des fortes incertitudes actuelles. Il convient donc de poursuivre les activités visant à rétablir la viabilité de la dette ukrainienne à moyen terme, parallèlement à l'élaboration de programmes d'assistance et de reconstruction. Toutes

les parties doivent veiller à ce que l'Ukraine soit en mesure de maintenir sa capacité à rembourser ses créanciers. Par ailleurs, la BERD doit poursuivre sa prudente politique en matière de solidité financière et les activités en Ukraine doivent également être envisagées en tenant compte de la capacité limitée d'absorption des risques. La Banque ne sera à même de s'acquitter de son mandat prudentiel en Ukraine qu'avec le soutien ferme de ses actionnaires. Nous aimerions explorer toutes les options possibles, dont, entre autres, celle de l'augmentation du capital libéré. Soutenir l'approfondissement des travaux sur la proposition de renforcement du capital constitue à ce stade un bon compromis.

Un éventuel élargissement limité et progressif des activités à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak reste selon nous une question importante d'un point de vue stratégique sur le long terme, mais ce processus ne doit pas, en soi, avoir un impact sensible sur le capital de la Banque. Cet élargissement ne doit néanmoins pas résulter uniquement du capital disponible. Il doit également être considéré en termes d'avantage comparatif de la BERD par rapport à d'autres banques multilatérales de développement et en termes de calendrier. La Banque doit pour l'instant concentrer ses efforts sur l'Ukraine et ses pays d'opérations actuels. Dans la mesure où la modification de l'article 1^{er} n'entraîne pas en soi la mise en route de l'élargissement et où il sera possible de réfléchir de manière plus approfondie sur cette question avant de prendre des décisions définitives sur le lancement d'opérations concrètes en Afrique subsaharienne, lorsque la situation en Ukraine se sera stabilisée, nous pouvons apporter notre soutien à la procédure permettant de procéder aux modifications juridiques nécessaires au démarrage d'un éventuel élargissement du champ d'action géographique.

J'aimerais cependant souligner la nécessité pour nous de reconnaître que tout engagement en Afrique subsaharienne entraînerait une évolution des modes opératoires de la BERD. Nous souhaitons encourager la Banque à s'appuyer sur d'autres partenaires multilatéraux, ainsi que sur la Commission européenne, lorsque l'élargissement se concrétisera. Je pense que la coopération avec l'Afrique subsaharienne est importante, en particulier au vu de l'influence d'autres acteurs. Cette région est très particulière et, si la BERD décide de s'y engager, chaque étape doit être entreprise après mûre réflexion. L'important n'est pas uniquement la présence de la Banque. C'est aussi la mise en œuvre concrète de projets menés à bien dans les pays concernés, pour le bénéfice futur de tous. Enfin et surtout, un élargissement à l'Afrique subsaharienne ne doit pas porter tort aux actuels pays d'opérations.

Nous estimons opportun que le projet de modification de l'article 12.1 soit soumis à l'examen de la présente Assemblée annuelle. Sur le plan de la réforme globale des banques multilatérales de développement, une plus grande souplesse et une approche plus moderne de la gestion du capital permettent d'avancer dans la bonne direction.

**DÉCLARATION DE M. DOMINIQUE PARAVICINI, GOUVERNEUR SUPPLÉANT
REPRÉSENTANT LA SUISSE**

J'aimerais exprimer, au nom de la Suisse, toute ma gratitude à l'égard du gouvernement ouzbek, qui accueille cette Assemblée annuelle de la BERD.

La Suisse condamne dans les termes les plus fermes l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine. Nous exigeons de la Russie qu'elle cesse immédiatement toutes les hostilités, qu'elle retire ses troupes d'Ukraine et qu'elle respecte pleinement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de son voisin. Nous condamnons également l'implication du Bélarus dans l'agression militaire russe.

Nous nous félicitons de l'engagement déterminé de la BERD en faveur des moyens de subsistance et de la résilience en Ukraine, tout en continuant de s'impliquer fortement dans ses autres pays d'opérations. Le niveau record des investissements enregistré en 2022 témoigne de la pertinence du rôle de la Banque, de son agilité et de sa réactivité dans la mise en œuvre de son mandat en faveur de la transition dans sa région d'opérations.

La BERD doit rester un acteur efficace dans un environnement à haut risque et apporter un soutien constant à l'Ukraine et aux autres pays d'opérations touchés par la guerre. L'agression russe contre l'Ukraine inflige des souffrances inimaginables à la population ukrainienne, ainsi que des destructions massives d'infrastructures et de moyens de subsistance. Elle a des conséquences néfastes dans toute la région d'opérations de la Banque et au-delà. Forte de plus de 30 années d'expérience en Ukraine, la BERD est bien placée pour continuer de jouer un rôle crucial en matière de soutien à ce pays, à court terme comme dans le cadre de sa future reconstruction.

Il est essentiel de convenir d'une augmentation du capital libéré d'ici la fin de l'année pour continuer d'apporter après 2023 le soutien financier dont l'Ukraine a tant besoin. Étant donné les immenses besoins de l'Ukraine dans la perspective de sa reconstruction et de son redressement, une augmentation du capital de l'ordre de 5 milliards d'euros permettrait à la BERD de poursuivre son rôle de soutien au secteur privé, tout en continuant de collaborer avec des entités publiques. Nous encourageons la BERD à maintenir le débat actif engagé sur les politiques à mener et son soutien aux réformes, en s'inspirant des principes de la Déclaration de Lugano, dans le cadre d'une étroite concertation avec d'autres institutions financières internationales et d'autres partenaires pour le développement, afin d'avoir le plus d'impact possible et d'utiliser au mieux des ressources limitées.

L'élargissement limité et progressif du champ d'action géographique de la BERD à l'Afrique subsaharienne ne doit pas se faire au détriment de l'Ukraine et d'autres pays d'opérations. Au vu des énormes besoins de développement et du paysage fragmenté de l'aide sur le continent africain, la BERD doit rester sélective dans ses choix et se concentrer sur les atouts qui sont les siens par rapport à ses homologues, tout en établissant des partenariats stratégiques avec d'autres banques multilatérales de développement et acteurs du développement.

La Suisse se félicite des mesures prises par la BERD pour garantir son assise financière.

Les projets d'augmentation du capital s'accompagnent nécessairement d'une utilisation plus efficace des ressources existantes, avec le souci de préserver la solidité financière de la Banque et sa note AAA. Nous attendons de la BERD qu'elle continue d'envisager la mise en œuvre des recommandations pertinentes issues de l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement (G20). Nous sommes favorables à la suppression de la limite statutaire imposée à l'utilisation du capital, que nous considérons comme une première étape devant mener à des réformes plus larges.

Les multiples crises et défis mondiaux actuels exigent que nous redoublions nos efforts pour adapter les banques multilatérales de développement à leur mission.

La Suisse continue de soutenir les priorités du Cadre stratégique et capitalistique de la BERD, mettant fortement l'accent sur la transition verte, la dimension du genre et l'inclusion, la numérisation et la mobilisation du secteur privé. Parallèlement, la BERD, en association avec d'autres banques multilatérales de développement, doit repenser sa manière de renforcer le soutien face aux défis mondiaux et régionaux, sans pour autant compromettre son mandat de base. Considérant le prochain Cadre stratégique et capitalistique, la Suisse appelle la BERD à engager, en concertation avec ses actionnaires, un examen de ses modes opératoires, comparable aux travaux en cours au sein d'autres banques multilatérales de développement, afin d'être le plus efficace possible et d'avoir un impact maximal.

La Suisse remercie sincèrement la Présidente de la BERD, Mme Odile Renaud-Basso, pour la qualité de sa direction, ainsi que le personnel de la Banque pour son travail acharné et son implication, dans une conjoncture exceptionnellement complexe et exigeante. La Suisse se réjouit à l'idée de poursuivre son étroite coopération avec la BERD.

DÉCLARATION DE M. KEREM DÖNMEZ, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LA TÜRKİYE

Face à l'aggravation des risques et des incertitudes, la croissance économique mondiale est en perte de vitesse. L'inflation reste un motif de préoccupation majeur, même si l'on s'attend à ce qu'elle ralentisse. Comme le suggère le rapport de la BERD sur les perspectives économiques régionales, nous ne sommes pas encore sortis d'affaire.

En février 2023, le sud-est de la Türkiye a été frappé par l'une des pires catastrophes naturelles de notre histoire. Deux tremblements de terre ont ravagé 11 provinces, touchant 14 millions de personnes, soit 16,4 % de la population.

Ces séismes ont fait plus de 50 000 morts et ont endommagé plus de 500 000 bâtiments. Les conséquences pour notre économie sont gigantesques, car la région touchée génère 10 % de notre PIB. Les dégâts ont été estimés à environ 104 milliards de dollars des États-Unis, ce qui correspond approximativement à 9 % de notre revenu national prévu pour 2023.

Nous sommes sincèrement reconnaissants à la communauté internationale pour la solidarité dont elle a fait preuve, en mettant en œuvre tous les moyens possibles. Cela nous a donné d'emblée la force de réagir.

La BERD a été l'une des premières institutions à nous apporter son soutien. La Banque montre l'exemple, avec un soutien s'élevant à 1,5 milliard d'euros. Nous la remercions pour cette aide cruciale, qui représente une première assistance après la catastrophe.

La reconstruction après le séisme constituera notre défi à moyen et long terme. Nous espérons donc que le soutien de la BERD se prolongera sur le long terme, en complément des financements habituellement accordés à la Türkiye.

Nous sommes convaincus qu'en coopération avec la communauté internationale, la Türkiye pansera rapidement les plaies laissées par ces tremblements de terre. Nous sommes déterminés à atténuer les dommages subis à court terme.

À cet égard, nous avons mis en place un Fonds de reconstruction après la catastrophe afin de garantir l'utilisation la plus efficace et la plus rapide possible des fonds alloués à la suite des tremblements de terre. Ce fonds sera géré de façon transparente et centralisée et fournira sur le long terme des ressources au service de la reconstruction après la catastrophe.

Il constitue une alternative à la mise en œuvre des méthodes de financement externes actuellement employées. Les processus de financement en cours avec des organisations internationales resteront inchangés.

Malgré les conséquences néfastes du tremblement de terre, les fondements de l'économie turque restent solides. En dépit de la conjoncture financière mondiale et des problèmes géopolitiques qui ont marqué l'année 2022, nous avons enregistré une croissance de 5,6 %, nous situant ainsi dans le peloton de tête des pays de l'Union européenne, du G20 et de l'OCDE. L'inflation a progressivement baissé, pour s'établir à 43,7 % en avril 2023, après avoir atteint un sommet en octobre 2022. Cette tendance se poursuivra. Nous sommes résolus à combattre l'inflation, malgré toutes les difficultés auxquelles nous sommes confrontés.

Dans les conditions extrêmement difficiles qui prévalent actuellement, il n'est pas étonnant que la BERD ait terminé l'exercice 2022 avec des pertes nettes de 1,1 milliard d'euros. Nous félicitons d'ailleurs la Banque pour le ferme soutien qu'elle continue d'apporter à ses pays d'opérations, les investissements atteignant un niveau record.

Nous saluons le solide soutien apporté par la BERD à l'Ukraine et aux autres pays affectés par la guerre. Nous notons avec satisfaction les informations fréquentes et détaillées concernant les effets du soutien de la BERD à l'Ukraine. En assumant un rôle actif et précurseur, la BERD a de nouveau prouvé qu'elle était un partenaire du développement fiable pour toute la région.

Nous sommes d'avis que la reconstruction de l'Ukraine exige un effort coordonné et concerté de la part de multiples acteurs. La BERD doit par conséquent travailler en collaboration avec d'autres institutions financières internationales, en jouant un rôle moteur. Concernant la reconstruction de l'Ukraine, nous invitons la Banque à tirer profit de l'expérience du secteur privé turc, qui dispose d'une longue et fructueuse expérience dans la région.

Nous attachons la plus grande importance au maintien du soutien de la BERD à l'Ukraine, sans pour autant que la Banque compromette son excellente situation financière et sa bonne note de crédit. Nous sommes donc favorables à la proposition d'augmentation de son capital libéré. Nous estimons cependant que la Banque doit se servir de ce soutien supplémentaire de la part de ses actionnaires en veillant à ce qu'il bénéficie non seulement à l'Ukraine, mais également à d'autres pays d'opérations.

La Türkiye soutient l'initiative du G20 destinée à déterminer les mesures à prendre pour aider les banques multilatérales de développement à améliorer l'adéquation de leurs fonds propres. Nous constatons avec satisfaction la part active prise par la BERD dans ce travail, ainsi que le plan d'action détaillé dont elle s'est dotée pour mettre en œuvre les recommandations. Nous sommes favorables à la proposition de suppression de la limite statutaire imposée à l'utilisation du capital. Une telle mesure permettra à la BERD de gagner en souplesse et en efficacité dans ses opérations.

Nous prenons note avec intérêt de l'analyse détaillée faite par la BERD d'un éventuel élargissement de son champ d'action géographique et nous approuvons l'approche fondée sur la consultation retenue sur une question aussi fondamentale. La Türkiye est favorable à un élargissement limité et progressif des activités de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. Nous sommes persuadés que la BERD aura un impact significatif et apportera une réelle valeur ajoutée aux pays bénéficiaires de cet élargissement, dans la mesure où leurs besoins coïncident totalement avec les points forts de la Banque.

Nous sommes d'accord pour dire que la priorité de la BERD doit rester le soutien à l'Ukraine et aux autres pays d'opérations touchés par la guerre. La Banque doit par conséquent agir avec prudence concernant l'élargissement envisagé. En outre, il existe toujours des écarts de transition entre les actuels pays d'opérations et le tremblement de terre qui a frappé la Türkiye a considérablement accru nos besoins de financement. L'élargissement ne doit donc pas se faire au détriment des opérations dans la région existante.

Pour conclure, nous sommes persuadés que la BERD est à même de conserver le rôle vital qui est le sien en tant que partenaire leader du développement dans sa région d'opérations. La Türkiye reste entièrement prête, comme toujours, à apporter un ferme soutien à la Banque et à coopérer avec elle.

DÉCLARATION DE M. SERGIY MARCHENKO, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT L'UKRAINE

Lorsque je me suis entretenu avec vous il y a un an, lors de l'Assemblée annuelle de la BERD à Marrakech, l'Ukraine était encore sous le choc de l'invasion massive perpétrée par la Russie et des premiers succès remportés sur la ligne de front autour de Kyiv.

Au cours de l'année écoulée, la Russie a multiplié les actes de terreur, les destructions et les crimes de guerre. La volonté et la bravoure de notre nation, ainsi que la détermination de nos partenaires, ont été mises à rude épreuve. Cependant, nous avons aussi vu l'espoir, des amis proches et lointains venir à notre aide.

Nous pouvons dire avec fierté que nous avons survécu aux frappes aériennes massives perpétrées sur notre réseau énergétique, la Russie voulant geler et isoler nos foyers ; au bombardement de nos infrastructures civiles, la Russie voulant terroriser le peuple ukrainien pour le soumettre ; et au bombardement de nos usines et de nos exploitations agricoles, la Russie voulant briser l'épine dorsale de notre économie. Nous semons à nouveau nos champs, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire mondiale, et exportons à nouveau nos biens et nos services, préservant les chaînes d'approvisionnement mondiales et régionales. Nous voyons des vies qui se reconstruisent contre toute attente.

Depuis 2023, l'Ukraine a reçu 16,5 milliards de dollars des États-Unis d'aide budgétaire (48,7 milliards de dollars depuis le début de l'invasion à grande échelle en février 2022).

L'économie ukrainienne s'est stabilisée et nous ajustons la croissance du PIB à 3,2 %. Si la guerre ne s'aggrave pas, nous nous attendons à une évolution assez prévisible d'ici à la fin de 2023 :

- L'inflation a diminué, pour le troisième mois consécutif, plus rapidement que prévu. En 2023, elle ralentira pour passer à 14,8 %, En termes annuels, selon les résultats d'avril 2023, elle est passée à 17,9 % contre 26,6 % l'an dernier.
- Nous avons de bons signes de reprise de l'activité économique. Il ressort des récentes enquêtes de conjoncture une meilleure évaluation des perspectives par les entreprises. Celles-ci se sont adaptées aux conditions d'une guerre totale et commencent à envisager avec plus d'optimisme les résultats de leur activité de l'année et leurs effectifs.
- Le budget a bénéficié de 7 % de recettes fiscales supplémentaires en avril.
- Nous finançons les dépenses de défense entièrement sur nos propres recettes budgétaires et emprunts internes.
- Nos emprunts internes ont augmenté.
- Les besoins financiers étrangers pour 2023 restent à 42,3 milliards de dollars des États-Unis, tandis que le déficit budgétaire s'élève à 26 % du PIB.

Sur fond d'impuissance au front, la Russie continue de se battre avec la population civile. Ce mardi, nous en étions déjà à la huitième attaque aérienne sur Kyiv depuis le début du mois de mai.

Aujourd'hui, près de quinze mois après que la Russie a lancé son attaque massive, illégale et barbare contre l'Ukraine, nous sommes toujours là, unis à nos partenaires.

Quiconque visite l'Ukraine actuellement en repart avec une impression forte, celle de la résilience de son peuple. En Ukraine, nous savons pertinemment que la recette de cette résilience compte un élément essentiel : l'unité. Ce n'est pas uniquement l'unité des Ukrainiens qui défendent leur pays, mais aussi celle de nos amis et partenaires du monde entier. En ces heures les plus sombres, ils se tiennent à nos côtés pour la défense, l'action humanitaire et le soutien financier.

La BERD, notre partenaire traditionnel, a été l'une des premières institutions de financement du développement à réagir face à la guerre brutale menée par la Russie contre l'Ukraine l'an dernier. Dans un premier temps, nous nous sommes attachés à garantir la stabilité de l'économie et des finances publiques. Pour ce faire, nous avons collaboré étroitement avec le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et nos principaux donateurs bilatéraux.

Madame la Présidente, je vous remercie pour la position ferme et immuable que vous avez adoptée concernant le soutien à notre pays contre l'invasion militaire russe et pour l'augmentation des investissements de la Banque en Ukraine afin de soutenir son économie réelle.

La BERD est également intervenue avec son Cadre de résilience et de subsistance là où cela importait le plus, appuyant les infrastructures essentielles avec nos entreprises publiques tout en investissant dans le secteur privé et les institutions financières. Cela a permis aux entreprises ukrainiennes de continuer à fonctionner, à exporter, à fournir des emplois et à payer des impôts.

Malgré les énormes combats à mener au quotidien en temps de guerre, nous n'avons jamais perdu de vue notre objectif principal : faire en sorte que l'Ukraine soit un État indépendant, puissant et européen, ce qui est la raison même pour laquelle la Russie a lancé son attaque contre notre pays.

Notre processus d'adhésion à l'Union européenne progresse régulièrement et les sept recommandations de la Commission européenne ont été mises en œuvre. Nous espérons lancer les négociations d'adhésion d'ici à la fin de 2023.

Nous avons également conclu, avec le Fonds monétaire international, au titre du mécanisme élargi de crédit, un accord sur un nouveau programme quadriennal de 15,6 milliards de dollars des États-Unis, étape importante vers un financement pluriannuel prévisible et durable.

Les deux chantiers, à savoir l'adhésion à l'Union européenne et le programme du Fonds monétaire international, sous-tendent l'ambitieux programme de réformes du président ukrainien et de son gouvernement, malgré les écueils semés par la guerre.

Je voudrais également saisir cette occasion pour souligner que les attaques russes n'endommagent pas que des entreprises ukrainiennes, mais aussi des entreprises étrangères qui opèrent en Ukraine, y compris des actifs financés par la BERD, que nous appelons une fois de plus à collaborer étroitement avec les autorités ukrainiennes pour recenser ces dommages et traduire la Russie en justice.

Nous plaçons également avec nos partenaires pour que l'on continue à étudier les possibilités de supprimer complètement la présence toxique de la Russie au sein d'organisations internationales respectées telles que la BERD.

Est-il normal de donner ici la parole aux représentants de la Russie alors que leur armée continue d'assassiner notre peuple ?

La manière dont les trois décisions clés qui nous sont présentées aujourd'hui ont été élaborées montre une fois de plus la force de notre unité. Ces décisions sont le résultat d'une série de compromis entre de nombreux actionnaires, dont l'Ukraine. Aujourd'hui, nous sommes heureux d'appuyer ces trois résolutions, qu'il s'agisse de l'appui de la BERD à la résilience et à la reconstruction en Ukraine, qui ouvrirait la voie à l'augmentation du capital libéré de la Banque, ou des modifications des articles 1^{er} et 12.1 de l'Accord portant création de la Banque.

Unis, nous le sommes dans la défense, la reconstruction et la prospérité !

DÉCLARATION DE M. VALDIS DOMBROVSKIS, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT L'UNION EUROPÉENNE

1. L'Union européenne remercie les autorités ouzbèkes d'accueillir l'Assemblée annuelle 2023 de la BERD, ainsi que le personnel, la direction et le Conseil d'administration de la Banque pour le travail considérable qu'ils ont accompli en vue de cette réunion. Les décisions qui y seront prises façonneront l'avenir de la BERD.

2. L'Union européenne et ses États membres condamnent fermement la guerre d'agression brutale menée par la Russie contre l'Ukraine. Nous exigeons de la Russie qu'elle cesse immédiatement ses actions militaires, retire sans condition toutes ses forces et tous ses équipements militaires d'Ukraine et respecte pleinement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de ce pays. Nous condamnons également l'implication du Bélarus dans l'agression militaire perpétrée par la Russie.

3. Depuis le début de la guerre d'agression lancée par la Russie, l'Union européenne a mobilisé, avec ses États membres et des institutions financières dans le cadre de l'Équipe Europe, un appui global d'environ 70 milliards d'euros en faveur de l'Ukraine et des Ukrainiens, notamment pour répondre aux besoins des personnes qui fuient la guerre. Cette aide comprend 37,8 milliards d'euros d'assistance macrofinancière, de soutien budgétaire,

d'aide d'urgence, de réponse aux crises et d'aide humanitaire, le but étant d'appuyer la résilience économique, sociale et financière globale de l'Ukraine.

4. Je tiens à réaffirmer la détermination de l'Union européenne à continuer d'aider l'Ukraine à se défendre aussi longtemps qu'il le faudra, jusqu'à ce qu'elle sorte victorieuse de ce conflit.

5. Nous nous félicitons de l'engagement pris par la BERD d'investir 3 milliards d'euros dans l'économie réelle ukrainienne sur la période 2022-23, et appuyons fermement la résolution présentée à cette Assemblée annuelle sous le titre *Appui de la BERD à la résilience et à la reconstruction en Ukraine : La voie à suivre*.

6. L'Union européenne félicite la BERD d'avoir soutenu l'Ukraine en 2022, la Banque ayant déployé un montant record de 1,7 milliard d'euros pour aider à financer la fourniture de biens essentiels, la sécurité énergétique, les infrastructures essentielles, les municipalités, la sécurité alimentaire et la fourniture de produits pharmaceutiques. À cet égard, l'Union européenne a contribué, par des garanties, à soutenir les besoins en liquidités des chemins de fer, du réseau électrique et des fournisseurs de produits médicaux ukrainiens. Nous nous réjouissons que plus de 40 % des fonds de donateurs permettant ce niveau d'investissement proviennent de l'Union et de ses États membres. Il faudrait, cependant, en faire plus.

7. Il est clair qu'en raison de son mandat unique et de ses avantages comparatifs, la BERD a un rôle essentiel à jouer dans l'effort international mené, en étroite collaboration avec d'autres acteurs, pour soutenir l'économie réelle de l'Ukraine en temps de guerre et lors de sa reconstruction, tout en préservant sa solidité financière.

8. Nous convenons qu'un soutien supplémentaire des actionnaires sera nécessaire et qu'un capital libéré est le moyen le plus efficace et le plus équitable d'apporter un ambitieux niveau de soutien à l'économie ukrainienne à moyen terme. Nous attendons avec impatience la proposition concrète que fera le Conseil d'administration au sujet d'une augmentation du capital libéré en vue d'une décision finale du Conseil des gouverneurs d'ici à la fin de 2023.

9. Au-delà de l'Ukraine, il faut que la BERD continue d'appuyer tous ses pays d'opérations, dont beaucoup continuent d'être touchés par cette guerre injustifiée, y compris ceux qui accueillent des réfugiés, ainsi que ceux dont l'économie dépendait largement de la Russie. Ces pays auront besoin du soutien supplémentaire de la BERD.

10. L'Union européenne appuie la modification de l'article 1^{er} de l'Accord portant création de la BERD afin de permettre l'élargissement limité et progressif du champ d'action géographique de la Banque en ajoutant un nombre limité de pays d'Afrique subsaharienne à la région dans laquelle celle-ci peut opérer, et l'ajout de l'Irak à la définition de son actuelle région méridionale et orientale du bassin méditerranéen. Cette décision revêt également une dimension géostratégique. Le défi lancé par la Russie à l'ordre mondial rend l'engagement de la BERD dans cette région particulièrement pertinent. Cet engagement, cependant, ne doit pas

se faire au détriment de la région actuelle de la BERD, y compris les pays d'opérations de l'Union européenne, où le soutien de la Banque restera déterminant.

11. L'Union européenne se félicite de l'engagement pris par la BERD de mettre en œuvre les recommandations de l'Examen des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement réalisé par le G20. Nous appuyons la modification de l'article 12.1 de l'Accord portant création de la BERD qui doit supprimer la limite statutaire imposée à l'utilisation du capital au titre des opérations ordinaires. Nous attendons avec intérêt de recevoir d'autres points de situation sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'examen susmentionné par la BERD, en coopération avec d'autres banques multilatérales de développement.

12. L'Union européenne félicite la BERD pour le volume annuel record d'investissements bancaires de plus de 13 milliards d'euros qu'elle a réalisé en 2022, et qui démontre l'appui constant qu'elle apporte à tous ses pays d'opérations, dont beaucoup ont également été touchés par la guerre d'agression perpétrée par la Russie.

13. Nous nous félicitons que plus de 50 % des investissements de la Banque en 2022 aient été destinés à appuyer la transition vers une économie verte, qu'un nombre record de projets aient pris en compte la dimension du genre et que toutes les activités de la Banque soient alignées sur l'Accord de Paris depuis le 1^{er} janvier 2023. Nous invitons la BERD à contribuer activement au prochain Sommet pour un nouveau pacte financier mondial, qui se tiendra en juin, et au Sommet des Nations Unies sur les objectifs de développement durable, qui se tiendra en septembre.

14. Le partenariat entre l'Union européenne et la BERD reste solide. Nous sommes heureux d'avoir aidé la Banque à appuyer ses pays d'opérations en fournissant près d'un milliard d'euros de financement de donateurs et de garanties en 2022 pour défendre nos priorités communes. Au cours de l'année, l'Union européenne et la BERD ont signé d'importants accords tournés vers l'avenir, comme le nouvel Accord-cadre de partenariat financier et l'Accord de garantie InvestEU, d'une valeur maximale de 450 millions d'euros, qui devrait mobiliser un investissement de plus de 1,1 milliard d'euros. Elles ont également introduit les nouvelles garanties du Fonds européen pour le développement durable Plus (FEDD+), toutes conçues pour aider à construire des économies plus vertes, plus inclusives et mieux équipées sur le plan numérique.

15. L'Union européenne remercie la BERD d'être un membre apprécié de l'Équipe Europe. Nous l'invitons à continuer d'aider ses pays d'opérations à mettre en place des économies compétitives, bien gouvernées, vertes, inclusives, résilientes et intégrées.

16. L'Union européenne réaffirme son engagement à appuyer la BERD en tant qu'actionnaire, donateur et partenaire de longue date. Nos principes communs inscrits dans les statuts de la Banque, comme le respect de l'État de droit, des droits humains et de la démocratie pluraliste, doivent être défendus plus que jamais.

DISCOURS DE CLÔTURE DE MME ODILE RENAUD-BASSO, PRÉSIDENTE DE LA BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT

Je vous remercie de l'occasion qui m'est donnée de formuler quelques remarques finales.

Je tiens tout d'abord à remercier tous les gouverneurs pour leur soutien aux résolutions que nous venons d'approuver et pour leurs interventions réfléchies. Mes collègues de la haute direction de la Banque et moi-même avons écouté, avec la plus grande attention, tous les propos qui ont été tenus et qui constitueront des orientations très utiles pour le travail qui nous attend.

J'estime que les décisions que vous avez adoptées aujourd'hui sont d'une importance fondamentale pour la Banque. Elles témoignent de l'estime que vous portez au travail de la Banque et de la confiance de cette dernière en l'avenir. Cela compte beaucoup pour moi et je veillerai à ce que le personnel de la Banque soit pleinement au fait de vos précieux points de vue. Il est important que tous les membres du personnel de la Banque sachent qu'ils sont appréciés et soutenus par nos actionnaires.

Beaucoup de choses ont été dites et je pense que les discussions ont été fructueuses. Je me contenterai de formuler seulement trois observations principales :

Premièrement, nous traversons une période difficile. Partout dans le monde, les pays sont confrontés à des défis économiques, sociaux et environnementaux. Il est impossible pour un pays, une institution ou un groupe de résoudre ces problèmes isolément. La coopération multilatérale est essentielle et vous en avez donné un bel exemple aujourd'hui en parvenant à un compromis – un accord global – sur un certain nombre de questions. Et vous pouvez compter sur notre engagement à tout mettre en œuvre, conformément à notre modèle et à notre capacité, pour soutenir tous nos pays d'opérations face à ces défis, et à continuer d'intensifier notre action dans les domaines de l'écologie, de l'inclusion et du numérique, ainsi que dans la mobilisation du secteur privé.

La deuxième remarque que je tenais à faire porte sur le fait que les décisions adoptées aujourd'hui marquent des étapes importantes, mais aucunement un aboutissement. Tout d'abord, nous avons entamé un processus de négociation en vue d'une augmentation du capital libéré, et nous sommes fermement résolus à collaborer avec tous les actionnaires pour faire aboutir ces discussions à une conclusion positive d'ici à la fin de l'année. Nous continuerons également à travailler sur les recommandations pertinentes issues de l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement (G20). Nous avons fait un grand pas en avant aujourd'hui, mais ce point restera à l'ordre du jour pour que nous puissions continuer à utiliser nos ressources de manière optimale. Deuxièmement, les décisions prises aujourd'hui permettront à la Banque de s'acquitter pleinement de son rôle crucial de soutien à l'Ukraine et à tous nos pays d'opérations, mais aussi de commencer à intervenir dans de nouvelles zones géographiques, de manière limitée et progressive. Un défi nous attend sur le plan de la mise en œuvre, mais je suis pleinement engagée en ce sens et

convaincue que nous nous montrerons à la hauteur de la tâche et que nous remplirons le mandat qui nous a été confié.

Le troisième point est que la BERD n'opère pas en vase clos. Les institutions multilatérales présentent chacune des atouts différents. Et je suis personnellement entièrement convaincue que si tous ces atouts sont mis en commun et combinés de manière cohérente, le système sera plus solide qu'il ne l'est par la somme de ses parties. J'ai pris connaissance de nombreuses demandes de poursuite de la coopération – par exemple avec d'autres banques multilatérales de développement – et je m'engage pleinement à les satisfaire.

C'est un grand jour pour la Banque, révélateur de la grande confiance que lui portent ses actionnaires. Cette confiance est le fruit des résultats affichés par la Banque en termes d'impact et de réalisation des objectifs au fil des années. J'ai également écouté les représentants de nombreux pays d'opérations exprimer leur reconnaissance et leurs attentes quant aux activités que nous menons dans ces pays. Je m'engage pleinement à veiller à ce que la Banque conserve cette réputation en continuant à soutenir efficacement les objectifs de tous ses pays d'opérations et qu'elle justifie cette confiance.

J'aimerais maintenant remercier tous ceux qui ont travaillé d'arrache-pied pour faire de cette Assemblée annuelle un succès, à commencer par le personnel dévoué du Bureau du Secrétaire général, que ce soit au niveau du soutien technique ou de la préparation, mais surtout Stefania et son équipe, qui ont consacré tant d'efforts à la mise en place d'une logistique complexe. L'organisation de tels événements demande du temps, de la patience et des compétences, et ils ont su faire montre de toutes ces qualités.

Je tiens également à remercier tous les membres du personnel de la Banque – trop nombreux pour être cités nommément – qui se sont employés sans relâche à préparer les décisions prises aujourd'hui. Et, bien entendu, le Conseil d'administration pour son engagement et son dévouement tout au long de l'année, ainsi que pour son soutien continu aux activités de la Banque.

Monsieur le Président, je vous remercie tout particulièrement, ainsi que les Vice-Présidents, de votre implication dans la préparation de la présente Assemblée annuelle et dans l'encadrement des séances d'aujourd'hui.

Pour conclure, au nom de la Banque tout entière et en mon nom personnel, je tiens à remercier le peuple et le gouvernement de l'Ouzbékistan. Je suis heureuse d'avoir eu le privilège de recevoir un accueil très chaleureux à Samarcande et de découvrir le passé et l'avenir de l'Ouzbékistan. J'espère que le reste de votre séjour en Ouzbékistan vous sera agréable et je me réjouis de notre prochaine rencontre à Erevan en 2024, qui s'annonce elle aussi très prometteuse.

Je vous remercie tous de votre participation.

DISCOURS DE CLÔTURE DE M. MAGNUS BRUNNER, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

En tant que Président de la présente Assemblée annuelle, j'aimerais vous faire part de quelques réflexions sur la discussion qui vient de se tenir dans le cadre de la Table Ronde. Elles seront également incluses ultérieurement dans les actes officiels de l'Assemblée annuelle.

Tout d'abord, ces trois résolutions forment un ensemble cohérent qui déterminera l'avenir stratégique de la Banque pour de nombreuses années. Je tiens à remercier chaleureusement le Conseil d'administration, qui nous représente tous au sein de la Banque, ainsi que sa Présidente, Odile, et, bien entendu, les collègues de la direction qui les soutiennent. L'issue heureuse à laquelle nous sommes parvenus aujourd'hui est, selon moi, l'aboutissement de mois, voire dans certains cas d'années, de travail. Tous ces efforts portent leurs fruits aujourd'hui et je vous en remercie à nouveau.

Deuxièmement, comme il ressort clairement de la discussion de ce matin entre les actionnaires, les attentes à l'égard des banques multilatérales de développement, individuellement et œuvrant ensemble en tant que système, ne sauraient être plus élevées. La résolution sur la limite statutaire imposée à l'utilisation du capital que nous venons d'approuver est le résultat d'une initiative du G20 visant à tirer le meilleur parti de notre puissance de feu collective pour relever tous ensemble les défis mondiaux.

Troisièmement, j'ai été très heureux de constater l'importance constante que les gouverneurs accordent aux trois priorités stratégiques de la Banque, en particulier la transition verte, mais aussi la numérisation et l'inclusion. Comme de nombreux actionnaires l'ont fait remarquer, ces priorités ont démontré leur pertinence durable et resteront au cœur de nos efforts dans tous les pays d'opérations de la Banque.

Quatrièmement, l'Ukraine et son peuple ont bénéficié d'un soutien massif dans leur lutte contre l'agression russe. Les répercussions de cette guerre se font sentir dans tous les pays d'opérations actuels, en particulier dans ceux qui sont situés dans le voisinage immédiat, et même dans nos nouvelles régions d'opérations potentielles, à savoir l'Afrique subsaharienne et l'Irak. L'année écoulée a montré que la Banque peut mener plusieurs tâches de front, en accordant une priorité claire à l'Ukraine, sans pour autant cesser d'intervenir en faveur d'autres pays. Nous espérons qu'elle continuera dans cette voie.

Enfin, au moment du choix du thème de la présente Assemblée annuelle, il y a plusieurs mois, me semble-t-il, les organisateurs étaient sans doute loin d'imaginer, mais peut-être l'ont-ils fait, à quel point il serait essentiel. On ne saurait trouver mieux que « Investir dans la résilience » pour décrire le processus que nous sommes en train de lancer – avec votre soutien – en vue d'une éventuelle augmentation de capital.

Le peuple ukrainien a fait preuve d'une résilience remarquable à cet égard au cours de l'année écoulée. Les gouverneurs ont apprécié la manière dont la Banque s'est montrée à la hauteur

des défis, tant dans le pays que dans toutes les régions où elle opère. La Banque investit toujours dans une perspective d'avenir. Aujourd'hui, en tant qu'actionnaires, nous estimons qu'il est temps pour nous d'investir dans la résilience future de la BERD.

Je vous remercie de votre attention.